

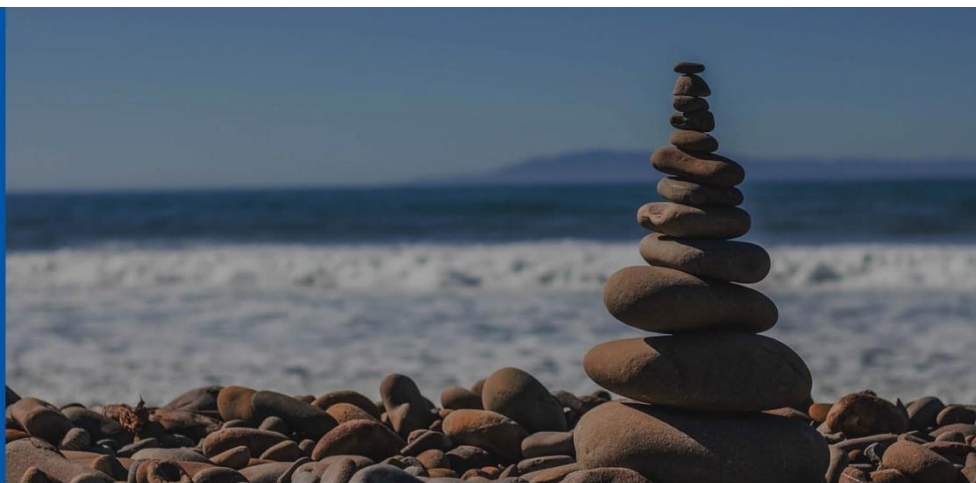


Organisation
internationale
du Travail

▶ Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



« Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou » en Mauritanie

ILO TC/SYMBOL : MRT23/01/USA

Type d'évaluation : Project

Horaire d'évaluation : Final

Mode d'évaluation : Indépendant

Pay(s): Mauritanie

Résultat(s) du P&B : 4

ODD(s): ODD1, ODD4, ODD8

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur : 31 October 2024

Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL : 03 December 2024

Bureau Administratif : Bureau Pays de l'OIT pour l'Algérie, la Lybie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

Bureau Technique : DEVINVEST, SKILLS, EMPLAB

Agences d'évaluation conjointes : N/A

Durée du projet : 1er septembre 2023 – 30 novembre 2024 (extension sans coût de 3 mois)

Donateur et budget : USDOS : \$1,150,000

Nom(s) du consultant : Prof. Kam Oleh, Consultant International

Gestion de l'évaluation : Pacome DESSERO

Supervision du Bureau de l'évaluation : Ricardo Furman

Budget de l'évaluation : USD 21,000

Mots clés : Emploi, jeune, formation, entrepreneuriat, employabilité ; coopératives, économie sociale et solidaire

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	1
LISTE DES TABLEAUX	2
LISTE DE GRAPHIQUES	2
RESUME EXECUTIF	3
I. PRESENTATION DU PROJET	11
1-1. CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET	11
1-2. PRESENTATION DU PROJET.....	11
1-3. BENEFICIAIRES DU PROJET	12
1-4. LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	13
1-5. DISPOSITIF DE GESTION DU PROJET	13
II. CADRE, PORTÉE ET DESTINATAIRES DE L'ÉVALUATION	13
2-1. CADRE DE L'ÉVALUATION.....	13
2-2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION.....	14
2-3. CHAMP DE L'ÉVALUATION	14
2-4. CLIENTS DE L'ÉVALUATION	14
2-5. CRITERES ET QUESTIONS EVALUATIVES	14
2-6. QUESTIONS PRINCIPALES DE L'ÉVALUATION.....	15
2-7. CONDUITE DE L'ÉVALUATION.....	16
III. METHODOLOGIE ET LIMITATIONS	16
3-1. METHODOLOGIE	16
3-2. LIMITES METHODOLOGIQUES DE L'ÉVALUATION	18
IV. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ÉVALUATION	18
V. CONCLUSIONS.....	49
VI. RECOMMANDATIONS (R)	51
VII. LEÇONS APPRISES (LA) ET BONNES PRATIQUES (BA).....	52
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE	1
ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES.....	21
ANNEXE 4 : CHRONOGRAMME DE LA MISSION DE TERRAIN	27
ANNEXE 5 : LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES.....	28
ANNEXE 6 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS	35

SIGLES ET ACRONYMES

ADE	Académie des Entreprises
AFD	Agence Française de Développement
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
TECHGHIL	Agence Nationale pour l'Emploi en abrégé « Agence TECHGHIL »
BIT	Bureau international du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTC	Briques Terre Compactée
BMI	Bureau Mauritanien pour l'Insertion
CC	Certificat de Compétences (diplôme national)
CFPP	Centres de Formation et de Perfectionnement Professionnels
CCPPDHC	Cellule de Coordination des Projets et Programmes de Développement du Hodh El Chargui
CPO	Country Programme Outcome
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Offre Technique
DEL	Développement Économique Local
DGFTP	Direction Générale de la Formation Technique et Professionnelle
ESP	École Supérieure Polytechnique
ER	Entretien Routier
EETFP	École d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ancien CFPP)
ETR-ML	Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Micro-Finance
INAP- FTP	Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEP	Ministère de l'Économie et des Finances
MHUAT	Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MFPT	Ministère de la Fonction Publique et du Travail
MFPAM	Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers
MAJESSC	Ministère de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique
MPEME	Micro et Moyennes Entreprises
OIM	Organisation internationale pour les Migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PECOBAT	Projet Eco-Construction Bâtiment
PNIME	Programme National Intégré de Micro et petite Entreprise
PNSE	Plan National pour le Développement du Secteur Éducatif
PPTD	Programme par Pays pour la promotion du Travail Décent
SAE-SAI	Services d'Appui aux Entreprises et à l'insertion socio professionnelle
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SNMPE	Stratégie Nationale de promotion de la Micro et Petite Entreprise
TC	Terre Cuite
TECHGHIL	Agence Nationale de l'Emploi
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies Pour les Réfugiés
UNSDCF	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Critères d'évaluation	19
Tableau 2 : Défis rencontrés	22
Tableau 3 : Mesures de la performance du cadre de résultats du projet	34
Tableau 4 : présentation du budget du projet	44
Tableau 5 : Exécution Financière du projet	44

LISTE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Exécution financière du projet	45
Graphique 2 : Taux d'exécution du projet	45
Graphique 3 : % des participants qui considèrent que leur communauté a une bonne cohésion	53
Graphique 4 : Interactions avec des membres d'une autre communauté	53
Graphique 5 : % des participants qui ont eu des interactions avec des membres d'une autre communauté dans différents cadres	54
Graphique 6 : % des participants qui ont eu des interactions avec des membres d'un autre groupe ethnique dans différents cadres	55
Graphique 7 : % de participants se sentant à l'aise d'interagir avec l'autre sexe sur le lieu de travail	55
Graphique 8 : % des femmes participant au programme qui se sentent traitées à égalité en travail	61

RESUME EXECUTIF

Contexte du projet

Le projet : « *Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou* » vise globalement à renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel. Le projet a trois piliers : (i) Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère ; (ii) Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits ; (iii) Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.

PRESENTATION DU PROJET

Le projet : « Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou » vise globalement à renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel. Sa période d'exécution est de 12 mois (septembre 2023 – août 2024) avec un budget total de 1.150.000 USD.

Les objectifs/résultats du projet sont :

Objectif 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère.

Objectif 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

Objectif 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.

Logique d'intervention du projet

Le projet se base sur un modèle d'intervention intégré, qui vise à améliorer l'offre de compétences des jeunes par une modalité de formation pratique et qualifiante (chantier-école) et à développer les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance, en accompagnant les entreprises dans les secteurs porteurs identifiés. La logique de l'intervention repose également sur les diagnostics préalables des besoins et des opportunités, et sur des interventions initiées dans une phase précédente du projet (septembre 2018 – août 2021) et durant les 2 premières années de la phase en cours du projet (septembre 2021 – août 2023), pour consolider à la fois l'employabilité et le développement des compétences des jeunes réfugiés, retournés et nationaux et développer la demande du côté des entreprises locales.

La stratégie de développement du projet dans la Moughataa était d'assurer aux réfugiés et aux communautés d'accueil un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle pour développer leurs compétences et expérience professionnelle, en particulier dans des chaînes de valeur spécifiques. Il a également accompagné les entreprises et les professionnels locaux dans les six filières ciblées pour développer leurs activités de production et de commercialisation. Il a facilité l'insertion sur le marché du travail en renforçant un réseau de services d'appui aux entreprises (SAE) et en démultipliant ses activités. Enfin, il a permis la mise en œuvre des projets pilotes sur les emplois verts et l'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale.

Structure de mise œuvre du projet

Le projet a été mis en œuvre par une équipe de projet basée à Nouakchott et dans la Moughataa de Bassikounou, qui est composée d'un Responsable technique et pédagogique international, de 2 Coordonneurs Nationaux de Projet, d'un Ingénieur en génie civil et rural et Relèvement socio-économique, d'une Responsable administrative et financière à temps plein et 2 Chauffeurs à temps plein.

Situation actuelle du projet

Au moment de la phase terrain de la présente mission d'évaluation conduite du 08 au 15 août 2024, le projet était dans sa phase finale. La clôture opérationnelle étant prévue à la fin du mois de novembre 2024, avec l'achèvement programmé des activités restant à réaliser ou à finaliser : il s'agit de certains travaux d'infrastructure, notamment la ferme école agrosylvopastorale de Lemkhaiss.

Cadre, objectifs, champ et clients de l'évaluation

La présente évaluation est une évaluation finale indépendante, qui est gérée par un fonctionnaire du BIT certifié par ILO/EVAL comme gestionnaire d'évaluation, indépendant de la mise en œuvre, selon les procédures du BIT. Elle porte sur tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet, en vue d'examiner la pertinence, la cohérence, la validité de la conception, la performance, l'efficacité, l'impact et la durabilité des effets, et de formuler des leçons apprises et recommandations utiles à considérer pour de futures interventions. L'évaluation a porté sur l'intégralité de la période de mise en œuvre du projet, de septembre 2023 à la date démarrage de l'évaluation, en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet. La portée géographique concerne les localités de Mbera, Bassikounou et Fassala.

Le rapport est destiné aux acteurs clefs impliqués dans la gestion de ce projet qui sont, le gouvernement de la Mauritanie, les organisations des employeurs et des travailleurs, et le donateur USDOS. Le rapport est également destiné aux bureaux du BIT, notamment le département de l'appui technique et le Bureau régional pour l'Afrique (ROAF), ainsi que l'équipe du projet basée en Mauritanie.

Critères et questions d'évaluation

Cette évaluation finale indépendante a porté sur tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet, en vue d'examiner la pertinence, la cohérence, la performance, l'efficacité, l'impact et la durabilité des effets tels que définis dans les directives du BIT en matière d'évaluation. L'évaluation a également intégré des critères transversaux liés au genre, au dialogue social et la durabilité environnementale.

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation s'est faite selon une méthodologie participative utilisant des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives suivant les critères et approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies. Elle a reposé à la fois sur des données secondaires et primaires. Au démarrage de la mission, une réunion initiale a été organisée sous la houlette du gestionnaire de l'évaluation, impliquant le consultant, l'équipe du projet. Cela a conduit à l'élaboration du rapport de démarrage. La collecte de l'information s'est faite sur la base d'une revue documentaire, d'interviews des informateurs clés (les entretiens individuels semi-structurés), de focus groups, d'observation directe. Les données disponibles issues de multiples sources ont été triangulées. Par ailleurs, deux ateliers virtuels ont été organisés avec les parties prenantes après la mission de terrain. L'analyse des données a permis la rédaction du rapport d'évaluation.

Résultats principaux et Conclusions

▪ Pertinence stratégique, Cohérence du projet, Validité de la conception du projet

Le projet est approprié au contexte de la Mauritanie et s'inscrit dans les priorités nationales, pour la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, les considérations écologiques à travers la promotion d'emplois verts, et la valorisation des matériaux locaux dans la construction. Le projet montre un bon alignement stratégique sur les référentiels en matière de formation technique et professionnelle, d'employabilité et le développement des compétences des jeunes, l'entrepreneuriat et les services de soutien aux entreprises et aux coopératives, et de valorisation des matériaux locaux dans la construction en vigueur en Mauritanie au moment de sa formulation, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030), la Stratégie Nationale de l'Emploi, (SNE 2017-2030) ; la Stratégie nationale de développement de la formation technique et professionnelle (2010-2020). Le projet est en cohérence avec la Stratégie régionale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP) pour la Wilaya du Hodh El Chargui. Il est aligné sur les priorités décrites dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) au titre de la période 2024-2027, qui constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités nationales inscrites dans la SCAPP et son plan d'action 2021-2026. En outre, le projet est en harmonie avec le Programme Pays de promotion du travail décent en Mauritanie

(PPTD). À un niveau stratégique plus large de l'OIT, le projet contribue aux Résultats de Programme Pays (CPO) suivants : Produit 3.4 du Résultat 3 et Produit 5.3 du Résultat 5 et Produit 4.2 du Résultat 4 et aux résultats du « Programme et budget 2022-2023 » de l'OIT. Le projet a contribué au renforcement de la mise en œuvre de la « Recommandation n° 205 sur l'Emploi et le Travail Décent pour la Paix et la Résilience », adoptée par la Conférence internationale du Travail (CIT) en 2017 et des Principes directeurs sur l'Accès au marché du travail des réfugiés et autres personnes déplacées de force, qui garantissent que personne ne soit laissé pour compte dans les efforts visant à assurer la réalisation des ODD, notamment en contribuant au plein emploi productif et au travail décent pour les réfugiés. Le projet contribue directement à l'Agenda 2030, en particulier aux Objectifs de développement durable (ODD) 8, 13, 1, 5, et 16. Les objectifs, produits et activités sont en cohérence et sont complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement.

La conception du projet n'a pas pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet, notamment la réduction du budget initial de la présente 3ème année qui est passé de 1,500,000 à 1,150,000 USD occasionnant la suppression de certaines activités initialement prévues. Le projet apporte une contribution unique et une réelle valeur ajoutée par rapport aux actions des partenaires sociaux et autres parties prenantes. En effet, cette intervention vise à compléter et à assurer la transition de l'aide humanitaire à court terme vers un développement socio-économique durable sur le plus long terme de la Moughataa de Bassikounou. Les questions de genre et la non-discrimination (y-compris pour les personnes handicapées), de la promotion de l'emploi des groupes vulnérables, des principes et droits fondamentaux au travail, de la protection sociale des stagiaires chantier-écoles, de dialogue social, de durabilité environnementale ont été prises en compte dans la conception du projet. Le projet est doté d'un cadre logique bien élaboré qui établit une cohérence entre les éléments (activités-résultats-objectifs). Les différents partenaires nationaux (publics et privés) concernés ont été consultés en amont de la formulation, et impliqués dans la réalisation du projet à toutes les étapes. Cette orientation participative et les efforts d'inclusivité et d'institutionnalisation constituent les piliers fondamentaux sur lesquels vont reposer le succès du projet.

▪ Efficacité du projet

Le niveau global d'atteinte des résultats est jugé très satisfaisant avec des taux excédant 100% pour certains indicateurs. La revue documentaire, à travers les rapports trimestriels, les entretiens réalisés avec les responsables du projet ont montré que le projet a atteint des résultats probants en matière de formation. En effet, les formations sont réalisées à plus de 100% sur l'objectif de 383 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) à améliorer leur employabilité dans l'une des six chaînes de valeur à travers la plateforme de formation professionnelle dans la Moughataa de Bassikounou, avec 50% de jeunes réfugiés maliens et 50% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et dont plus de 40% des catégories respectives sont des femmes. La revue documentaire, à travers les rapports trimestriels, les entretiens réalisés avec les informateurs clés ont montré que le projet a atteint des résultats significatifs en matière d'accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables. En effet, 383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes ont accédé et ont bénéficié de services de développement des entreprises (BDS) et d'initiatives de conseil en emploi (demande d'emploi, développement d'entreprise, mobilité pour les opportunités, etc.) en étroite collaboration avec les antennes locales de l'Agence nationale de l'emploi (ANE) avec plus de 40% de femmes dans les catégories respectives. En matière de productivité, gestion et des conditions de travail dans les centres agroalimentaires de Mberra et de Fassala, les données indiquent 96 kg dans les activités de transformation de légumes (10 kg de tomates, 3 kg de concombre, 3 kg de carottes, 3 kg de navet, 3 kg de piment rouge et 3 kg de piment rouge et Production de 13 kg de confiture) et 45 kg d'activités de transformation de céréales à base de farine enrichie produites et commercialisées par les comités de gestion des centres agroalimentaires de Mberra et Fassala conformément à la mise en œuvre de leurs plans d'action.

En matière d'insertion professionnelle des jeunes, le projet a contribué à la création de 72 emplois (24 dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine, 10 en maraîchage, 10 en production fourragère et 28 dans les chaînes de valeur des secteurs de la construction) ; 266 stagiaires ont été insérés dans le marché du travail et un certain nombre d'entreprises locales ont été soutenues par des accords avec le secteur privé et d'autres programmes de développement et d'investissement. Dans cette même optique, le projet a contribué à la création de 72 emplois décents grâce à l'accès au financement avec 12 000 de fonds de roulement alloués aux 2 centres de transformation agroalimentaire du camp de Mberra et de Fassala (dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine).

Les infrastructures identifiées grâce à l'analyse de la chaîne de valeur ont été réalisées, notamment : 10 modules pilotes d'habitations Voûte Nubienne (VN) et 2 fermes écoles agrosylvopastorales sont à 100% achevés et opérationnels à Fassala et à 100% à Lemkhass ; 11 biodigesteurs domestiques au biogaz léger à Fassala, Bassikounou et Mberra sont achevés à 95% pour les ménages et cantines scolaires des écoles du camp des réfugiés de Mberra, la maintenance du barrage de Lemkhass. Tous les stagiaires qui font partie de ces projets reçoivent une formation en

matière de sécurité et de santé au travail (SST) et ont suivi des programmes de formation dans les métiers de la construction. Grâce au projet, 4 écoles primaires (école 1 et 6 et école extension 7 et 8 du camp de Mbera), des logements de maitres construits dans l'école 1 de Bassikounou, 4 centres de formation ont été construits à Bassikounou avec des matériaux locaux. Le centre de Mbera permet d'offrir une formation professionnelle de proximité. La construction de ses infrastructures a favorisé l'augmentation de la capacité d'accueil/élèves des écoles et collèges. Ainsi, le projet a contribué au renforcement de la carte scolaire et de formation professionnelle, à l'accès et au maintien des élèves à l'école (avec les logements de maitres construits dans l'école 1 de Bassikounou et au lycée de Vassala).

A Fassala, le BIT a construit un lycée avec logements des maitres en matériaux locaux. C'est le lycée le plus éloigné de la capitale Noukchott, situé 1460km. Le BIT a contribué ainsi au développement de l'offre de formation technique et professionnelle pour répondre aux besoins de l'économie locale de Bassikounou et au déficit d'infrastructures socioéconomiques de base et respectueuses de l'environnement, tout en promouvant les matériaux locaux. Ainsi, le projet a rapproché la formation des bénéficiaires. De même, le BIT a contribué à la décentralisation des services d'emplois en faveur des jeunes réfugiés, retournés et mauritaniens des villes vers le monde rural à Bassikounou. Le BIT a appuyé l'Agence National de l'Emploi (TECHGHIL) pour ouvrir deux Antennes au niveau régional (Néma) et départemental (Bassikounou). Cela permet de rapprocher les services d'intermédiation vers l'emploi pour les jeunes et donc de fournir des services adaptés et de proximité.

Les jeunes formés sont encore confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle du fait de la situation du marché (les constructions en terre ne sont pas systématiquement intégrées dans les constructions des infrastructures), des services d'appui aux entreprises à renforcer, de l'absence réelle de motivation des jeunes à long terme, de l'accompagnement limité à la durée du projet, et de l'instabilité et/ou de l'absence de conseillers en emploi des antennes du SPE à Néma et Bassikounou. Par ailleurs le projet a contribué au renforcement des capacités du service public de l'emploi en formant des dizaines de conseillers, en développant et améliorant ses services et activités, et par l'appui au déploiement au niveau national de l'Agence TECHGHIL. Les nouvelles approches utilisées ont favorisé une meilleure collaboration avec TECHGHIL à travers le Protocole d'Entente entre l'OIT et TECHGHIL et ses plans d'action annuel pour renforcer la durabilité au-delà du projet

Le projet a contribué à la consolidation de la méthodologie chantier-école dans le dispositif national de la formation professionnelle dans le secteur de la construction avec les matériaux locaux. En effet, cette méthodologie initialement introduite dans le cadre des projets chantier-école d'entretien routier, PECOBAT, Promopeche, UNHCR et Japon et BPRM (Phase I), a été renforcée et institutionnalisée de façon progressive dans les curricula de la formation professionnelle en Mauritanie, le Plan d'Action Budgétisé pour l'Inclusion des Réfugiés dans le Système de Formation Professionnelle en Mauritanie adossé à la stratégie sectorielle de l'éducation constituée par le Plan National pour le Développement du Secteur Educatif (PNSE II 2011-2020), la Stratégie nationale de développement de la formation technique et professionnelle (2010-2020) qui vise à pallier les faiblesses structurelles du système d'ETFP mauritanien. Elle constitue l'un des axes principaux des textes réglementaires relatifs à l'apprentissage, adopté avec l'appui du projet ces dernières années. Le projet a contribué à l'augmentation de la capacité d'accueil du dispositif national de la formation professionnelle (avec 4 centres construits et opérationnels, à l'extension de sa couverture géographique et l'amélioration de son cursus par l'introduction du Certificat de Compétences (CC). En outre, une attention particulière a été accordée à la gestion des connaissances (nombre de profils métiers développés avec l'INAP FTP, nombre de jeunes ayant passés l'examen CC, renforcement des capacités des formateurs des centres de formation (EETFP) sur la modalité Chantier-école...). Les informations collectées indiquent la nécessité d'une collaboration avec les mandants et les donateurs pour mesurer l'impact de cette approche innovante pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix en Mauritanie avec le contexte du Sahel (ligne de référence, indicateurs, développement de bonnes pratiques, etc.) en mettant l'accent, notamment sur les jeunes à risque et exclus souvent du système traditionnel de formation professionnelle.

Efficienc e dans l'utilisation des ressources

Le projet a fait preuve d'une gestion efficace avec un taux d'exécution budgétaire intéressant (81%). Le budget global du projet initialement prévu pour 1 500 000 USD a été revu à la baisse à 1 150 000 USD, soit un déficit de 350 000 USD. Cette réduction a entraîné la suppression de certaines activités relatives à la mise en place et la consolidation de certains services d'emploi, avant le démarrage du projet. Par ailleurs, les informations collectées ont montré que la mise en place annuelle du budget a été un défi dans la mise en œuvre des activités car cela pose un problème de planification. Des retards ont été constatés dans l'exécution des différents volets du projet, ce qui a entraîné une prorogation sans coût de trois mois. Les ressources humaines dédiées au projet étaient suffisantes et avaient des capacités techniques nécessaires pour réaliser le projet. La mutualisation des ressources entre les différents projets du BIT pour la prise en charge de certaines ressources humaines est un élément de l'efficience car elle a permis une économie d'échelle. Les services compétents du BIT à Dakar, au Caire et à Genève ont assuré un backstopping adéquat pour la gestion du projet sur les plans technique, programmatique, administratif et financier.

Orientation vers l'Impact

Le projet, en créant des emplois pour les jeunes dont les femmes, permettra d'augmenter l'autonomie de ces dernières et d'augmenter les revenus au sein des ménages. Selon les données du cadre de résultats du projet, 876,499 journées de travail, soit l'équivalent de 25,985 heures de travail ont été générées grâce aux formations sur site et aux activités de construction du projet. Par ailleurs, la production agroalimentaire et la promotion de la transformation/commercialisation agro-alimentaire contribuent à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations notamment pour sa frange vulnérable. L'accès à une énergie alternative au bois pour cuisiner a été favorisé à travers la construction de 50 biodigesteurs capables de produire du biogaz, fournissant de l'énergie pour s'éclairer et cuisiner au niveau des ménages et cantines scolaires. La réhabilitation du barrage de Lemkhaiss contribue à protéger les propriétés et les populations des villages en aval du bassin ainsi que la ville de Bassikounou des inondations tout en permettant aux bétails de s'abreuver et en créant des opportunités économiques tout autour avec la ferme école agro-silvo-pastorale.

Le projet a contribué au renforcement de la cohésion sociale entre les réfugiés, retournés et populations hôtes en répondant au manque d'opportunités économiques pour les jeunes à risque, au manque de contact et de relations entre des groupes perçus comme antagonistes (exemple : entre populations réfugiées retournées, et communautés locales), et en renforçant le sentiment de confiance et l'égalité de traitement et la non-discrimination entre les communautés engendrant des sentiments de justice et de paix sociale. Le respect des principes et droits fondamentaux (interdiction du travail des enfants avec la cible compris entre 16 et 35 ans, le travail forcé, le renforcement de la protection sociale, etc), sont au cœur des approches du projet avec toutes les catégories socioprofessionnelles ou communautés ethniques disposant des mêmes droits du travail et des mêmes conditions d'accès à l'emploi. Le projet a favorisé l'inclusion financière des réfugiés, retournés et communautés hôtes, en mettant en place des solutions durables pour remédier à leurs contraintes financières, et de leur permettre d'être plus résilients, responsabilisés et protégés durablement.

L'implication du secteur privé et des autorités locales, notamment les communes de Bassikounou et Fassala et la Coordination du camp de Mbera, dans la mise en œuvre des chantiers écoles, a inspiré l'utilisation de cette modalité dans d'autres types de travaux publics comme la construction d'infrastructures communautaires ou la réhabilitation d'écoles. Certaines populations se sont inspirées du projet pour renforcer leurs habitations construites avec les matériaux en terre. Le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme a déjà inclus la construction en matériaux locaux dans ses feuilles de route et plans d'action à travers sa direction de l'Habitat par la construction en terre de 50 logements grâce à des matériaux locaux dans la ville de Sélibaby, Wilaya du Guidimakha. Dans cette même optique, l'on note le partenariat avec l'Etablissement d'exécution des travaux réalisés en matériaux locaux (ETR-ML), pour donner la priorité à la mise à l'échelle, la durabilité et l'appropriation par le gouvernement. Les approches innovantes du projet sont aussi testées et travaillées avec la construction des logements sociaux à Sélibaby par le l'ETR-ML.

En outre, un « *cost benefit analysis* » a été utilisé pour dupliquer les actions, les mettre à l'échelle et mobiliser plus de fonds supplémentaires (USDOS phase 1, USDOS phase 2, UNHCR-UE phase1, phase 2, et phase 3, Japon, PBF Guidimakha, PBF OIT-FAO...).

Il a été engagé dans des discussions sur les modèles de construction développés pour des logements sociaux en adobe. L'évaluation note également la réalisation d'un *Guide illustré d'entretien et de maintenance de bâtiments écoconstruits à base de terre-Typologies développées par l'OIT en Mauritanie entre 2017 et 2024* et une *Etude de capitalisation du dispositif « chantier-école », comme outil de promotion de la cohésion sociale à travers l'inclusion socioéconomique et la création opportunités d'emplois en Mauritanie en cours de finalisation*.

Par ailleurs, le projet a apporté un appui aux petites et moyennes entreprises (PME), coopératives et GIEs, reconnues comme moteurs de la création d'emplois et fréquemment confrontées à des obstacles considérables pour obtenir des contrats publics. En effet, selon les informateurs clés, les appels d'offres s'adressent souvent à de grandes entreprises et/ou avec un système d'adjudication pas souvent transparent. Ainsi, les PME qui sont souvent dépourvues des compétences ou des ressources nécessaires pour exécuter les travaux demandés ont été appuyés (Académie des entreprises), et de par l'allotissement (attribution de certaines parties des travaux répartis en lots et pouvant être pris en charge par des PME) pour permettre aux PME, coopératives et GIEs, d'avoir accès aux projets d'infrastructures.

Durabilité des résultats du projet

La stratégie de durabilité adoptée dans le présent projet repose sur son alignement sur les priorités du Gouvernement et la SCAPP 2016-2030, les cibles nationales des ODD et sur la mise en œuvre d'une approche participative impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le Suivi-Evaluation. Le projet a renforcé les capacités des centres de formation professionnelle en matière d'orientation des jeunes chercheurs d'emplois. Les jeunes formés ont été regroupés en GIE qui sont des structures formalisées et reconnues par les autorités administratives et politiques. Les infrastructures construites sont durables. Les modules de formation sont des modules officiels de l'Etat Mauritanien. Le projet a développé ces modules en collaboration avec l'Etat Mauritanien. Tout le processus de formation a été mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement (modules de formation, formation, certificats, identification des besoins); cela est un gage de durabilité. La durabilité du projet

repose également sur le relèvement de l'appropriation à travers le renforcement des capacités. En effet, le projet a assuré la durabilité en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des différentes parties prenantes. L'existence du manuel de procédures qui définit les critères de sélection des bénéficiaires favorise la pérennisation du mécanisme d'identification. La modalité de formation « Chantier Ecole » en Mauritanie connaît un début d'institutionnalisation à travers la promulgation du décret sur l'apprentissage et plusieurs arrêtés¹. Les jeunes formés ont été regroupés en Groupements d'Intérêt Economique (GIE) pour certains, et pourront postuler et soumissionner pour des contrats de construction avec l'Etat ou le secteur privé. Les infrastructures construites sont durables. Cependant, la mise en œuvre de techniques de construction en terre nécessite de l'attention, de l'entretien et un respect scrupuleux des indications et directives préconisées par les « connaisseurs avérés ».

L'intérêt affiché par d'autres ministères sectoriels et notamment ceux de l'Environnement et de l'Habitat ouvre de nouvelles perspectives dans la vulgarisation de l'utilisation des matériaux locaux pour un meilleur respect de l'environnement. Cette opportunité pourrait permettre l'inclusion de clauses sociales de formation, d'écoconstruction et d'insertion dans de futurs chantiers de l'Etat. L'utilisation de ces modalités dans la région de Hod El Chargui et la construction de plus de 30 logements sociaux dans cette matière.

Questions transversales

Le projet a pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social à travers la mise en place d'un comité de pilotage. Le projet contribue à l'action contre le changement climatique et pour une transition juste à travers l'utilisation des matériaux locaux de construction. L'approche genre a été considérée tout au long de la programmation, de l'identification et de la mise en œuvre, et le projet a sensiblement contribué à bousculer les stéréotypes sur l'incapacité des femmes à travailler dans certains métiers notamment le BTP. Les stratégies et mesures prises pour promouvoir le genre dans le secteur de la construction sont : sensibilisation sur les métiers avant la présélection des stagiaires, critères de vulnérabilités définis et mécanismes de ciblage mis en place (Comités ou commissions de sélection au niveau local avec une dimension participative et consensuelle) ; organisation et répartition des stagiaires dans les chantiers, notamment les jeunes femmes (activités physique, horaire...). Les jeunes ont bénéficié de la décentralisation des services de formation, de coaching, de formalisation et de protection sociale à travers leur déclaration à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Les stratégies d'amélioration de l'accès aux services financiers et non financiers et à la protection sociale dans le secteur de la construction (par exemple, bourse mensuelle, assurance risques d'accidents de travail, soft skills, coaching, etc.) avec les IMFs, Techghil, Caisse nationale de sécurité sociale et secteur privé, etc.) ont été efficaces et sont reproductibles au niveau national et local.

Non seulement les jeunes femmes ont montré un grand intérêt dans l'apprentissage des métiers du BTC, jadis réservés exclusivement aux hommes, mais quelques performances exceptionnelles ont été relevées à travers les témoignages obtenus. Il existe en Mauritanie un phénomène de féminisation de la pauvreté, qui est davantage accentué en milieu rural, du fait de la persistance de conditions économiques et socioculturelles défavorables à l'autonomisation des femmes. Dans bien des cas, elles sont aussi les seules à pourvoir à l'entretien de leurs enfants. Des emplois rémunérateurs leur sont pourtant rarement proposés. Le projet a attaché beaucoup d'importance à leur participation aux travaux d'infrastructure en chantier-école, dans lesquels les hommes étaient auparavant généralement majoritaires (266 jeunes femmes et hommes, dont au moins 40% de femmes, ont bénéficié d'opportunités d'emploi créées grâce aux services de soutien aux entreprises locales et au développement économique local).

Principales Recommandations, Leçons Apprises et Bonnes Pratiques

RECOMMANDATIONS (R)

R1 : Le budget du projet a été rendu disponible annuellement. Cette approche a été un défi dans la mise en œuvre des activités et dans la planification. **Pour ce genre de projet, il serait nécessaire de rendre disponibles les budgets durant toute la vie du projet.**

R2 : Le BIT a créé les conditions de l'employabilité des jeunes. Il y a aussi la formalisation et l'accès au financement qui permet aux PME d'avoir une solvabilité minimum leur permettant de participer aux processus de passation des marchés, de préfinancer certaines petites activités de démarrage, de payer des cautions parfois demandées. Cependant, les jeunes formés, notamment en maçonnerie-terre, sont confrontés à des défis d'insertion professionnelle. La question de l'insertion professionnelle relève des prérogatives régaliennes du Gouvernement mauritanien en collaboration avec le secteur privé. Ainsi le Gouvernement doit introduire des clauses sociales dans les processus de passation de marchés des projets d'infrastructures. Ces clauses pourraient être spécifiquement conçues pour que les

¹ 4 arrêtés ministériels relatifs à la formation formelle par apprentissage ont été officiellement signés le 21 décembre 2021 par le gouvernement après une large consultation des partenaires sociaux, pour donner suite à une demande de la Direction nationale de l'EFTP pour l'assistance technique du BIT dans l'élaboration du cadre juridique mauritanien de l'EFTP.

entrepreneurs aient l'obligation d'employer un certain pourcentage de jeunes locaux qualifiés pour remplir leurs contrats. **A cet égard, l'Etat devra déployer des efforts pour encourager les entreprises à accueillir les stagiaires d'EFTP, grâce notamment à la mise en place de mesures d'incitation et d'encouragement.**

R3 : Le BIT travaille pour favoriser l'employabilité des jeunes. Un mécanisme de suivi des jeunes formés a été mis en place pour renseigner leur insertion professionnelle. **Le système de suivi d'insertion des jeunes formés doit être renforcé pour permettre de disposer de données en temps réel sur le nombre de jeunes insérés.**

R4 : Le projet a favorisé l'inclusion financière des bénéficiaires. Afin de renforcer cette inclusion financière, **il est nécessaire de renforcer le lien avec l'Association Professionnelle des Institutions et Opérateurs de la Microfinance (APROMI en Mauritanie) et renforcer une collaboration avec la Banque centrale.**

R5 : Le projet a contribué au rapprochement de la formation professionnelle aux jeunes à travers la construction du centre de formation de Mbera. Pour une durabilité de cette approche, **il est nécessaire de faire du centre de MBERA un centre annexe ou l'intégrer dans le dispositif national de la formation professionnelle du côté de l'EETFP de Néma.**

R6 : Le projet vise la promotion de la cohésion sociale. Une ligne de référence sur la situation des bénéficiaires pour mesurer la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix avec des indicateurs testés a été créée sur la base du Manuel de l'OIT : *« Comment concevoir, suivre et évaluer les résultats de consolidation de la paix dans le cadre des programmes d'emplois au service de la paix et de la résilience »*. Cependant, le cadre logique est faible en matière d'indicateurs de cohésion sociale. **Pour des projets similaires, il est nécessaire de renforcer le cadre logique en matière de cohésion sociale. Cela implique la conduite d'études diagnostiques et d'analyse des facteurs de cohésion sociale.**

R7 : Le projet a construit 3 autres centres de formation et de production dont le Centre agroalimentaire de Fassala (Projet BIT-UE-UNHCR), le Centre de formation artisanal de Bassikounou (en cours de finalisation, Projet BIT-UE-UNHCR), le Centre agroalimentaire du camp de MBERA (Projet BIT-BPRM). Le projet a également construit le centre de Formation et de Qualification Professionnelle dans le camp de MBERA. Ce sont donc les jeunes des communautés hôtes qui se déplacent pour aller se faire former dans le camp des réfugiés. Cette approche est sociologiquement et psychologiquement mal appréhendée par le Maire et les populations hôtes. Dans le processus de construction de ce centre de formation, une activité d'ingénierie sociale a permis de sensibiliser les populations et les autorités, y compris le Maire, sur l'objectif du centre et son emplacement géographique. Cependant, les populations hôtes ont voulu également un centre de proximité à cause de la distance (entre 20 et 60 km). Un centre de formation artisanal est en cours de finalisation entre l'OIT et l'UNHCR à Bassikounou à cet effet. **Pour des projets similaires, il faut construire un centre de formation dans la localité des communautés hôtes (Bassikounou).**

R8 : La méthodologie chantier école requiert une période de pratique sur des chantiers. La réalisation de cette dimension de la méthodologie du chantier école requiert la conclusion des partenariats durables avec le secteur privé. Une étude sur les clauses sociales d'insertion dans les chantiers publics a été réalisée. **Prendre des dispositions législatives, normatives et incitatives en faveur des entreprises privées pour les amener à intégrer des jeunes formés dans les centres de formation technique et professionnelle sur la méthodologie du chantier école en contrepartie par exemple de facilités fiscales.**

R9 : Les actions du projet, ont permis d'assoier un climat favorable à la construction avec des matériaux locaux. Il convient de poursuivre l'introduction des matériaux locaux dans les constructions des infrastructures au niveau national, et d'appuyer la production d'un catalogue de normes et spécifications techniques pour la construction en matériaux locaux, **la cartographie des matériaux locaux dans le pays et poursuivre le travail entamé avec les ministères de l'Environnement et le Ministère de l'Habitat et l'Aménagement Territorial et l'Etablissement d'exécution des travaux réalisés en matériaux locaux pour la promotion des emplois verts et de l'écoconstruction.**

LEÇONS APPRISSES (LA) ET BONNES PRATIQUES (BA)

Cette évaluation finale a permis de considérer les leçons apprises et bonnes pratiques suivantes :

Leçons apprises (LA)

LA 1 : Au démarrage de chaque année de mise en œuvre du projet, le BIT a organisé en collaboration avec les autorités locales, le HCR et les organisations locales une série d'ateliers de concertation en novembre 2022 à Bassikounou, Fassala et au camp de Mbera. L'objectif de ces activités était de présenter et de recueillir les recommandations des différentes parties prenantes pour les activités prévues dans le cadre de la nouvelle phase du projet, les sensibiliser sur le fonctionnement des centres de formation professionnelle et son lien avec les services de développement et d'insertion des entreprises (SAE-SAI), et les informer sur les différentes formations disponibles

dans les centres. L'implication effective des partenaires au moment de la formulation du projet a eu l'avantage de faciliter l'appropriation des objectifs et des résultats ainsi que la mise en œuvre du projet.

LA 2 : Le projet cible les groupes vulnérables issus des jeunes réfugiés et des communautés d'accueil (jeunes décrocheurs scolaires, femmes, orphelins, etc.). Ces jeunes n'avaient pas la possibilité d'obtenir des compétences sanctionnées par des diplômes en dehors du système officiel de formation professionnelle dont les offres sont inexistantes à Bassikounou. Ainsi, les activités de formation sur place constituent un refuge et une opportunité importante pour ces groupes vulnérables d'accéder à la formation professionnelle et d'obtenir des compétences pour intégrer le marché du travail.

LA 3 : La modalité de formation chantier-école, qui a été choisie pour mettre en œuvre l'activité de construction du projet est bien adaptée à l'objectif de renforcement des capacités du projet. Néanmoins, la longue durée prévue des travaux (6 à 8 mois) représente un défi en termes de mise en œuvre pour un projet d'un an et/ou avec des budgets annuels, car elle laissait des marges de manœuvres limitées dans la mise en œuvre.

LA 4 : Les formations en ligne et hybrides sont un excellent moyen d'atténuer l'impact de la pandémie et d'économiser beaucoup de temps et de fonds en termes de ressources humaines, permettant ainsi une participation plus large et une rentabilité accrue. Le projet étant mis en œuvre à 1 400 km de Nouakchott et compte tenu des longues distances entre les localités (Fassala, Mbera, Bassikounou, ...) et de l'accès limité à Internet, les formations en face à face nécessitent des fonds considérables, notamment pour les déplacements et restauration. Cependant, les contraintes de la formation en ligne incluent le fait qu'en raison du problème d'accès et de qualité de la connectivité Internet, certains partenaires et bénéficiaires ayant un accès limité aux télécommunications peuvent être laissés de côté.

Bonnes pratiques (BP)

BP 1 : Le modèle du BIT en termes de décentralisation des services d'appui des villes vers les zones rurales (par exemple par la création de centres de formation, le dialogue de partage des connaissances avec les acteurs locaux, le mentorat, le coaching, etc.) et l'amélioration de l'accès au financement (par le biais des IMF) et de la protection sociale dans le secteur de la construction est un « cas d'école ». Il favorise sa proximité avec les bénéficiaires et permet de développer des offres de formation adaptées aux besoins locaux. Une formation qui prend en compte les besoins locaux et spécifiques de formation favorise l'insertion professionnelle des jeunes formés. Le projet fournit des réponses de formation locales adaptés aux besoins du marché local.

BP 2 : L'approche mise en œuvre par le projet pour soutenir la formalisation des GIEs, entreprises, et entreprises coopératives, en les aidant dans une « première étape », à s'enregistrer/se formaliser au niveau local (avec les municipalités de Bassikounou et de Vassala) et la modalité de collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, qui facilite une « deuxième étape » de formalisation au niveau national par l'entremise du Hakem de Bassikounou et du Chef d'Arrondissement de Vassala au niveau du Guichet Unique de la Direction d'Appui à la formalisation.

BP 3 : L'intégration des communautés d'accueil avec les réfugiés dans toutes les actions du projet est une véritable stratégie gagnante pour la cohésion sociale. En effet, cette approche a permis d'éviter ou de minimiser les frustrations, les grognements pour l'établissement d'une confiance mutuelle dans un processus gagnant-gagnant où toutes les parties sont mobilisées pour optimiser les rendements pour de meilleurs bénéfices pour tous.

BP 4 : La mise en place des GIE, d'entreprises et d'entreprises coopératives mixtes (regroupant, les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil), a contribué à l'insertion des jeunes formés par l'approche chantier-école en les insérant dans les constructions des infrastructures du projet.

BP.5 : La mise en place d'une Commission inclusive pour la sélection des jeunes stagiaires garantit la crédibilité du processus et favorise la transparence et l'objectivité dans le choix des jeunes. Cela a contribué à l'acceptation générale des résultats par tous les acteurs et permis d'éviter d'éventuelles plaintes, abus et clientélisme. La présence de structures régionales a renforcé aussi leur conviction du bon déroulement du processus et donc l'appropriation des résultats.

BP.6 : La recherche des complémentarités entre projets/programmes ou actions d'acteurs différents permet d'améliorer la synergie d'actions et la mutualisation des ressources. Cette synergie d'actions permet une capitalisation des bonnes pratiques, leçons apprises et d'éviter les duplications.

BP 7 : Le fait de toujours présélectionner et sélectionner un nombre de bénéficiaires beaucoup plus élevés que ce qui est planifié par le projet, permet de faire face aux abandons d'apprenants en cours de formation et donc d'atteindre le nombre de bénéficiaires ciblé.

I. PRESENTATION DU PROJET

1-1. Contexte et logique du projet

Hodh el Chargui est une région située au sud-est de la Mauritanie à 1400 km à l'est de la capitale, Nouakchott avec une superficie d'environ 182700 km² (soit 17,7% de la superficie totale du pays). Quatrième Moughataa (division infranationale) la plus peuplée de Mauritanie, Bassikounou accueille environ 24 000 habitants et près 1,180,500 (dont environ 60 % d'enfants) réfugiés maliens et 100,807 demandeurs d'asile (HCR, janvier 2024). Plus de 80% d'entre eux vivent dans le camp de réfugiés de Mbera à la frontière Ouest du Mali, d'où ils ont fui le conflit depuis le début de l'année 2012. Cet afflux de population dans la région constitue à la fois un potentiel de nouvelles opportunités, en augmentant la taille du marché local et ses besoins, mais aussi des défis, notamment en termes de cohésion sociale, tant les populations hôtes que les réfugiés dépendent des activités agricoles, principalement l'élevage transhumant, pour leur alimentation et leurs revenus. De même, la présence de réfugiés peut engendrer des tensions par rapport à l'accès aux ressources naturelles.

Les réfugiés sont continuellement dépendants de l'aide alimentaire. Ils manquent de compétences techniques, ce qui les empêche de développer des projets de vie économique durables ou d'aspirer à des emplois prometteurs. Cela est lié au manque d'infrastructures et de capacités de développement du marché, qui limitent les possibilités de tirer parti du potentiel du marché local qu'offre la présence de réfugiés. La région semi-désertique souffre d'une forte dégradation de l'environnement causée par les activités humaines telles que l'agro-pastoralisme intensif, et a donc peu ou pas de capacité de résilience face au changement climatique. Ce phénomène comprend la dégradation des terres et le manque de gestion des déchets solides, à la fois dans le camp de réfugiés et dans les environs.

Ainsi, depuis septembre 2018, le Bureau international du Travail (BIT) met en œuvre des actions en Mauritanie visant à renforcer les moyens d'existence et la promotion du travail décent pour les réfugiés maliens et la population d'accueil dans la Wilaya du Hodh El Chargui. En plus de ses précédents projets dans la zone², le BIT exécute le « programme réfugiés et communautés hôtes », qui a entamé dans sa 1ère et 2ème phase, des actions dans le secteur de la construction et du développement économique local (DEL) visant globalement à renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel. Ces expériences ont permis de lancer des actions pertinentes s'inscrivant dans les politiques nationales avec la construction d'une vingtaine d'infrastructures de types variés (école, lycée, centre de formation, centre de transformation agro-alimentaire, piste de désenclavement, digue, logements d'enseignants, fermes écoles agrosylvopastorales, et biodigesteurs domestiques). Il y a aussi la participation de plus de plus de 2000 jeunes réfugiés et mauritaniens à la formation initiale, type Certificat des Compétences (CC) et la mise en place et le transfert à l'Agence nationale pour l'emploi (TECHGHIL) des 3 réseaux SAI – SAE mis en place par le projet dans les communes de Bassikounou, Fassala et au camp de Mbera.

Grâce à l'élargissement proposé du partenariat OIT-BPRM sur la période de septembre 2023 à août 2024 (3ème année de la 2ème phase et objet de la présente évaluation), l'OIT prévoit de contribuer à la résolution des problèmes clés dans la Moughataa de Bassikounou, tels que l'insuffisance des infrastructures et des services de base, y compris ceux liés à l'éducation, à l'emploi et à la formation professionnelle, l'exclusion du marché du travail et les compétences limitées pour les secteurs émergents, la détérioration des ressources naturelles et économiques disponibles localement, etc.

1-2. Présentation du projet

Objectifs, résultats attendus et stratégie de mise en œuvre du projet

Le projet : « *Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou* » vise globalement à renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel.

Les objectifs/résultats attendus et produits du projet sont :

Objectif 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère.

² Projets USDOS 1ère phase de 3 ans, USDOS 2ème phase de 3 ans en cours, Japon 2019-2020 et HCR 2018, 2019 et 2020-2021

- **Produit 1.1** : Opérationnalisation et fonctionnement efficace des quatre (4) centres locaux de formation professionnelle et de production dans les six (6) chaînes de valeur de l'éco-construction, de la viande, du cuir, de la couture, du jardinage et de la production fourragère.
- **Produit 1.2** : Les pratiques locales d'apprentissage informel dans les six (6) chaînes de valeur sont améliorées grâce à des approches basées sur la résilience et à des liens avec la plateforme de formation professionnelle.
- **Produit 1.3** : La pérennité de la plateforme de formation professionnelle est assurée à travers la préparation de sa passation à l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nema

Objectif 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

- **Produit 2.1** : Les fournisseurs de services de développement durable des entreprises et d'intégration sur le marché du travail sont organisés en réseau local pour fournir des services à 1 200 bénéficiaires.
- **Produit 2.2** : Les entreprises locales des 6 (six) chaînes de valeur bénéficient d'un accès amélioré aux nouveaux marchés et méthodes de production.
- **Produit 2.3** : Des services d'emploi inclusifs pour les réfugiés et les communautés d'accueil sont promus en étroite collaboration avec TECHGHIL.

Objectif 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.

- **Produit 3.1** : Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans l'économie verte à travers la promotion d'un logement social en terre conçu et promu en étroite collaboration avec la Direction de l'habitat et de la promotion immobilière.
- **Produit 3.2** : Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil ont accru/amélioré l'accès à une énergie de cuisson propre et à l'éclairage grâce à l'installation de biodigesteurs équipés de kits solaires.
- **Produit 3.3** : Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des travaux verts pour la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales de base dans la moughataa.

La zone d'intervention du projet est la Moughataa de Bassikounou, constituée par les localités de Mbera, Bassikounou et Fassala.

1-3. Bénéficiaires du projet

❖ *Les institutions*

Il s'agit du personnel technique du ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers et du ministère de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, notamment les agences des Directions de l'Emploi et la Direction de la Formation Professionnelle, à savoir : l'Agence Techghil (ex-ANAPEJ) et l'INAP-FTP ou encore le personnel des communes dans les régions cibles. En outre, la Direction Nationale de l'Habitat et du Développement Immobilier a été impliquée pour la promotion de l'éco-construction de logements sociaux ; la Direction du Climat et de l'Economie Verte du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour la promotion des emplois verts et les opportunités d'affaires dans l'économie verte l'Inspection de l'Enseignement National (IDEN) du Ministère de l'Education et de la Réforme de l'Enseignement, l'Inspection de la Jeunesse de la Moughataa de Bassikounou, la Moughataa de Bassikounou, les organisations professionnelles locales et communautaires (Réseaux départementaux des jeunes de Bassikounou et de Fassala, Association de la jeunesse du camp de MBERA, Coopératives et groupements professionnels).

✚ *Les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil*

Le projet a ciblé les jeunes femmes et hommes (âgés de 16 à 35 ans) désireux d'améliorer leur employabilité et leurs moyens de subsistance.

✚ *Le secteur privé*

Les entreprises locales des 6 chaînes de valeur. Les fournisseurs de services de développement durable des entreprises et d'intégration sur le marché du travail.

1-4. La stratégie de mise en œuvre du projet

Le projet se base sur un modèle d'intervention intégré, qui vise à améliorer l'offre de compétences des jeunes par une modalité de formation pratique et qualifiante (chantier-école) et à développer les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance, en accompagnant les entreprises dans les secteurs porteurs identifiés. La logique de l'intervention a reposé sur les interventions initiées dans une phase précédente du projet (septembre 2018 – août 2021) et durant les 2 premières années de la phase en cours du projet (septembre 2021 – août 2023), pour consolider à la fois l'employabilité des jeunes et développer la demande du côté des entreprises locales. En outre, elle a reposé sur les diagnostics préalables des besoins et des opportunités réalisés par le BIT, en collaboration avec le HCR, notamment: *étude sur les enjeux environnementaux à Bassikounou (BIT,2019)* ; *Analyse chaîne de valeur infrastructures (BIT,2018)* ; *Etude hydraulique sur le bassin versant de Lemkhaiss (BIT,2020)* ; *Etude participative d'aménagement du bassin versant de Lemkhaiss (BIT,2020)* ; *Projet de planification territoriale de la Moughataa de Bassikounou (BIT,2021)*, *Etude diagnostic des capacités de production laitière, de structuration de la filière lait à Bassikounou (BIT,2020)* et *Etudes technique, financière et environnementale pour la construction des différents types d'infrastructures (2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024)*.

La stratégie de développement du projet dans la Moughataa était de veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil aient un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle pour développer leurs compétences et expérience professionnelle, en particulier dans des chaînes de valeur spécifiques. Il accompagnait également les entreprises et les professionnels locaux dans les six filières ciblées pour développer leurs activités de production et de commercialisation. Il a facilité l'insertion sur le marché du travail en renforçant un réseau de services d'appui aux entreprises (SAE) et en démultipliant ses activités. Enfin, il visait à mettre en œuvre des projets pilotes sur les emplois verts et l'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale.

Concrètement, le **premier pilier** du projet a consisté à opérationnaliser une plateforme de formation professionnelle pour permettre aux jeunes d'acquérir simultanément des compétences et une expérience professionnelle dans des chaînes de valeur spécifiques, sélectionnées pour leur potentiel élevé de création d'emplois et leur capacité d'atténuation des risques environnementaux. Afin d'assurer la création d'emplois, le projet a renforcé également dans son **2^{ème} pilier** un **réseau de services de développement des entreprises et l'intensification de ses activités**. Le **troisième pilier** du projet a consisté à la mise en œuvre de projets d'économie verte, dont le développement et la promotion d'un produit écohabitat social pour les enseignants des écoles, la construction de biodigesteurs pour les ménages et cantines scolaires des écoles, la réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles et éducatives, l'installation de fermes écoles agro-silvo-pastorale et le reboisement de zones agricoles.

Pour la mise en œuvre, le projet a mobilisé en dehors des moyens du bailleur principal, les partenaires des agences du Système des Nations Unies (SNU) dont l'UNHCR, l'UNICEF, l'OIM, le PAM, les ONGs internationales et locales et les organisations syndicales présentes sur le terrain, et les opérateurs de mise en œuvre expérimentés et déjà familiers avec les thématiques déployées, notamment le secteur privé national et local.

1-5. Dispositif de gestion du projet

Le projet est mis en œuvre par une équipe de projet basée à Nouakchott et dans la Moughataa de Bassikounou, qui est composée d'un Responsable technique et pédagogique international à temps plein, de 2 coordonnateurs nationaux de projet à temps plein, ingénieur et relèvement socio-économique, d'une responsable administrative et financière à temps plein et 2 chauffeurs à temps plein. Un partage supplémentaire des coûts avec d'autres projets est de mise pour permettre à l'équipe du projet de recevoir un soutien technique et de gestion et d'échanger des connaissances et des expériences, y compris pour le développement mutuel de méthodes et d'approches en Mauritanie. Il s'agit d'un Assistant en Communication et Gestion de l'Information, de 2 Coordonnateurs Nationaux de Projets formation professionnelle et insertion des Jeunes, d'un Assistant en Suivi et Évaluation et d'un Responsable Finance et Administration.

II. CADRE, PORTÉE ET DESTINATAIRES DE L'ÉVALUATION

2-1. Cadre de l'évaluation

L'évaluation a été conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars est sujet au moins à une évaluation indépendante. L'évaluation à mi-parcours de ce projet étant interne, la présente évaluation finale a été indépendante et conduite par un évaluateur indépendant recruté à cet effet et géré par un gestionnaire d'évaluation certifié par EVAL/BIT n'ayant aucune relation avec le projet. L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition

de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies. D'une façon générale, cette évaluation indépendante finale a suivi les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, Checklist 4.8 "Preparing the inception report", la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la Checklist 4.2 "Preparing the evaluation report".

2-2. Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation finale indépendante avait pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa pertinence, sa cohérence, sa performance, son efficacité, son impact et sa durabilité. Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont :

- Examiner les contributions du projet aux cadres nationaux de développement, aux objectifs de développement durable (ODDs) et à l'UNSCDF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs énoncés et les résultats attendus, tout en identifiant les facteurs de soutien et les contraintes qui y ont conduit ;
- Analyser les stratégies de mise en œuvre du projet en ce qui concerne leur efficacité qui ont contribué à l'atteinte des résultats du projet y compris des résultats inattendus (positives ou négatives),
- Examiner les structures institutionnelles, les capacités d'exécution des projets, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;
- Analyser l'efficacité de l'utilisation des ressources financières, humaines et matériels pendant la mise en œuvre des projets ;
- Examiner l'impact potentiel du projet ;
- Examiner les stratégies de durabilité du projet ;
- Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- Fournir des recommandations aux parties prenantes du projet pour promouvoir la durabilité et soutenir le développement ultérieur des résultats du projet, et aussi pour le développement par le BIT de nouveaux projets similaires.

2-3. Champ de l'évaluation

L'évaluation finale indépendante a porté sur l'ensemble des périodes de mise en œuvre du projet en question dans son ensemble, de septembre 2023 à la date démarrage de l'évaluation (août 2024), en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet. La portée géographique a concerné les localités de Mbera, Bassikounou et Fassala. L'évaluation a pris en compte l'ensemble des données de base disponibles, les données de l'évaluation à mi-parcours, et celles produites pendant la mise en œuvre du projet, de sorte à montrer une certaine évolution de la situation avant et après le projet.

2-4. Clients de l'évaluation

Les principaux clients de l'évaluation sont les mandants de l'OIT. Il s'agit notamment du gouvernement (autorités locales et ministères), et des organisations d'employeurs et de travailleurs. Les autres clients concernés sont le bailleur de fonds USDOS, les agences des Nations Unies concernées (HCR, UNICEF, PAM et OIM), les ONG internationales et locales et l'OIT (bureau de pays d'Alger, équipe de travail décent à Dakar et au Caire, programme EIIP et départements ENTREPRISES, SKILLS et MIGRANT au siège).

2-5. Critères et questions évaluatives

L'évaluation finale indépendante a fondé son analyse sur les critères d'évaluation appliqués dans le système des Nations Unies : la pertinence et la cohérence, la validité de la conception, l'efficacité, l'efficacité, l'orientation vers l'impact et la durabilité tels que définis dans le ILO policy guidelines for Evaluation. L'évaluation a intégré l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. L'approche « genre et non-discrimination » ne fait pas allusion aux inégalités entre hommes et femmes uniquement, mais touche aussi d'autres catégories relevant du projet. Cette question a été traitée conformément à la note d'orientation n° 4 et à la note d'orientation n° 7 d'ÉVAL afin de garantir la participation des parties prenantes. En outre, elle a prêté une attention aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation a porté sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci. L'analyse a surtout reflété le « pourquoi » des résultats obtenus et de la manière de leur réalisation.

2-6. Questions principales de l'évaluation

L'évaluateur a examiné les questions évaluatives suivantes, qui ont été adoptées dans la phase de démarrage avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation :

Tableau 1 : Questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
<p>Pertinence stratégique et cohérence du projet</p> <p><i>Validité de la conception</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres et stratégies de développement du Gouvernement de la Mauritanie, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ? 2. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-ils suffisamment associés à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi du projet ? 3. Le projet est-il pertinent par rapport aux besoins ressentis des bénéficiaires (design et pendant l'implémentation) ? 4. Les objectifs et produits sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ? 5. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est-il cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les résultats, indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?) 6. Le projet a-t-il une théorie claire du changement (explicite ou implicite) qui décrit le lien de causalité entre les extrants et les résultats et l'impact et le contexte ? Intègrent-ils une approche de genre ? 7. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en oeuvre et les résultats du projet ? 8. Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ? 9. Comment les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont-elles été pris en compte dans la conception du projet ?
<p>Performances et efficacité du projet</p>	<ol style="list-style-type: none"> 10. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont-ils été atteints ? 11. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique et la théorie de changement du projet ont-elles été soutenues ? 12. La quantité et la qualité des résultats obtenus ont-elles été satisfaisantes et prennent-elles en compte le genre et les groupes vulnérables ? 13. Est-ce qu'il y a des produits et des résultats positifs et/ou négatifs inattendus obtenus ? Lesquels et pourquoi ? Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter pour réduire les effets des résultats négatifs inattendus ? 14. Quels sont les facteurs facilitateurs et les obstacles que le projet a rencontré dans sa mise en oeuvre ? Comment le projet a-t-il fait face ? 15. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ? Ce dispositif a-t-il pris en compte le genre ?
<p>Efficacité des ressources utilisées</p>	<ol style="list-style-type: none"> 16. Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes cibles ? 17. Les moyens mis à la disposition des projets sont-ils utilisés de façon efficiente ? Les activités qui soutiennent la stratégie ont-elles été rentables ? D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?
<p>Efficacité du dispositif de gestion</p>	<ol style="list-style-type: none"> 18. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier ? 19. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandats tripartites ont-ils été engagés dans la conception, le suivi évaluation et la mise en oeuvre

	<p>du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre les projets et les partenaires clés ?</p> <p>20. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales) ?</p> <p>21. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?</p>
Orientation vers l'impact et la durabilité du projet	<p>22. Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit dans la vie des bénéficiaires finaux du projet ?</p> <p>23. 59. Quelles sont les principales institutions qui bénéficient de la mise en oeuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité tout en prenant en compte une approche genre ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat ? Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en oeuvre du projet ? A quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?</p> <p>24. Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ?</p> <p>25. L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?</p>
Genre et non-discrimination	<p>26. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées ?</p> <p>27. 63. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?</p> <p>28. 64. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?</p> <p>29. 65. Quels autres groupes vulnérables ont été identifiés, ciblés et bénéficiés des résultats du projet (par exemple les jeunes) et comment l'ont-ils été ?</p>
Thèmes transversaux	<p>30. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en oeuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ?</p> <p>31. Le projet contribue-t-il effectivement à une transition juste pour tous dans l'action contre le changement climatique ?</p>

La matrice d'évaluation en annexe au rapport de démarrage de l'évaluation reprend les questions initiales et les modifications proposées qui ont constitué la référence de base de l'évaluation.

2-7. Conduite de l'évaluation

L'évaluation a été conduite dans la période de juin à août à octobre 2024. Elle s'est déroulée en trois principales séquences : phase préparatoire, phase de collecte des données et d'analyse, et phase de rapportage. Les activités menées au cours de ces séquences sont: briefing entre l'évaluateur et le Gestionnaire de l'évaluation ; revue des documents relatifs au projet ; rédaction du rapport de démarrage ; revue et finalisation du rapport de démarrage ; collecte des données sur le terrain et à distance; analyse des données ; organisation de l'atelier de restitution avec les parties prenantes pour discuter des résultats préliminaires de l'évaluation ; rédaction du rapport préliminaire ; révision du rapport par le BIT et les partenaires, et transmission des observations ; prise en compte des observations dans le rapport final.

III. METHODOLOGIE ET LIMITATIONS

3-1. Méthodologie

L'évaluation a utilisé l'approche mixte, y compris la triangulation, pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de conception, de collecte des données et de rapportage. La collecte de l'information s'est faite sur la base d'une revue documentaire, d'interview des informateurs clés (les entretiens individuels semi-structurés), les discussions de groupe, l'observation directe notamment à travers des visites de certains sites d'intervention et le croisement des données. Plus spécifiquement, ces méthodes ont inclus :

Les méthodes quantitatives : La partie quantitative a visé à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées dans les rapports de progrès du projet, le rapport d'évaluation à mi-parcours. Cette partie de l'évaluation a pris le cadre de résultats du projet comme son point de départ. L'évaluation a réuni les données nécessaires pour renseigner les indicateurs du cadre de résultats.

Les méthodes qualitatives : Elles ont inclus la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, les focus groupes avec les parties prenantes et auprès d'informateurs clés et l'observation directe afin de compléter les données qualitatives. Elles ont servi à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuels attribués ou attribuables au projet.

L'utilisation d'outils et de sources multiples a permis de nous assurer que chaque question de l'évaluation a été adressée d'une façon crédible, et les données utilisées ont été triangulées pour leur validation, aussi souvent que nécessaire. Durant cette mission, le consultant s'est assuré du respect du principe de « Ne pas nuire ». Durant toute la mission, la vie et le bien-être de toutes les parties prenantes à la mission, ont été pris en compte en priorité.

Pour la conduite de l'évaluation, la méthodologie adoptée a été articulée autour de trois phases définies comme suit :

Phase 1 : Préparation de la mission

Pour la préparation de la mission, des réunions préliminaires ont été organisées avec les informateurs clés du BIT, en plus de la collecte et de la revue documentaire initiale, puis le rapport de démarrage élaboré et validé par le gestionnaire de l'évaluation.

- ✚ **Organisation de la réunion de démarrage et entretiens préliminaires** : Au démarrage de la mission, une réunion initiale à distance a été organisée sous la houlette du gestionnaire de l'évaluation, impliquant le consultant, le chef du projet et le personnel administratif du bureau pays pour expliquer, d'une part la démarche méthodologique, les outils et les processus d'évaluation dans le contexte du BIT et d'autre part le cadre du projet. Puis des échanges ont abordé les aspects administratifs, financiers et logistiques de l'évaluation. Les échanges ont permis d'organiser la mission de terrain.
- ✚ **La revue documentaire** : Elle a consisté en la revue systématique des documents existants pour une meilleure compréhension du contexte, des progrès et des défis, notamment la revue des documents clés. La revue des documents a couvert les rapports d'activités périodiques et le rapport récapitulatif couvrant la période de la mise en œuvre, le rapport de l'évaluation à mi-parcours, et d'autres documents stratégiques.

Les informations issues des entretiens préliminaires et celles tirées de la revue documentaire ont été mises à profit pour élaborer le rapport de démarrage incluant la compréhension du mandat d'évaluation, le cadre de l'évaluation, les questions clés ainsi que les outils de collecte de données et la méthodologie.

Phase 2 : Conduite des activités de collecte de données auprès des parties prenantes

Cette phase a consisté en une mission de terrain afin de collecter les données nécessaires auprès des parties prenantes pour répondre aux questions de l'évaluation.

Les entretiens individuels semi-structurés ont été menés auprès des Autorités administratives et politiques de la Moughataa de Bassikounou (préfet ; Maire) ; des responsables régionaux du ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. En outre, les Agences du Système des Nations Unies (UNICEF, OIM, PAM, PNUD, HCR, PNUD), des organisations internationales (GIZ, ACF), des organisations patronales et professionnelles et des IMF, l'Agence Nationale de l'Emploi connue sous le nom « Agence TECHGHIL », Djikké, le coordonnateur du camp de Mbera ; l'inspecteur de la jeunesse de Bassikounou, le Président des jeunes du camp de Mbera, les directeurs d'écoles, les gardiens des écoles, les chefs de ménages bénéficiaires des biodigesteurs, le responsable du centre de formation du camp de Mbera.

Des entretiens ont été organisés avec l'équipe de projet basée à Nouakchott et dans la Moughataa de Bassikounou, notamment le Responsable technique et pédagogique international, les 2 coordonnateurs nationaux de projet, l'ingénieur génie civil et rural et relèvement socio-économique, la responsable administrative et financière, les 2 chauffeurs. Par ailleurs, les entretiens ont eu lieu avec le Responsable principal du programme d'investissement à forte intensité d'emploi au bureau de l'OIT à Dakar, la Spécialiste du développement des compétences et de l'employabilité, le Spécialiste du développement des entreprises et de la création d'emplois au bureau de l'OIT du Caire, la Spécialiste technique de l'emploi et du travail décent pour la paix et la résilience.

Des outils de collecte de données ont été élaborés à cet effet. Au total, les entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 32 personnes dont 02 femmes.

Des entretiens de groupes ont été réalisés auprès des jeunes hommes et femmes bénéficiaires des actions du projet. Des entretiens de groupes ont été organisés avec les jeunes femmes et hommes (âgés de 16 à 35 ans) issus des populations des réfugiés, des populations hôtes et des populations retournés. De façon concrète, six (06) focus groups ont été organisés avec les élèves des établissements de formation professionnelle (stagiaires) ; quatre (04) focus group avec les femmes et hommes, membres des comités de gestion des centres de transformation agroalimentaires de Mbera et Fassala ; les bénéficiaires des fermes agrosylvopastorales de Lemkhaiss et de Néré. Au total, les focus groups ont été organisés avec quatre-vingt-deux (82) personnes, dont 49 femmes.

Des observations directes ont été faites dans le camp de réfugiés de Mbera, dans les ménages bénéficiaires des biodigesteurs domestiques avec lampes à biogaz, dans les écoles bénéficiant de la construction de logements d'enseignants, à la ferme sylvo-agropastorale et à la digue de Lemkhais. Ces observations directes ont permis également d'apprécier la qualité et la solidité des matériaux locaux utilisés dans la construction des infrastructures. Les visites sur le terrain ont contribué à la validation sur place des principaux résultats et interventions tangibles. Les données générées ont complété celles qui ont été collectées lors des entretiens auprès des personnes ressources. Ces observations ont été réalisées à partir d'une grille d'observation remplie au cours de la visite de terrain pour les infrastructures, et d'un guide d'entretien pour les autres aspects.

Phase 3 : Traitement des données et rapportage

Les données collectées lors des différents entretiens (individuels et focus groups) et au cours de l'observation ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour dégager les principales tendances et idées fortes contenues dans les informations livrées, selon la méthode suivante : Extraction, pour chaque thème, des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans chacun des groupes et dans l'ensemble ; comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences ; illustration des messages clés par un verbatim qui reflète la perception exprimée par les enquêtés. L'analyse a permis d'identifier et d'analyser les acquis du projet, les contraintes, les faiblesses et les points forts, et d'en tirer les leçons apprises. De même, l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces a été réalisée.

L'analyse a été faite sur la base des constats obtenus après triangulation des informations recueillies, c'est-à-dire par une comparaison croisée des trois méthodes de collecte de données décrites plus haut et/ou par un recoupement auprès de diverses sources. La triangulation a permis de valider les principales conclusions à partir desquelles les recommandations ont été tirées.

Deux ateliers virtuels ont été organisés le 14 août 2024 à Bassikounou et le 16 août 2024 à Nouakchott avec les parties prenantes (le personnel du projet, la partie gouvernementale) pour valider les résultats et combler les lacunes en matière de données. A la fin du processus de collecte des données, le consultant a élaboré le projet de rapport de l'évaluation. L'élaboration du rapport final fait suite à la prise en compte des observations des parties prenantes.

3-2. Limites méthodologiques de l'évaluation

Les principales limitations de l'évaluation finale ont été les suivantes :

Tableau 2 : Défis rencontrés et stratégies de mitigation

DEFIS RENCONTRES	STRATEGIES DE MITIGATION
Indisponibilité de certains acteurs pendant la période de l'évaluation pour participer à des entretiens en présentiel du fait de la période des vacances du mois d'août	Echanges téléphoniques, WhatsApp et Teams et Googlemeet
Absence de données solides (statistiques) pour apprécier l'insertion professionnelle des jeunes stagiaires ; Absence d'évaluation d'impact environnemental pour mesurer l'impact réel du projet sur le changement climatique.	Les informations qualitatives ont permis de donner quelques réponses.

IV. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

A l'issue des différents travaux de collecte d'information et de traitement de données, les résultats de l'évaluation ont été structurés suivant les critères et questions d'évaluation définis.

4-1. Pertinence stratégique et cohérence du projet incluant la validité de la conception du projet

❖ *Le projet est aligné aux cadres et stratégies de développement du Gouvernement de la Mauritanie*

La revue documentaire, les entretiens avec les acteurs et les visites de terrain ont montré que le projet était approprié au contexte de la Mauritanie en ce sens qu'il s'est inscrit dans la volonté politique et le cadre législatif du pays en matière de formation technique et professionnelle, d'employabilité des jeunes et de valorisation des matériaux locaux dans la construction. En effet, le projet est en phase avec la loi relative à la formation professionnelle (**loi N° 2018-038**) dans son article 2 et reprise par la loi d'orientation du système éducatif national (**loi N° 2022-023**) qui stipule que : « la Formation Professionnelle et Technique est l'ensemble des formes, niveaux et cycles du processus d'enseignement, de formation et de qualification, qui ont pour objet de faire acquérir aux bénéficiaires, jeunes ou adultes, des connaissances, capacités et comportements qu'exige l'exercice d'une profession ou d'un métier ».

Le projet s'inscrit dans le levier stratégique n°2 de la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée** (SCAPP 2016-2030³), qui a pour objectif de promouvoir le développement d'un capital humain à même de faciliter la croissance économique et d'en tirer le meilleur profit. Le projet cadre avec la **Stratégie régionale de la croissance accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP)** pour la Wilaya du Hodh El Chargui. Le projet est intrinsèquement lié à la **Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) 2019-2030** qui se donne comme objectif général d'assurer aux personnes d'âge adulte qui le désirent la possibilité d'exercer une activité économique générant un revenu décent, en améliorant le niveau d'éducation et de formation de la population. Le projet est en phase avec les objectifs de la **Stratégie nationale de promotion de la micro et petite entreprise (SNMPE)**.

De même, l'objectif de développement du projet, relativement à l'enseignement technique et la formation professionnelle, s'inscrit dans les axes de la **Stratégie 2023 – 2030 de l'EFTP de la Mauritanie** : *Axe stratégique 1 : Amélioration de l'accès à la formation professionnelle à travers la densification et la diversification de l'offre de l'EFTP.* - *Axe stratégique 2 : Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'offre de l'EFTP.* - *Axe stratégique 3 : Développement d'outils normatifs pour le rapprochement de l'offre de l'EFTP des besoins de l'économie en compétences.*

Le projet, à travers le troisième pilier qui est la mise en œuvre de projets d'économie verte, est en phase avec l'initiative « **l'initiative « Action Climatique pour l'Emploi** » de l'ONU, rejoint par la Mauritanie. Le projet s'inscrit aussi dans la Stratégie nationale de décentralisation et de développement local. Le projet contribue à la mise en œuvre du plan d'action national de promotion de l'emploi verts et concourt à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'environnement.

❖ **Le projet est aligné aux standards de l'OIT**

Le projet contribue au premier pilier du Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD), « *la promotion d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en milieu urbain et rural* », notamment l'activité 1.2 concernant « *la promotion de programmes d'investissement à forte intensité d'emploi avec l'utilisation des ressources locales dans le secteur de la construction* ». À un niveau stratégique plus large de l'OIT, le projet contribue aux Résultats de Programme Pays (CPO) suivants et aux résultats du « Programme et budget 2022-2023 » de l'OIT de façon globale :

- CPO MRT105 - Les opportunités d'emploi pour les jeunes hommes et femmes sont créées sur la base de travaux d'infrastructures décentralisées. Ce programme est lié aux résultats et produits suivants du programme et budget de l'OIT :
 - ✚ **Résultat 3 : Transitions économiques, sociales et environnementales vers le plein emploi, productif et librement choisi et un travail décent pour tous**
 - ✚ **Résultat 5 : Compétences et apprentissage tout au long de la vie pour faciliter l'accès et les transitions sur le marché du travail**
- CPO MRT107 - Les mandants tripartites mettent en œuvre des programmes pour la promotion de l'emploi durable et le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs de croissance clés –
 - ❖ **Résultat 4 : Entreprises durables en tant que génératrices d'emplois et promotrices de l'innovation et du travail décent**
 - ❖ **Le projet est aligné aux ODDs**

Le projet contribue aux ODD suivants : ODD 1 ; ODD 8 ; ODD 13 ; ODD 5 ; ODD 16 ; *ODD 10* et ODD 15.

❖ **Le projet s'aligne sur l'UNSDCF**

Les résultats du projet sont alignés sur les effets du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la Mauritanie 2024-2027 :

- **Effet 1 :** *D'ici 2027, la population en Mauritanie, en particulier les plus vulnérables et marginalisés, bénéficient et participent activement à un processus national de développement durable, plus diversifié, plus résilient aux chocs économiques et environnementaux favorisant la réduction des inégalités.*
- **Effet 2 :** *D'ici 2027, la population en Mauritanie, particulièrement les populations vulnérables, accèdent aux services de base de qualité, inclusifs et durables.*
- **Effet 4 :** *D'ici 2027 la population en Mauritanie, particulièrement les plus vulnérables, jouit pleinement de ses droits, dans un cadre sûr, paisible et respectueux de l'environnement.*

Le projet était également aligné sur l'objectif du Système des Nations Unies de renforcer les liens entre activités humanitaires et de développement au niveau local (NEXUS).

❖ ***Le projet s'aligne aux besoins des institutions partenaires et des groupes ciblés***

La revue documentaire, les entretiens avec les responsables de l'EFTP ont montré que les jeunes en Mauritanie en général et à Bassikounou en particulier, font face au chômage et au manque d'accès aux formations professionnelles. Cette situation met en péril le développement social, économique et politique des jeunes.

En outre, le département de Bassikounou accueille une communauté de réfugiés croissante, qui compte désormais 200 000 personnes, dont plus de 82 000 hors du camp, 800 000 têtes de bétail, y compris les rapatriés, et 2 951 à Adel Bagrou et 2 190 à Amourj (HCR, mai 2024) en raison de l'intensification des violences au Mali. Des groupes de discussion menés localement avec des jeunes mauritaniens et des réfugiés ont mis en évidence le fait que le manque d'opportunités économiques et d'accès aux services de microfinance et au développement des compétences étaient des sources majeures de fragilité. Plus de la moitié (51,1%) de la population totale du camp de Mbera est en situation de « chômage » et n'est ni scolarisée ni employée. Les femmes sont particulièrement touchées par le manque d'opportunités économiques. Aussi, la présence permanente des réfugiés a un impact négatif sur l'environnement.

En matière d'ingénierie de formation, la revue documentaire, les entretiens individuels avec les cadres des ministères de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique et de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers ont montré que l'EFTP est confronté à des défis. En effet, la capacité d'accueil du dispositif de l'EFTP est très faible. Globalement l'infrastructure n'est pas optimale. Outre ces aspects, les informateurs clés ont souligné qu'il existe encore une présence limitée des services publics décentralisés, notamment en matière de services d'emploi et de formation professionnelle. Ainsi, le projet « *Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou* » en Mauritanie » contribue à fournir aux jeunes des formations professionnelles qui leur permettront de développer leurs compétences, de gagner en autonomie et, de s'épanouir dans leur vie professionnelle.

❖ ***Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent suffisamment associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet***

La revue documentaire, les entretiens avec les acteurs étatiques, ont montré que le projet a impliqué les institutions nationales / régionales et les groupes cibles à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet. Les principaux interlocuteurs ont été le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM), notamment sa Direction Générale de la Formation Technique et Professionnelle (DGFTP) de l'EFTP de Nema à la tête des Centres de Formation Professionnelle, et l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) à la tête de Formation et d'Ingénierie Pédagogique du ministère de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique (MEJSSC). Le ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MATUH) a été impliqué car il a pour mandat à la fois de promouvoir le logement social et de favoriser l'utilisation de matériaux locaux. L'Agence TECHGHIL (dénommé également Agence Nationale de l'Emploi (ANE) a été impliqué dans le déploiement de services d'orientation professionnelle et de placement sur la base du protocole d'accord signé avec l'OIT. Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a été impliqué à travers la Cellule de coordination des projets et programmes de développement du Hodh El Chargui qui a appuyé la coordination et le S&E des activités du projet. Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Développement local a joué un rôle clé dans la planification et la réalisation des activités liées au développement économique local.

Des comités régionaux, en étroite collaboration avec le Comité Tripartite sur la Santé et Sécurité au Travail (SST), ont été chargés de la supervision et de l'entretien des constructions. Les organisations patronales et professionnelles – dont la Fédération de la construction et la mutuelle des MPME (Micros, Petites et Moyennes Entreprises) – ont été impliquées dans le projet et ont bénéficié d'un appui et d'un encadrement pour le développement du secteur. Un comité de sélection des participants à la formation a été mis en place et composé de la Mairie, des organisations professionnelles, des leaders communautaires. L'Ecole d'enseignement technique et de formation professionnelle (EETFP) de Nema ont assuré la formation professionnelle au centre et ont participé au suivi pédagogique des stagiaires lors de la troisième étape de formation aux travaux de construction proprement dits. En fin de formation, l'évaluation des apprenants est faite par la Direction Générale de la Formation Technique et Professionnelle (DGFTP) et l'Ecole d'enseignement technique et professionnelle (EETFP de Néma).

❖ ***Les objectifs, produits et activités sont en cohérence, ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement***

La revue documentaire, les entretiens réalisés avec les informateurs clés ont montré que le projet est complémentaire et complet les stratégies et programmes d'autres partenaires et a capitalisé sur les autres projets et programmes en matière de formation professionnelle et insertion des jeunes. D'abord, la logique de l'intervention du projet a capitalisé sur des interventions initiées dans une phase précédente du projet (septembre 2018 – août 2021) et durant les 2 premières années de la phase en cours du projet (septembre 2021 – août 2023), pour consolider à la fois

l'employabilité des jeunes et développer la demande du côté des entreprises locales. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, le projet est cohérent et complémentaire au programme « *Promouvoir l'emploi des jeunes productif et le travail décent des jeunes en Mauritanie* » qui a mis en place des actions concrètes pour favoriser la création de l'emploi décent et productif des jeunes en Mauritanie sur la période 2012-2014. L'ensemble du travail développé par ce programme a constitué un atout pour la mise en place du projet, en particulier en ce qui concerne le renforcement des structures en charge de l'orientation socioprofessionnelle de la gestion du marché de l'emploi, avec des institutions telles que la Direction de la Microfinance et de l'Insertion ou encore avec les centres guides et d'emploi des ONG et des syndicats.

Ensuite, l'identification du projet a capitalisé sur les leçons apprises des projets précédents, notamment le projet PECOBAT du BIT (Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP) en ce qui concerne l'identification des acteurs pour l'exécution directe des travaux ; l'amélioration de l'employabilité des jeunes et le renforcement des capacités de PME par le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux; la mise en place de modes de formation professionnalisant (formation duale : théorique en centre de formation professionnelle et pratique directement sur un chantier) et innovant des chantiers école de construction, la mise en place d'une commission de sélection des bénéficiaires des formations.

Le projet est en cohérence avec le projet « *Améliorer l'employabilité des jeunes et les opportunités de marché dans le secteur de la construction pour renforcer l'autonomie des réfugiés et des communautés d'accueil* » du BIT mis en œuvre à Bassikounou (Hodh El Chargi) qui visait l'amélioration de l'employabilité et les opportunités d'emploi des jeunes réfugiés et des jeunes femmes et hommes des communautés d'accueil grâce aux travaux de construction. Dans cette même veine, le projet est en harmonie avec le projet du BIT : « *Promouvoir les opportunités d'emploi des jeunes pour les réfugiés et la communauté d'accueil par des travaux de construction à forte intensité d'emploi en Mauritanie* » mis en œuvre dans le Hodh El Chargi et qui vise à améliorer la sécurité des réfugiés et des communautés hôtes en promouvant le travail décent et le développement économique local avec des travaux de construction à forte intensité d'emploi.

Enfin, la revue documentaire et les entretiens individuels ont montré des complémentarités entre le projet et des initiatives des agences des nations unies dans le Hodh Chargi. Ainsi, le HCR a mis en place une stratégie qui vise à renforcer la résilience des communautés de réfugiés et d'accueil, à faciliter l'accès et la présence des services nationaux et à promouvoir la coexistence pacifique. Afin de renforcer les capacités de la population d'accueil et des réfugiés en matière de prévention des conflits dans la région du Hodh Chargi, la FAO appuie la réhabilitation des services écologiques clés qui soutiennent les moyens de subsistance et favorisent la cohésion sociale. Le PAM et l'UNICEF, dans une approche multisectorielle, apportent un paquet intégré d'interventions visant la nutrition, la santé, l'éducation, la protection de l'enfance, la sécurité alimentaire, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les moyens d'existence, l'environnement et la protection sociale.

Le FNUAP apporte un appui aux réfugiés dans le camp de Mbera grâce à un partenariat avec l'Association mauritanienne pour la promotion de la famille (AMPF), en matière de promotion et de prestation de services de santé sexuelle et reproductive (SSR). Dans le but de renforcer les moyens d'existence des communautés (réfugiés, communautés hôtes, migrants), l'OIM a mis en œuvre différentes actions telles que la distribution de chèvres laitières, d'aliments bétail, la vaccination du cheptel, l'aménagement des réserves pastorales pour permettre à toutes les communautés (réfugiés et communautés hôtes) de disposer de pâturages en période de soudure. L'OIM a également mis en œuvre des périmètres maraichers dans différentes localités de la Moughataa de Bassikounou.

Si, les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère

Si, les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

Si, les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits

Alors, la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce sera renforcée à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel.

Grâce aux fonds du BPRM et en étroite collaboration avec le HCR, l'UNICEF et d'autres partenaires tels que RET Allemagne, Save the Children, Coopi, l'IMF Djikke et la GIZ, l'OIT a posé des bases solides pour intensifier son intervention visant à favoriser des projets durables, solutions et résilience pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

❖ *Le projet est doté d'un cadre logique, mais n'a pas formulé une théorie du changement explicite par rapport à la situation sur le terrain*

Le projet est doté d'un cadre logique. Le cadre logique articule clairement les objectifs, les risques et les hypothèses qui guident la théorie de changement du projet. La théorie de changement décrit le lien de causalité entre les produits, les résultats et l'impact du projet. La théorie de changement n'est pas annoncée, formulée et explicite. Elle est implicite dans la proposition du projet et sous-jacente au cadre logique. L'évaluation a reconstitué la théorie de changement du projet pour les besoins de l'analyse causale, comme indiqué dans le paragraphe qui suit.

En outre, tous les indicateurs de résultats (objectifs) et de produits sont essentiellement quantitatifs. Il n'existe pas d'indicateur qualitatif. Quoique pertinents, les indicateurs quantitatifs ne permettent pas de mesurer les changements dans les capacités et les compétences et la satisfaction des bénéficiaires. Par exemple, il n'est pas suffisant de savoir le " le nombre de bio digesteurs construits avec l'approche HIMO » ; l'impact de l'utilisation de ces matériels sur la vie des ménages bénéficiaires et la protection de l'environnement sont aussi importantes. Ainsi, la seule quantification du nombre de bio digesteurs semble réductrice. Ces faiblesses, liées au fait que les indicateurs sont purement quantitatifs, se reflètent dans tout le cadre logique du projet. La conception du projet a défini les risques et hypothèses. La théorie de changement intègre l'approche genre. En effet, les indicateurs des produits sont désaérés en genre.

❖ *Le cadre logique du projet est cohérent et les produits ont un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet*

L'évaluation note que le projet est doté d'un cadre logique qui permet de structurer toutes les étapes du projet et donne une vision claire sur les résultats à atteindre. En effet, il comprend des objectifs, des résultats, des activités, des indicateurs, des moyens de vérification, des hypothèses. Ainsi, la lecture du cadre logique permet de comprendre l'objectif de développement poursuivi, les actions prévues pour l'atteinte des objectifs et les problèmes (hypothèses) qui pourraient compromettre le bon déroulement du projet. L'analyse du cadre logique montre une parfaite synergie entre les résultats escomptés du projet. Les objectifs stratégiques (objectifs immédiats) retenus dans le cadre du Projet sont interdépendants et parfaitement intégrés, de sorte que chacun contribue à la fois à la réalisation de l'autre. Par exemple, le premier pilier du projet permet aux jeunes d'acquérir simultanément des compétences et une expérience professionnelle dans des chaînes de valeur spécifiques à travers l'opérationnalisation d'une plateforme de formation professionnelle. L'acquisition des compétences et l'expérience professionnelle favorisent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et la création d'emplois (2ème pilier), par la création d'un réseau de services de développement des entreprises et l'intensification de ses activités. C'est donc une continuité.

Par ailleurs, les questions d'accès aux ressources et de préservation durable de l'environnement sont cruciales pour la cohésion sociale, ainsi que pour l'économie des ménages. Ainsi, à travers le troisième pilier, le projet contribue à la mise en œuvre de projets d'économie verte, dont le développement et la promotion d'un produit écohabitat social pour les enseignants des écoles, la construction de biodigesteurs pour les ménages et cantines scolaires des écoles, la réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles et éducatives, l'installation de fermes écoles agro-silvo-pastorale et le reboisement de zones agricoles. Cependant, le cadre logique est faible en matière d'indicateurs de cohésion sociale.

✚ *La conception du projet n'a pas pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet*

La revue documentaire, les entretiens avec les parties prenantes ont fait ressortir que la conception du projet n'a pas pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet.

✚ **Réduction du budget :** la réduction du budget de 1 500 000 USD à 1 150 000 USD (soit 350 USD de réduction) a entraîné la révision du cadre logique du projet et des indicateurs de résultats. Dans cette veine, la réalisation de certaines infrastructures a été supprimées avant le démarrage du projet et en accord avec le bailleur, notamment : garage école, salle de réunion et informatique qui étaient prévues au niveau du centre de formation et de qualification professionnelle de (CFQP) du camp de Mberra et la réhabilitation d'infrastructures existantes. Ce qui a occasionné une réduction du nombre de stagiaires prévus - et la non-atteinte du nombre planifié. En outre, la situation sociopolitique liée à l'organisation des élections municipales, a occasionné du retard dans la construction de certaines infrastructures telle que la ferme agro-pastorale de Fassala.

✚ **La question de l'escorte armée qui est toujours requise pour tout déplacement du personnel hors de la zone de Bassikounou.** Cette contrainte a entraîné des difficultés dans la supervision des travaux par le personnel local et a créé des coûts supplémentaires pour le projet. La planification trimestrielle des demandes d'escorte via le HCR a permis d'atténuer et d'anticiper ces difficultés.

✚ **Le transport des stagiaires et des travailleurs des communautés d'accueil vers les chantiers de construction qui s'est également révélé coûteux et difficile.** Cela a limité la participation des jeunes, notamment des jeunes femmes des communautés d'accueil, aux travaux, car le nombre visé est parfois inférieur aux attentes. Ces coûts sont toutefois nécessaires dans la mesure où la participation à des

programmes d'investissement à forte intensité d'emploi contribue à promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique. Ils améliorent les contacts et les interactions entre les groupes, renforçant les opportunités de dialogue entre les réfugiés, les rapatriés et les communautés d'accueil qui ont travaillé ensemble pendant la formation à la construction sur site.

✚ **Les problèmes d'approvisionnement en eau** ont ralenti les travaux de construction dans le camp depuis février, ce qui a eu un impact sur le calendrier de livraison des infrastructures. La collaboration et le soutien des municipalités et du HCR pour avoir de l'eau gratuitement à l'extérieur du camp de Mbera et pour la transporter jusqu'aux chantiers de construction ont été importants pour surmonter cette difficulté récurrente dans la région de Bassikounou.

❖ *Le projet a un apport spécifique, une valeur ajoutée par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées*

La revue documentaire, les entretiens réalisés auprès des acteurs institutionnels et des bénéficiaires ont montré que le projet a apporté une valeur ajoutée par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées. En effet, le projet a renforcé les capacités de TECHGHIL (formations en THINK.COOP et START.COOP par exemple) à fournir des services innovants et à valeur ajoutée, en mettant l'accent notamment sur la préparation à l'emploi, l'acquisition des compétences fondamentales pour les jeunes vulnérables. Le projet a contribué à faciliter l'insertion sur le marché du travail en renforçant un réseau de services d'appui aux entreprises (SAE) et en démultipliant ses activités. Les stagiaires de la plateforme de formation professionnelle ont accès à long terme à une large gamme de services d'emploi adaptés à leurs besoins grâce à la remise à TECHGHIL des 3 Bureaux d'Orientation et d'Appui (GSO) créés pour les services d'emploi et de développement des entreprises à Bassikounou, Fassala et le camp de Mbera. Par ailleurs, le réseau local des prestataires de services d'insertion professionnelle et d'accompagnement aux entreprises a été renforcé dans le cadre de l'appui apporté à TECHGHIL par le BIT pour la mise en place de services d'emploi diversifiés adaptés aux besoins des stagiaires diplômés de la plateforme de formation.

Par ailleurs, la stratégie de développement du projet dans la Moughataa a permis aux réfugiés et les communautés d'accueil d'avoir un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle en particulier dans des chaînes de valeur spécifique. Enfin, le projet a mis en œuvre des projets pilotes sur les emplois verts et l'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement, notamment la promotion d'un produit écohabitat social pour les enseignants des écoles, la construction de biodigesteurs pour les ménages et cantines scolaires des écoles, la réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles et éducatives, l'installation de fermes écoles agro-silvo-pastorale et le reboisement de zones agricoles.

❖ *La revue documentaire, les informateurs clés ont montré que le projet a un apport spécifique, une valeur ajoutée par rapport aux activités des partenaires sociaux et autres parties prenantes*

La revue documentaire, les entretiens avec les populations hôtes, les réfugiés et les retournés, les focus groupes avec les femmes, les jeunes ont montré que l'apport spécifique et la valeur ajoutée du projet du BIT par rapport aux activités des autres partenaires, résident dans le fait que cette intervention sert de stratégie de sortie et vise à favoriser complètement la transition de l'aide humanitaire à court terme au développement socio-économique durable à moyen terme de Bassikounou Moughataa. En effet, au moment où certains partenaires distribuent des vivres, Cash transferts aux communautés pour l'assistance humanitaire, le BIT cherche à autonomiser les bénéficiaires à travers l'accès inclusif à la FTP. Les autres agences fournissent la réponse humanitaire à court terme aux réfugiés de Bassikounou en leur permettant d'avoir accès à des moyens de subsistance immédiats, le BIT vient rajouter la dimension de développement durable qui s'inscrit dans le développement à long terme à travers le développement local (fermes et centres agro, centre de formation), les formations professionnelles qui permettent aux jeunes de s'insérer dans le monde du travail sur le long terme. L'OIT a développé une vision stratégique commune pour une nouvelle façon de travailler dans le secteur des moyens de subsistance, soutenant la transition d'une perspective humanitaire vers des activités intégrées et le redressement économique local. Le BIT s'est mis dans une perspective de développement durable en créant des métiers, en améliorant l'employabilité des jeunes, leurs compétences de vie afin de favoriser leur insertion professionnelle. Le projet a contribué au développement local en appuyant les communautés hôtes.

✚ *Les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont été prises en compte dans la conception du projet*

Les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont été prises en compte dans la conception du projet. En effet, l'élaboration du projet a été soutenue par la réalisation préalable d'études diagnostiques qui a permis d'identifier les besoins des jeunes, des femmes, des réfugiés, des retournés, des populations hôtes, la population en

situation de « chômage ». Le BIT a procédé à une analyse sensible au genre des chaînes de valeur et a proposé des actions pour remédier aux contraintes de genre. Ainsi, dans le document de projet (ProDoc), il existe des chapitres consacrés exclusivement à l'analyse genre. Par exemple, le document du projet mentionne que « *les jeunes en particulier continuent d'être confrontés à un manque d'opportunités de croissance en raison d'un accès limité à la terre, aux services de microfinance et au développement des compétences. Les jeunes réfugiés sont confrontés à d'énormes difficultés pour gagner leur vie adéquatement et mener des activités significatives* ». (Document du Projet). Le cadre de résultats du projet établit clairement la prise en compte du genre dans les indicateurs.

Le projet a ciblé particulièrement les populations exclues et vulnérables, notamment les jeunes issus des communautés de réfugiés et d'accueil, les jeunes femmes et hommes (âgés de 16 à 35 ans) désireux d'améliorer leur employabilité et leurs moyens de subsistance. Le projet a veillé à sélectionner les bénéficiaires directs avec une parité de 50% de participants parmi la population réfugiée et un autre 50% parmi les jeunes locaux et rapatriés. Ce sont des catégories sociales qui sont exclues du système de formation traditionnelle. Le projet a visé une participation égale et équilibrée de différents groupes, avec au moins 40 % de femmes et l'inclusion de différents groupes ethniques. Le projet a fait la promotion de l'emploi en faveur des groupes vulnérables (hommes, femmes) et des réfugiés, des jeunes déscolarisés qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école formelle et des centres de formation.

Par ailleurs, le projet a ciblé des chaînes de valeur où les femmes sont majoritairement présentes. Les fermes agrosylvopastorales ont ciblé les cultures maraichères et vivrières qui constituent des activités de prédilection des femmes. Par exemple la ferme agrosylvopastorale de NERE regorge plus de 200 femmes. Les focus groupes réalisés avec les femmes ont montré que la grande majorité des femmes bénéficiaires des fermes agroalimentaires et agropastorales sont des femmes veuves, femmes cheffes de ménages, femmes célibataires avec ou sans enfants.

4-2. Performances et efficacité du projet

❖ *Les résultats et les objectifs du projet ont été atteints*

La revue documentaire, les entretiens avec le staff montrent que le projet a atteint des résultats significatifs en matière de formation des jeunes, d'employabilité, de contribution à l'économie verte et de cohésion sociale. Globalement, le projet a largement atteint et parfois même dépassé les objectifs initialement fixés, si l'on considère les trois principaux résultats. Les résultats finaux enregistrés par le projet par rapport aux résultats initialement fixés dans le document de projet sont résumés dans le tableau suivant, par indicateur.

Tableau 3 : Mesures de la performance du cadre de résultats du projet

ATTEINTE DES RÉSULTATS		
Tous les secteurs / Transversal		
Indicateurs	Réalisations	Taux d'atteinte
1 500 personnes directement touchées par le financement du PRM	- Année 1 du projet : 1576 - Année 2 du projet : 1804 - Année 3 du projet : 608 (le projet est prolongé jusqu'au 30 novembre 2024)	265%
Objectif 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère.		
Indicateurs	Réalisations	Taux d'atteinte
Indicateur 1. 60 femmes et hommes sont formés pour être formateurs dans l'une des 6 chaînes de valeur, avec 50% de jeunes réfugiés maliens et 50% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	Total : 136 - Construction :50 (Maçon voute nubienne 20, Techniciens biogaz 5 ; Maçon généraliste et en terre 15 ; ferrailleur 2, coffreur 2 ; Electricien 2 ; Peintre 2 ; Plombier 2) - Cuir : 21 - Couture et textile : 26 - Viande séchée : Mberra 15 et Fassala 09 - Maraichage : 15 - Fourrage : 0 (le 1 ^{er} septembre, et le projet est prolongé jusqu'au 30 novembre 2024)	226%

<p>Indicateur 2 : 365 jeunes femmes et hommes (16-35) reçoivent une formation dans l'une des six chaînes de valeur à travers la plateforme de formation professionnelle dans la Moughataa, avec 50% de jeunes réfugiés maliens et 50% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.</p>	<p>383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes ont suivi à 100% tous les cours de formation technique théorique et les exercices pratiques dispensés par le centre de formation professionnelle de l'OIT, y compris l'apprentissage tout au long de la vie, la formation à la sécurité et à la santé au travail (SST), les indemnités de formation, ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et l'orientation professionnelle, tout en travaillant sur le chantier pour la construction des infrastructures prévues.</p>	<p>105%</p>
<p>Indicateur 3 : 15 travailleurs du CFP Nema reçoivent une formation pour participer à la cogestion de la plateforme.</p>	<p>15 formateurs du CFP de Nema reçoivent une formation pour participer à la cogestion de la plateforme et au suivi de placement des stagiaires en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de l'Emploi (TECHGHIL) à Nema et Bassikounou.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 4 : 50% des stagiaires ayant terminé la formation de la chaîne de valeur reçoivent des qualifications suivant le système national de qualification.</p>	<p>Une première cohorte des 75 jeunes stagiaires sur les 165 sélectionnés ont achevé les programmes de formation et certifié au Centre TVET de Mbera dans cinq programmes de formation en étroite collaboration avec le centre TVET de Nema.</p> <p>La 2eme cohorte terminera sa formation le en mi-octobre. 100% des apprenant-es vont recevoir des qualifications suivant le système national de qualification.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 5 : 60 entreprises locales ou organisations professionnelles dans les 6 chaînes de valeur sont formées et renforcées pour organiser et dispenser l'apprentissage.</p>	<p>67 entreprises locales ou organisations professionnelles dans les 6 chaînes de valeur sont formées et renforcées : Construction 10, biogaz 1 ; Energies renouvelables 2 ; Cuir : 4 ; Couture et textile : 26 ; Viande séchée : 24 (Mbera 15 et Fassala 9) ; Maraichage : 2</p>	<p>111%</p>
<p>Indicateur 6 : 2 fermes écoles agro-sylvo-pastorales sont construites pour le développement socio-économique des réfugiés et de la communauté d'accueil avec l'approche de l'emploi à haute intensité de main-d'œuvre.</p>	<p>2 fermes écoles agro-sylvo-pastorales sont construites et aménagées à Néré (Fassala) et Lemkhaiss (Bassikounou).</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 7 : 100% des stagiaires sont prêts à interagir avec les membres du groupe « opposé » sur le lieu de travail/de formation.</p>	<p>100% des stagiaires sont prêts à interagir avec les membres du groupe « opposé » sur le lieu de travail/de formation.</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur 8 : Au moins 50% des participants expriment de l'espoir quant à leur future situation économique.</p>	<p>Au moins 80% des participants expriment de l'espoir quant à leur future situation économique (Une ligne de référence intermédiaire actualisée disponible sur le drive et dans les rapports)</p>	<p>100%</p>
<p>Indicateur ajouté : Une ligne de référence intermédiaire actualisée élaborée par le projet pour évaluer l'impact des activités sur les perceptions de la cohésion sociale et de la confiance entre les communautés avant toutes les activités de formation pour obtenir des données sur l'évolution de la cohésion sociale est disponible.</p>	<p>Une ligne de référence intermédiaire actualisée disponible sur le drive et dans les rapports.</p>	<p>100%</p>

<p>Indicateur ajouté : Un rapport d'analyse de la paix et des conflits pour identifier les opportunités de paix et de cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil dans les six chaînes de valeur est en cours de finalisation et de validation.</p>	<p>Un rapport d'analyse de la paix et des conflits disponible.</p>	<p>100%</p>
<p>Objectif 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.</p>		
Indicateurs	Réalizations	Taux d'atteinte
<p>Indicateur 1 : 365 jeunes réfugiés et jeunes locaux (50%-50%) accèdent et bénéficient de services de développement des entreprises (BDS) et d'initiatives de conseil en emploi (demande d'emploi, développement d'entreprise, mobilité pour les opportunités, etc.) en étroite collaboration avec les antennes locales de l'Agence nationale pour l'emploi (ANE) avec plus de 40% de femmes dans les catégories respectives.</p>	<p>383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes</p>	<p>105%</p>
<p>Indicateur 2 : 60 formateurs reçoivent des formations pour fournir des services de BDS et d'intégration au marché du travail à travers un réseau local.</p>	<p>41 (21+20) prestataires de BDS formés grâce aux 2 ToT organisés au cours de la première et de la deuxième phase du projet.</p>	
<p>Indicateur ajouté : Productivité, gestion et des conditions de travail dans les 2 centres agroalimentaires de Mberra et ed Fassala</p>	<p>96 kg dans les activités de transformation de légumes (10 kg de tomates, 3 kg de concombre, 3 kg de carottes, 3 kg de navet, 3 kg de piment rouge et 3 kg de piment rouge et Production de 13 kg de confiture) et 45 kg d'activités de transformation de céréales à base de farine enrichie produites et commercialisées par les comités de gestion des centres agroalimentaires de Mberra de Mberra et Fassala conformément à la mise en œuvre de leurs plans d'action.</p> <p>L'appui apporté par l'OIT vise à développer et à promouvoir des processus de production de qualité au sein des ateliers de transformation de produits de viande séchée, de légumes et de céréales à base de farine. Pour améliorer la productivité et les conditions de travail de la production, le projet appuie le développement des entreprises locales d'approvisionnement en intrants et de conditionnement, de fourniture, de services d'orientation et de commercialisation des producteurs locaux des centres de transformation agroalimentaire, répondant aux normes de qualité dans la chaîne de valeur des produits carnés avec l'encadrement du centre de formation de Mberra en étroite collaboration avec les municipalités de Bassikounou et Fassala et les services techniques départementaux de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement de Bassikounou.</p> <p>Des comités de gestion regroupant des réfugiés, retournés et mauritanien-nes sont mis en place – Un plan d'actions est validé pour chaque centre, - Une charte de gestion de gestion est signé par</p>	<p>100%</p>

	tous/toutes les membres ; - Des formations sur mesure sont organisées pour renforcer les membres en : Gestion administrative et financière, Techniques de transformation de viande séchée, légumes et fruits et céréales, - gestion d'une coopérative, - en Marketing et commercialisation – en Santé, hygiène et sécurité au travail ; - Education financière ; et TROE, CREE et GERME,	
	Un compte bancaire est ouvert au nom de chaque centre agroalimentaire	
	Un fonds de roulement est attribué à chaque centre agroalimentaire à hauteur de 12,000 USD pour financer leur plan d'affaires et plan d'actions.	
Indicateur 4. 60 entreprises locales ou organisations professionnelles (10 par chaîne de valeur) accèdent et bénéficient d'un accompagnement sur mesure pour accéder à de nouveaux marchés et méthodes de production.	102 entreprises locales ou organisations professionnelles (15 en éco-construction, 24 en produits carnés, 20 en cuir et 23 en confection textile, 20 en maraîchage et production fourragère) accèdent et bénéficient d'un accompagnement sur mesure pour accéder à de nouveaux marchés et méthodes de production.	170%
Indicateur 5. 120 emplois créés par les entreprises nouvellement créées.	72 emplois créés (24 dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine, 10 en maraîchage, 10 en production fourragère et 28 dans les chaînes de valeur des secteurs de la construction) au cours de la période de référence.	58%
Indicateur 6. 120 emplois créés/maintenus grâce à l'accès au financement.	24 emplois créés/maintenus grâce à l'accès au financement avec 12 000 de fonds de roulement alloués aux 2 centres de transformation agroalimentaire du camp de Mbera et de Fassala (dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine).	20%
Indicateur 7. 60 entreprises nouvellement créées grâce au développement de l'entrepreneuriat (50/50 Mauritanien/réfugiés maliens).	67 entreprises locales ou organisations professionnelles dans les 6 chaînes de valeur sont formées et renforcées : Construction 10, biogaz 1 ; Energies renouvelables 2 ; Cuir : 4 ; Couture et textile : 26 ; Viande séchée : 24 (Mberra 15 et Fassala 9) ; Maraichage : 2	111%
Indicateur 8. 60 organisations professionnelles formalisées grâce au projet avec accès au financement.	67 entreprises locales ou organisations professionnelles formalisées auprès des municipalités dans les 6 chaînes de valeur sont formées et renforcées : Construction 10, biogaz 1 ; Energies renouvelables 2 ; Cuir : 4 ; Couture et textile : 26 ; Viande séchée : 24 (Mberra 15 et Fassala 9) ; Maraichage : 2	111%
Indicateur 9. 45 agriculteurs/jeunes directement soutenus dans l'accès au financement	87 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) (Bassikounou (14 AVEC dans la ville de Bassikounou, 11 à Mbera, 10 à Koussanar, 8 à Kindjérlé, 41 à Fassala et 3 à Lemkhaiss) ont été créées et renforcées.	193%
Indicateur 10. 1 programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastoral) adapté. Un module spécifique THINK.COOP pour promouvoir le développement coopératif dans les situations de fragilité ou de conflit.	Un module spécifique THINK.COOP pour promouvoir le développement coopératif dans les situations de fragilité ou de conflit adapté et 20 formateurs/trices formés 1 programme de formation en gestion de petites entreprises à l'activité agropastorale (GERME Agropastoral) en cours d'adaptation.	100%

Indicateur 11. 160 jeunes réfugiés et jeunes locaux (50%-50%) sont soutenus dans leurs initiatives d'orientation professionnelle (candidature, développement d'entreprise, mobilité pour les opportunités, etc.) par les branches locales de l'ANE.	383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes sont soutenus dans leurs initiatives d'orientation professionnelle (candidature, développement d'entreprise, mobilité pour les opportunités, etc.) par les branches locales de l'ANE et le réseau des fournisseurs de services d'appui aux entreprises et aux coopératives.	239%
Indicateur 12. Au moins 100 jeunes femmes et hommes, dont au moins 20% de femmes, bénéficient d'opportunités d'emploi créées grâce aux services de soutien aux entreprises locales et au développement économique local.	266 jeunes femmes et hommes, dont au moins 40% de femmes, bénéficient d'opportunités d'emploi créées grâce aux services de soutien aux entreprises locales et au développement économique local.	266%
Indicateur 13. Au moins 100 entreprises nationales et locales accèdent aux services de soutien aux entreprises locales et voient leurs capacités renforcées par ces services	67 entreprises nationales et locales accèdent aux services de soutien aux entreprises locales et voient leurs capacités renforcées par ces services	67%
Indicateur 14. 100 stagiaires sont insérés dans le marché du travail et un certain nombre d'entreprises locales sont soutenues par des accords avec le secteur privé et d'autres programmes de développement et d'investissement.	266 stagiaires sont insérés dans le marché du travail et un certain nombre d'entreprises locales sont soutenues par des accords avec le secteur privé et d'autres programmes de développement et d'investissement.	266%
Indicateur ajouté : capacité d'accueil en termes d'apprenant par année pour chaque ferme école agrosylvopastorale	<p>Sur la base des études techniques, financières et environnementales réalisées au cours de l'année précédente du projet et du plan de formation élaboré en étroite collaboration avec l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole de Kaedi (ENFVA), les 2 fermes écoles agrosylvopastorales de Néré et Lemkhais peuvent accueillir un total de 210 stagiaires par an dans les programmes de formation suivants :</p> <p><input type="checkbox"/> Néré : un total de 270 personnes pour 2 cohortes de 135 apprenants : pour la filière culture intensive : 30 personnes, la filière production fourragère : 30 personnes, la filière reboisement et pin : 30 personnes, la filière agriculture pluviale : 30 personnes, et la filière aquaculture : 15 personnes</p> <p><input type="checkbox"/> Lemkhais : un total de 150 stagiaires pour 2 cohortes de 75 apprenants : pour la filière culture intensive : 15 personnes, la filière production fourragère : 15 personnes, la filière reboisement et pin : 15 personnes, l'agriculture pluviale Secteur : 15 personnes, Secteur Aquaculture : 15 personnes dans la ferme-école agro-sylvo-pastorale du village de Néré de la Commune de Fassala :</p>	
Objectif 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.		
Indicateurs	Réalisations	Taux d'atteinte
Indicateur 1 : 1 produit d'habitat économique et évolutif en terre est conçu et lié aux produits de micro-crédit.	1 produit d'habitat pilote d'habitation économique, semi-économique et confort en terre suivant la technique Voûte Nubienne (VN) est disponible et lié aux produits de micro-crédit.	100%
Indicateur 2 : Au moins 1 produit de micro-crédit est conçu et lié à l'éco-habitat.	1 produit de micro-crédit est conçu et lié à l'éco-habitat, en collaboration avec l'institution de	100%

	microfinance : Union Nationale des Caisses d'Épargne et de Crédit Djikké- Mutuelle ou UNCECD-M (Djikké)	
Indicateur 3 : 1 étude sur les consommateurs locaux sur les préférences énergétiques est menée.	1 étude diagnostique sur les besoins en énergie et 1 étude de faisabilité technique, financière et environnementale sur la construction de biodigester domestique avec lampe à biogaz sont réalisées est disponibles	100%
Indicateur 3 : 6 produits d'éco-habitat sont construits avec l'approche HIMO.	10 modules pilotes d'habitations Voûte Nubienne (VN) et les 2 fermes écoles agrosylvopastorales sont à 100% achevés et opérationnels à Fassala et à 100% à Lemkhaiss avec une participation de 28 stagiaires (dont des jeunes hommes en situation de handicap) et une surface totale construite de 100m2 au village de Lemkhaiss dans la Commune de Bassikounou avec 5 modules de 20m2 et 80m2 au village de Néré dans la Commune de Fassala : avec 4 modules de 20m2.	200%
Indicateur 4 : 10 bio digesteurs sont construits avec l'approche HIMO.	11 biodigesteurs domestiques au biogaz léger à Fassala, Bassikounou et Mbera sont achevés à 95% (46 biodigesteurs domestiques au biogaz léger de 6m3 avec une capacité de production de gaz de 1,5m3 par jour et 4 biodigesteurs domestiques au biogaz léger de 10m3 avec une production de gaz capacité de 2,5m3 par jour).	570%
Indicateur 5 : 1 école du camp de Mbera et Bassikounou est réhabilitée.	2 écoles primaires (école 1 et 6 de Mberra) reconstruites et des logements d'enseignants construits en matériaux locaux et avec les techniques adobe + dalle et Voûte Nubienne dans l'école 1 de Bassikounou (qui n'avait pas besoin de réhabilitation).	200%
Indicateur 6 : 295 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) améliorent leur employabilité en complétant une formation en construction sur site, avec 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	206 jeunes stagiaires sélectionnés ont suivi à 100 % tous les cours de formation théorique et pratique dispensés par le centre de formation professionnelle de l'OIT. Cela comprenait l'apprentissage tout au long de la vie, la formation à la sécurité et à la santé au travail (SST), les indemnités de formation, ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et l'orientation professionnelle, tout en travaillant sur le site pour la construction de l'infrastructure prévue.	69%
Indicateur 7 : 1 étude sur l'introduction et la durabilité des fours solaires dans les 3 localités de Bassikounou, Fassala et Mbera	L'étude n'a pas été réalisée pour défaut de fonds et sera réalisée dans le cadre du nouveau projet PBF : PBF/MRT/A-4: Renforcement de la paix et de la résilience socio-économique à travers la création d'emplois décents verts pour les jeunes en zones rurales et péri-urbains du Hodh Chargui, de Trarza et de Nouakchott MPTF Office (undp.org)	0%
Indicateur 8 : 4 hectares soient reboisés.	Superficie des fermes écoles agrosylvopastorales : - Village Néré de la Commune de Fassala : 3 hectares cultivés et reboisés sur 6 hectares. - Village Lemkhaiss dans la Commune de Bassikounou avec 1 hectare en cours d'aménagement pour cultures et reboisement sur 1,5	100%
Indicateur 9 : 6 ménages de 10 personnes bénéficient de logements en éco-construction.	- 1ere année du projet : 7 logements pour 7 ménages de 10 personnes bénéficient en éco-construction construits	450%

	- 2 ^{ème} année du projet : 10 logements pour 10 ménages de 10 personnes bénéficient en éco-construction construits - 3 ^{ème} année du projet : 10 logements pour 7 ménages d'enseignants de 10 personnes bénéficient en éco-construction construits dans les 2 fermes écoles de Néré et Lemkhaiss	
Indicateur ajouté : Ferme école agrosylvopastorale de Néré, Commune de Fassala	La ferme école agrosylvopastorale de de Néré disposent de 120m de forage profond d'une capacité journalière de 120m3 et d'un château d'eau d'une capacité de 40m3 par heure	100%
Indicateur ajouté : Ferme école agrosylvopastorale de Lemkhaiss, Commune de Bassikounou	La ferme école agrosylvopastorale de de Lemkhaiss disposent de 100m de forage profond d'une capacité journalière de 120m3 et d'un château d'eau d'une capacité de 10m3 par heure.	100%
Indicateur ajouté : Etude de faisabilité des infrastructures construites	Etudes techniques, financières et environnementales réalisées	
Indicateur 10 : 80 (pour les 3 années) jeunes femmes et hommes (16-35 ans) améliorent leur employabilité en complétant une formation sur place à la construction d'un bio digesteur, avec 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	- 1 ^{ère} année du projet : 22 jeunes femmes et hommes formé-es et 20 biodigesteurs construits - 2 ^{ème} année du projet : 26 jeunes femmes et homme-es et 20 biodigesteurs construits - 3 ^{ème} année du projet : 35 jeunes femmes et hommes formé-es/renforcé-es et 11 biodigesteurs construits Total : 83	104%
Indicateur ajouté : Tous les stagiaires/apprenants sont formés en Santé et Sécurité au Travail (SST)	Tous les stagiaires qui font partie de ces projets reçoivent une formation en Santé et Sécurité au Travail (SST) et ont achevé des programmes de formation aux métiers de la construction.	100%
Indicateur 11 : 10 ménages d'au moins 10 familles, écoles et communautés ont accès au biogaz grâce à un biodigesteur domestique.	11 ménages d'au moins 9 familles et 2 cantines scolaires des écoles primaires 1 et 6 du camp de Mbera ont accès au biogaz grâce à un biodigesteur domestique.	110%
Indicateur 12 : 80 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) ont accès à un travail vert dans un programme de reforestation, avec 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	200 jeunes femmes et hommes (16-50 ans) ont accès à des emplois verts grâce à un programme de reforestation, avec 40% des jeunes réfugiés maliens et 60% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 70% des catégories respectives	250%
Indicateur 13 : 400 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) ont accès à des séances de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, dont 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	371 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) ont accès à des séances de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, dont 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	92%
Indicateur 14 : 400 emplois à court terme créés grâce aux travaux d'infrastructures/HIMO (60-90 WD/Job).	228 emplois à court terme créés grâce aux travaux d'infrastructures/HIMO (60-90 WD/Job).	72%
Indicateur 15 : 1344 journées de travail créées grâce aux travaux d'infrastructures/HIMO.	876,499 journées de travail, soit l'équivalent de 25,985 heures de travail ont été générés grâce aux formations sur site et aux activités de construction en cours du projet	
Indicateur 16 : 400 ménages et 1 800 personnes des trois villages d'accueil des	400 ménages (Lemkhaiss, 150 ; Sidra, 125 et Bougingala, 125) et 2,400 personnes en raison de 5	100%

réfugiés bénéficient de la réhabilitation de la digue pour leurs activités économiques.	à 6 membres dans les 3 trois villages d'accueil des réfugiés bénéficient de la réhabilitation de la digue pour leurs activités économiques.	
Indicateur 17 : 1 800 enfants bénéficient de la réhabilitation de leurs écoles du camp de Mbera.	1,200 enfants bénéficient de la réhabilitation des écoles 1 et 6 et extension 7 et 8 du camp de Mbera.	65%
Indicateur 18 : 45 emplois créés grâce aux travaux d'infrastructures des fermes écoles agro-sylvo-pastorales (50/50, Mauritaniens/réfugiés maliens).	38 emplois créés grâce aux travaux d'infrastructures des fermes écoles agro-sylvo-pastorales (50/50, Mauritaniens/réfugiés maliens).	84%
Indicateur ajouté : Un guide illustré de construction et d'entretien de biodigesteur domestique élaboré et 10 personnes formées et encadrées pour cela	Un guide illustré de formation à l'entretien et à la maintenance des bâtiments construits avec des matériaux locaux (terre) et au profit des comités de gestion en Mauritanie et dans la zone sahélienne est finalisé.	100%
Indicateur 20 : 175 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) ont accès à la sensibilisation sur la préservation de l'environnement, dont 50% des jeunes réfugiés maliens et 50% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 40% des catégories respectives sont des femmes.	260 jeunes femmes et hommes (16-50 ans) ont accès à la sensibilisation sur la préservation de l'environnement, dont 40% des jeunes réfugiés maliens et 60% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 70% des catégories respectives sont des femmes (200 à Fassala et 60 à Lemkhaiss, Sdra et Bouglingala)	148%

❖ Analyse des résultats

Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil ont bénéficié d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique

La revue documentaire, à travers les rapports trimestriels, le rapport d'évaluation à mi-parcours, les entretiens réalisés avec les responsables du projet, les mandants, les bénéficiaires ont montré que le projet a atteint des résultats probants en matière de formation. En effet, les formations sont réalisées à plus de 100% sur l'objectif de 383 jeunes femmes et hommes (16-35 ans), avec 50% de jeunes réfugiés maliens et 50% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et dont plus de 40% des catégories respectives sont des femmes. Cependant, la formation en Fourrage n'a pas été réalisée. Cette formation sera faite dans le cadre de la prorogation du projet jusqu'au 30 novembre 2024. De même, la ferme école agro-sylvo-pastorale de Lemkhaiss (Bassikounou) pour la promotion du développement socio-économique des réfugiés et de la communauté d'accueil avec l'approche de l'emploi à haute intensité de main-d'œuvre est en cours de finalisation.

Un des résultats phares du projet a été la décentralisation des services de formation à travers la mise en place d'un dispositif de formation professionnelle composé de quatre (04) structures dans la Moughataa de Bassikounou, désigné « plateforme de formation de l'OIT » et la mise en œuvre du Protocole d'Entente avec le Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle pour faciliter la coopération entre la plateforme de formation de l'OIT et l'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (EETFP). Une ligne de référence intermédiaire mise à jour a été développée par le projet pour évaluer l'impact des activités sur les perceptions de cohésion sociale et de confiance entre les communautés avant que toutes les activités de formation pour obtenir des données sur l'évolution de la cohésion sociale est disponible.

Résultat 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou ont bénéficié d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

La revue documentaire, à travers les rapports trimestriels, les entretiens réalisés avec les responsables du projet ont montré que le projet a atteint des résultats probants en matière d'accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables. En effet, 383 jeunes réfugiés et jeunes locaux ont accédé et ont bénéficié de services de développement des entreprises (BDS) et d'initiatives de conseil en emploi (demande d'emploi, développement d'entreprise, mobilité pour les opportunités, etc.) en étroite collaboration avec les antennes locales de l'Agence nationale pour l'emploi (ANE). Un réseau local de fournisseurs pour le déploiement des services d'appui à l'insertion professionnelle et aux entreprises durables (SAI-SAE) est opérationnel. Un plan de formation est élaboré

pour mettre en œuvre des modules complémentaires sur l'entrepreneuriat et la littératie financière (en utilisant le programme GERME de l'OIT : Générez votre idée d'entreprise (GYB), Démarrez votre entreprise (SYB)), Améliorez votre entreprise (IYB)) et THINKCoop) avec le soutien des réseaux BDS et de l'antenne TECHGHIL pour aider les stagiaires à élaborer des business plans viables et préparer leur entrée dans l'auto-emploi est disponible.

En matière de productivité, gestion et conditions de travail dans les centres agroalimentaires de Mbera et de Fassala, les données indiquent 96 kg dans les activités de transformation de légumes (10 kg de tomates, 3 kg de concombre, 3 kg de carottes, 3 kg de navet, 3 kg de piment rouge et 3 kg de piment rouge et Production de 13 kg de confiture) et 45 kg d'activités de transformation de céréales à base de farine enrichie produites et commercialisées. De même, 887kg de viande séchée et 1,175kg de viande ont été produits et commercialisés par le comité de gestion du centre de transformation agroalimentaire de Mbera et Fassala. Les 12 membres des comités de gestion des centres de transformation agroalimentaires de Mbera et Fassala ont reçu des formations sur les techniques de préservation des légumes et de transformation de la viande séchée. Un rapport de cartographie et d'évaluation des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) mises en place par l'OIT en Mauritanie comprenant les 87 AVEC établies et appuyées dans le cadre du projet (Bassikounou (14 AVEC dans la ville de Bassikounou, 11 dans Mbera, 10 à Koussanar, 8 à Kindjerlé, 41 à Fassala et 3 Lemkhaiss) est disponible. Le projet a appuyé la mise en place de solutions durables pour remédier aux contraintes financières et favoriser l'accès à des services financiers diversifiés et de proximité, essentiels pour permettre aux réfugiés et populations hôtes de reconstituer durablement leurs moyens de subsistance économiques. Un compte bancaire a été ouvert au nom de chaque centre agroalimentaire.

En matière d'insertion professionnelle des jeunes, la revue documentaire, les entretiens individuels réalisés avec les responsables nationaux, les focus groupes réalisés avec les jeunes ont montré que le projet a atteint des résultats probants en matière d'insertion des jeunes. En effet, le projet a contribué à la création de 72 emplois (24 dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine, 10 en maraîchage, 10 en production fourragère et 28 dans les chaînes de valeur des secteurs de la construction) ; 266 stagiaires ont été insérés dans le marché du travail et un certain nombre d'entreprises locales ont été soutenues par des accords avec le secteur privé et d'autres programmes de développement et d'investissement. Dans cette même optique, le projet a contribué à la création/ maintien de 24 emplois grâce à l'accès au financement avec 12 000 de fonds de roulement alloués aux 2 centres de transformation agroalimentaire du camp de Mbera et de Fassala (dans les chaînes de valeur de la viande séchée, des légumes, des fruits et des céréales à farine). De même, 200 jeunes femmes et hommes (16-50 ans) ont eu accès à des emplois verts grâce à un programme de reforestation, avec 40% des jeunes réfugiés maliens et 60% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la Moughataa de Bassikounou et plus de 70% des catégories respectives.

Cependant, les informations collectées indiquent des niveaux d'insertion différenciée des jeunes en fonction du secteur d'emploi embrassé. En effet, les résultats montrent que les jeunes qui ont embrassé l'entrepreneuriat (les filières coutures, viandes séchées par exemple), et l'emploi indépendant (jeunes formés travaillent dans les ménages) s'insèrent plus aisément dans le marché du travail que ceux qui militent pour le travail salarié. Pour les filières constructions, les jeunes sont tous dans l'emploi indépendant parce qu'il n'y a pas de grandes entreprises qui peut les embaucher comme des salariés. Parmi ces contraintes, il y a la volatilité du marché du BTP et l'instabilité de l'emploi dans le secteur. La grande difficulté du marché du travail dans le secteur du BTP mauritanien est sa très forte volatilité, liée à l'obtention de marché et à leur durée. Très peu d'entreprises ont une visibilité sur leurs besoins de recrutement à moyen termes. Il est donc assez difficile de trouver des solutions durables d'insertion des bénéficiaires auprès des entreprises du secteur.

Sur le Résultat 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.

La revue documentaire, à travers les rapports trimestriels, les entretiens réalisés avec les responsables du projet ont montré que le projet a atteint des résultats significatifs en matière d'économie verte. En effet, les infrastructures identifiées grâce à l'analyse de la chaîne de valeur sont réalisées à plus de 80% comparés avec 10 modules pilotes de bâtiments en Voûte Nubienne (NV) et 2 fermes écoles agrosylvopastorales achevés à 90% à Fassala et à 40% à Lemkhaiss, la réalisation de 10 biodigesteurs domestiques avec lampes à biogaz achevés à 60% à Fassala, Bassikounou et Mbera pour les ménages et cantines scolaires des écoles de Mbera, la maintenance du barrage de Lemkhaiss. Tous les stagiaires qui font partie de ces projets ont reçu une formation en matière de sécurité et de santé au travail (SST) et ont suivi des programmes de formation dans les métiers de la construction. Le projet a permis de mettre en place 11 biodigesteurs domestiques au biogaz léger à Fassala, Bassikounou et Mbera ; 46 biodigesteurs domestiques au biogaz léger de 6m³ avec une capacité de production de gaz de 1,5m³ par jour et 4 biodigesteurs domestiques au biogaz léger de 10m³ avec une production de gaz capacité de 2,5m³ par jour ; 2 écoles primaires (école 1 et 6 de Mbera reconstruites). De même, des logements d'enseignants ont été construits en matériaux locaux et avec les techniques adobe + dalle et Voûte Nubienne dans l'école 1 de Bassikounou. En matière d'insertion professionnelle, 200 jeunes femmes et hommes (16-50 ans) ont accès à des emplois verts grâce à un programme de reforestation, avec 40% des jeunes réfugiés maliens et 60% des jeunes vivant dans les communautés d'accueil de la

Moughataa de Bassikounou et plus de 70% des catégories respectives. Par ailleurs, 400 ménages (Lemkhaiss, 150 ; Sidra, 125 et Bougingala, 125) et 2,400 personnes en raison de 5 à 6 membres dans les 3 trois villages d'accueil des réfugiés bénéficient de la réhabilitation de la digue pour leurs activités économiques.

❖ ***Les utilisateurs des infrastructures, notamment des écoles, lycée, logements d'enseignants, construction des bâtiments de l'administration dans les écoles, centres de formation, sont satisfaits de celles-ci (DREN/IDEN, directeurs d'école, enseignants, parents d'élèves)***

La revue documentaire, les entretiens réalisés avec les DREN/IDEN, directeurs d'école, enseignants, parents d'élèves, ont montré qu'ils sont satisfaits des infrastructures construites et réhabilitées. Le BIT a contribué au développement de l'offre de formation technique et professionnelle à Bassikounou avec des matériaux locaux respectueux de l'environnement. Le projet a rapproché la formation professionnelle des bénéficiaires. En effet, avant le projet, le centre de formation le plus proche de Bassikounou était celui de NEMA situé à 200 KM de Bassikounou. Cette distance géographique (éloignement) constituait un frein à l'accès des jeunes à la formation professionnelle. Ainsi les jeunes de Bassikounou n'avaient aucune opportunité de faire des formations à cause de la distance. Mais grâce au projet, le centre de formation de Mbera permet d'offrir une formation professionnelle de proximité. A Fassala, le BIT a construit un lycée avec logements des maitres en matériaux locaux. C'est le lycée le plus éloigné de la capitale Noukchott. De même, le BIT a contribué à la décentralisation du service d'emploi jeune à Bassikounou. Le BIT a appuyé l'agence d'emploi jeunes pour ouvrir une antenne à Bassikounou. Cela permet de rapprocher les services d'emploi des jeunes et donc de fournir des services de proximité.

Par ailleurs, la sédentarisation des enseignants à Bassikounou était un défi pour le système éducatif. En effet, les enseignants affectés refusaient de prendre fonction ou d'y rester par manque de logements et du coût élevé de la vie du fait de son éloignement de la capitale. Cette situation décourageait les enseignants à venir à Bassikounou. Le projet a construit le logement d'enseignants à Bassikounou qui est à 1400 km de Nouakchott. Cela a favorisé la durabilité et l'augmentation de l'offre de l'éducation. Les enseignants font une petite cotisation qui permet l'entretien des logements.

La construction des bâtiments de l'administration dans les écoles par le projet a contribué au bon fonctionnement de ces écoles. En effet, les bureaux permettent d'organiser les réunions du personnel, de ranger les documents administratifs et ceux des élèves de façon sécurisée. En effet, selon les informations collectées, le personnel enseignant et d'encadrement rencontraient des difficultés pour faire des réunions de gestion de l'établissement. De même, pendant l'hivernage, les documents administratifs et les dossiers des élèves étaient détruits par l'eau de pluie. Cela est traduit dans les propos du directeur d'école « *nous étions dans des conditions difficiles ; il n'y avait pas de bureaux pour tenir nos réunions ; cela rendait difficile la gestion de l'école ; aujourd'hui grâce au BIT, nous travaillons dans de bonnes conditions ; tout le personnel enseignant et administratif remercie le BIT pour la construction des bureaux de l'administration* ».

Dans cette même dynamique, la construction des logements des gardiens contribue à la sécurisation des écoles. Selon les gardiens interrogés, l'absence de logements les contraignait à passer la nuit dans les salles de classe après le départ des élèves. Ils dormaient dans des conditions difficiles. Cela est souligné par ce gardien « *quand je n'avais pas de logement, je dormais dans les salles de classe après le départ des élèves ; je n'avais pas de place de rangements de mes effets personnels ; les moustiques me fatiguaient ; je dormais difficilement ; parfois, j'étais obligé de dormir à la pleine étoile ; c'était très pénible ; aujourd'hui je dors paisiblement ; je remercie le BIT pour ce grand soulagement* » (EI, gardien d'école). Cela contribue à la sécurisation des écoles et des élèves. Les cantines scolaires sont alimentées par des biodigesteurs installés par le projet. Par ailleurs, à travers la formation des jeunes aux différents métiers, le projet a rendu disponible une main locale qui fait la maintenance des infrastructures construites et des équipements des ménages (réparations).

❖ ***Il existe des résultats positifs inattendus obtenus***

- ✚ Les stagiaires de la Voûte Nubienne du BIT ont participé en toute indépendance et ont remporté l'appel d'offres lancé par l'OIM pour la construction de 20 entrepôts de stockage communautaires, dont 10 à Bassikounou dans le village de Hssey Lebyadh, à Megvé dans le village d'Ehel Ahmedou et Dhar dans les villages de Boyziya et R'kén et Adel Bgrou.
- ✚ Les certificats obtenus par les jeunes réfugiés maliens sont reconnus par le Gouvernement du Mali. Cela favorisera leur insertion professionnelle à leur retour au Mali.
- ✚ Le projet a stimulé l'économie locale à travers le soutien aux nouvelles chaînes de valeur qui ont été soutenues.
- ✚ Le projet a rendu disponible une main locale qui fait la maintenance des équipements des ménages (réparations).

- ✚ Le projet a contribué à la réalisation de l'engagement du gouvernement mauritanien au Forum mondial sur les réfugiés pris en décembre 2023, en contribuant à la transformation des opportunités économiques locales de manière immédiate.

❖ *Les facteurs facilitateurs et les obstacles que le projet a rencontrés dans sa mise en œuvre*

L'efficacité du projet a été affectée par un certain nombre de facteurs ayant entravé la mise en œuvre et l'atteinte des résultats. La revue documentaire et les entretiens avec les acteurs ont montré que le projet a développé des stratégies adaptatives face à ces contraintes.

❖ *Les facteurs facilitateurs que le projet a rencontrés dans sa mise en œuvre*

- ✓ **L'approche participative et inclusive** promue par le projet qui permis de mettre ensemble toutes les communautés (réfugiés, retournés, populations hôtes) autour des activités du projet,
- ✓ **La participation des autorités locales, de la société civile** (l'Association des Jeunes de la Moughataa de Bassikounou) et des organisations communautaires locales du camp de Mbera (le comité des leaders, le comité des jeunes, le comité des femmes et le comité pédagogique) a été déterminante dans l'identification des chantiers de construction, le processus de sélection des stagiaires, le suivi des activités du projet et les activités des comités scolaires dans les travaux de construction,
- ✓ **Participation égale des hommes et des femmes aux activités du projet** : la planification et la programmation des activités de formation sont intégrées dans les conditions visant à favoriser une participation égale des hommes et des femmes, en tenant compte des différentes responsabilités de chaque groupe et de leurs différentes conditions de travail,
- ✓ **Actions ou discours discriminatoires à l'encontre des rapatriés et des réfugiés** : l'OIT a promu des espaces de discussion tripartites et des campagnes de sensibilisation sur la situation vulnérable des rapatriés, des réfugiés et des communautés d'accueil, ainsi que sur leur contribution à la société pour éviter les actions discriminatoires.
- ✓ **Les services de sécurité du camp, notamment l'équipe de Gendarmerie de Nema, Bassikounou et du camp de Mbera**, ont été particulièrement impliqués pour sécuriser les activités de terrain, gérer les conflits et les alertes respectives
- ✓ **L'Unité de Développement du Hodh El Chargui, les Délégations Régionales** et les services techniques déconcentrés du Ministère de l'Elevage et de l'Agriculture et de l'Environnement ont été bien mobilisés sous l'égide du Hakem de la Moughataa de Bassikounou, des Maires de Bassikounou et de Fassala et la coordination des dirigeants des camp de Mbera, pour assurer leur appui effectif dans l'opérationnalisation des 2 centres de transformation agro-alimentaire de Mbera et Fassala, des biodigesteurs domestiques et des 2 fermes écoles agrosylvopastorales
- ✓ **L'engagement des réfugiés et des communautés d'accueil dans des projets d'emplois verts et d'économie verte** dans le cadre d'une intervention de stage/apprentissage et dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale et des conflits.
- ✓ **Le HCR a facilité les aspects logistiques de la mise en œuvre des activités du projet**, en particulier dans le camp (par exemple, l'approvisionnement en eau, l'identification formelle des réfugiés ainsi que les liens avec d'autres ONG actives telles qu'ACF Espagne, SOS Désert, Adicor, pour l'accès à l'eau, assainissements, reboisement, etc.)

❖ *Les obstacles que le projet a rencontrés dans sa mise en œuvre*

- ✓ **Une escorte armée est requise pour tout déplacement du personnel hors de la zone de Bassikounou.** Cela a entraîné des difficultés dans la supervision des travaux par le personnel local et a créé des coûts supplémentaires pour le projet. La planification trimestrielle des demandes d'escorte via le HCR a permis d'atténuer et d'anticiper ces difficultés. Aussi, le projet a parfois eu recours aux consultants et à la location de véhicules pour faire le suivi sur le terrain.
- ✓ **La mise en place annuelle du budget** a été un défi dans la mise en œuvre des activités. Cette méthode d'allocation budgétaire annuelle a rendu pénible la planification des activités sur le moyen terme
- ✓ **Le transport des stagiaires et des travailleurs des communautés d'accueil vers les chantiers de construction s'est également révélé coûteux et difficile**, ce qui a limité la participation des jeunes des communautés d'accueil aux travaux.
- ✓ **Les problèmes d'approvisionnement en eau ont la plupart du temps ralenti les travaux de construction**, ce qui a eu un impact sur le calendrier de livraison des infrastructures. La collaboration et le soutien des communes et du HCR nous permettent de faire face à cette difficulté récurrente dans la zone de Bassikounou.
- ✓ **Des changements liés à la volatilité/fragilité de la situation se sont produits à Fassala depuis le début du projet.** A Fassala, la planification et la mise en œuvre des activités du programme dans les chaînes de

valeur identifiées se sont avérées difficiles, et ce encore plus depuis le report des élections au Mali et la situation sécuritaire sensible entre le Mali et la Mauritanie. Cela a entraîné le retard dans la construction de la ferme agroalimentaire de Fassala.

❖ ***Le Projet a mis en place des mécanismes de suivi-évaluation qui ont contribué à l'apprentissage, à la gestion du projet, et à la responsabilité***

Un système de suivi et évaluation a été mis en place, géré par une personne engagée par le projet à cet effet. Le projet a suivi les procédures établies par le BIT pour les projets de coopération au développement pour le suivi, la présentation des rapports et l'évaluation du projet tout au long de son exécution. La logique de l'intervention a reposé sur les diagnostics préalables des besoins et des opportunités. La matrice du cadre de résultats a permis de faire le suivi régulier de la mise en œuvre des activités. Un plan de S&E a été élaboré conformément. Le plan de S&E, dans le cadre du système intégré de S&E développé par l'OIT, a spécifié des indicateurs, des mesures de référence et d'évaluation de la performance et de l'impact des activités du projet. L'objectif de la stratégie de S&E du projet est d'accroître la crédibilité et la responsabilité des résultats du projet au plus haut niveau, d'être un catalyseur d'apprentissage (c'est-à-dire une stratégie de gestion des connaissances) et de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes et des partenaires nationaux en matière de gestion fondée sur des données probantes. La stratégie de S&E a renforcé le lien entre le suivi et l'évaluation en documentant les changements systémiques et les effets des modèles d'intervention fondés sur des données probantes. La stratégie comprend – conformément à la politique d'évaluation de l'OIT – une évaluation interne à mi-parcours et une évaluation finale indépendante.

La revue documentaire, les entretiens ont montré que, bien que le projet visât la cohésion sociale, cependant, le cadre logique est pauvre en matière d'indicateurs de cohésion sociale, d'indicateurs sur les changements de perceptions des communautés, de confiance des communautés envers l'administration locale. Le cadre logique ne décrit pas comment le travail décent allait contribuer à la cohésion sociale. En effet, il ne suffit pas de mettre en œuvre des activités d'emploi pour promouvoir la cohésion sociale, il faut des initiatives concrètes qui promeuvent la cohésion sociale. Le projet n'a pas mis en œuvre des activités mixtes entre les réfugiés et les populations hôtes (activités socioculturelles et sportives par exemple). De même, le projet n'a pas promu le développement de cadres de dialogue entre les populations réfugiées, retournées et populations hôtes. Le projet n'a pas identifié et valorisé les mécanismes traditionnels de cohésion sociale et n'a pas mis en place des mécanismes de cohésion sociale. Ces différentes faiblesses du cadre logique rendent délicates l'évaluation de l'impact du projet sur la cohésion sociale. Néanmoins, le BIT a développé un Guide sur la cohésion sociale.

De même, dans le Prodoc du projet, au niveau du contexte, il n'y a pas une analyse des causes et facteurs de conflits qui pourraient orienter les activités à mettre en œuvre. Cela s'explique par le fait que pendant la phase de formulation du projet, il n'y a pas eu d'étude sur les facteurs de paix et de conflits. Cette analyse permettrait de comprendre les risques de griefs et de conflits, d'analyser les mécanismes de paix et de conflits, de dialogue et les valoriser dans le programme de promotion de la cohésion sociale. Afin de combler cette insuffisance, et pour obtenir des données sur l'évolution de la cohésion sociale, le projet a développé une ligne de référence intermédiaire afin de pouvoir évaluer l'impact des activités sur les perceptions de cohésion sociale et de confiance entre les communautés⁴. Une analyse de la paix et des conflits a été lancée pour identifier les opportunités de paix et de cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil dans les six chaînes de valeur.

Un autre défi a été le suivi à l'insertion. En effet, statistiquement parlant, il est difficile pour le projet de manière exacte, de fournir le nombre d'emplois réellement créés, sur l'ensemble des jeunes formés. Cet aspect mérite encore d'être renforcé.

4-3. Efficience dans l'utilisation des ressources

❖ ***Les ressources financières étaient suffisantes et ont été allouées de façon stratégique afin d'aboutir aux résultats attendus***

⁴: [Situation de référence des bénéficiaires finaux formés sur USDOS \(réponses\) - Google Sheets](#)) sur la base du Manuel de l'OIT: "Comment concevoir, suivre et évaluer les résultats de consolidation de la paix dans le cadre des programmes d'emplois au service de la paix et de la résilience. Version test pour le terrain Des emplois au service de la paix et de la résilience Unité de coordination et d'appui pour la paix et la résilience". [wcms_732553.pdf \(ilo.org\)](#)

Tableau 4 : Présentation du budget du projet par rubriques

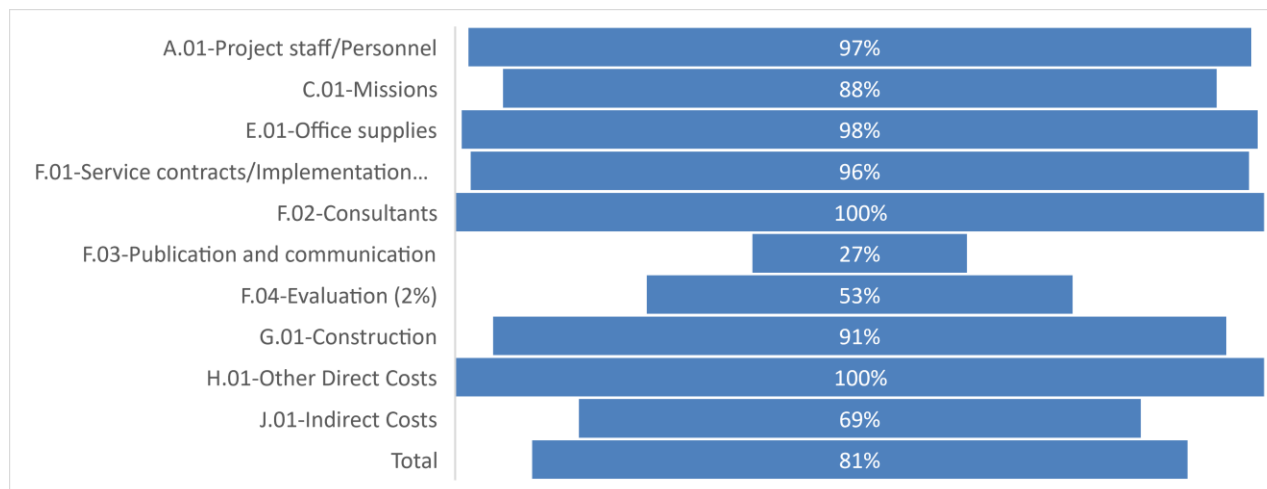
Activités	Budget total
A.01-Project staff/Personnel	389 822,53
C.01-Missions	10 732,95
E.01-Office supplies	19 886,27
F.01-Service contracts/Implementation Agreements	175 319,48
F.02-Consultants	52 852,15
F.03-Publication and communication	20 000,00
F.04-Evaluation (2%)	35 000,00
G.01-Construction	258 511,20
H.01-Other Direct Costs	50 052,70
J.01-Indirect Costs	137 822,62
Total	1 149 999,90

L'analyse de l'efficacité s'est intéressée aux montants exécutés par rubrique budgétaire. En comparant la répartition des fonds selon les rubriques, les montants alloués aux activités sont supérieurs à ceux attribués aux frais de gestion (salaires du personnel ; matériels et équipements bureautiques). En effet, les budgets alloués aux activités représentent 64% du budget global du projet, tandis que les frais de gestion ne représentent que 36%. Cela est une bonne pratique et signifie que les financements ont été orientés de façon efficace pour atteindre les résultats.

Tableau 5: Taux d'exécution financière du projet

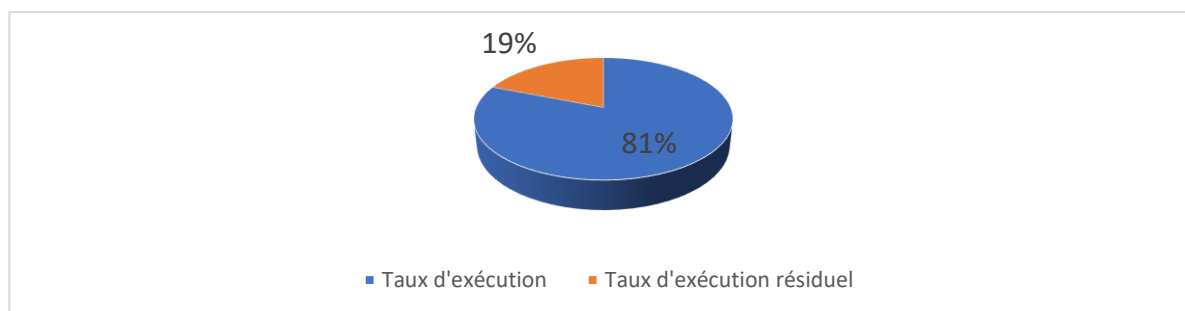
Activités	Budget total	Budget exécuté	Taux d'exécution	Observations
A.01-Project staff/Personnel	389 822,53	377 156,77	97%	Taux d'exécution très satisfaisant
C.01-Missions	10 732,95	9 466,77	88%	Taux d'exécution très satisfaisant
E.01-Office supplies	19 886,27	19 567,66	98%	Taux d'exécution très satisfaisant
F.01-Service contracts/Implementation Agreements	175 319,48	168 658,50	96%	Taux d'exécution très satisfaisant
F.02-Consultants	52 852,15	52 828,98	100%	Taux d'exécution très satisfaisant
F.03-Publication and communication	20 000,00	5 309,73	27%	Taux d'exécution faible
F.04-Evaluation (2%)	35 000,00	18 425,00	53%	Taux d'exécution satisfaisant
G.01-Construction	258 511,20	234 245,58	91%	Taux d'exécution très satisfaisant
H.01-Other Direct Costs	50 052,70	50 017,81	100%	Taux d'exécution très satisfaisant
J.01-Indirect Costs	137 822,62	95 731,00	69%	Taux d'exécution satisfaisant
Total	1 149 999,90	1 031 407,80	81%	Taux d'exécution très satisfaisant

Graphique 1 : Exécution Financière du projet



L'analyse de l'exécution du budget montre des taux d'exécution intéressants aussi bien par rubriques que de façon générale. En effet, le taux global d'exécution financière est de 81% à la période de l'évaluation. Les taux d'exécution financière sont très satisfaisants pour l'ensemble des rubriques (au-dessus de 50%). Cependant, le taux d'exécution pour la rubrique communication reste encore très faible (27%) à trois mois de la fin du projet. Cela s'explique par le fait que les activités de communication sont plus intensifiées à la fin du projet.

Graphique 2 : Taux d'exécution du projet



La prorogation du projet jusqu'en novembre 2024 permettra d'atteindre 100% du taux d'exécution financière. Des engagements ont été déjà faits et le taux d'exécution pourrait atteindre 100% d'ici novembre 2024. Par exemple, le projet prévoit des travaux de finalisation de la ferme agrosylvopastorale de Lemkhaiss.

La revue documentaire, les entretiens avec le staff du projet et les Spécialistes du BIT, ont montré que le budget global du projet a été revu à la baisse par le Bailleur. En effet, le budget, initialement prévu pour 1 500 000 USD a été revu à la baisse à 1 150 000 USD, soit un déficit de 350 000 USD. Cette réduction a entraîné la suppression de certaines infrastructures avant le démarrage du projet et en accord avec le bailleur, telles : garage école, salle de réunion et informatique qui étaient prévues au niveau du centre de formation et de qualification professionnelle de (CFQP) du camp de Mberra et la réhabilitation d'infrastructures existantes. Ce qui a occasionné également une réduction du nombre de stagiaires prévus - et le non atteint du nombre planifié. Cet état de fait montre que les ressources financières n'étaient pas suffisantes pour la mise en œuvre des activités du projet.

Par ailleurs, les informations collectées ont montré que la mise en place annuelle du budget a été un défi dans la mise en œuvre des activités. La période d'un an n'est pas suffisante pour mettre en œuvre des activités qui visent à promouvoir la cohésion sociale. Le projet est mis en œuvre par phase et chaque phase dure 3 ans, cependant les budgets étaient alloués annuellement. Cette méthode d'allocation budgétaire annuelle a rendu pénible la planification des activités sur le moyen terme car il est difficile de prendre des engagements auprès du gouvernement si l'on n'est pas convaincu d'avoir les financements. Comme le souligne un Spécialiste du BIT « *le format des budgets annuels n'est pas avantageux ; c'est un défi. C'est un facteur limitant. C'est difficile de faire des jonctions entre les années. C'est une réalité administrative très contraignante qui impacte sur la réalité programmatique. Le format du projet (budget annuel) était très contraignant* ».

Aussi, il y avait parfois des moments de flottements dans la disponibilité des fonds (un ou deux mois avant que le financement soit disponible). Cette situation entraîne des difficultés pour le maintien des staffs et entraîne des départs

du personnel. Cela impacte considérablement la mise en œuvre du projet. Ainsi, le budget annuel a limité l'utilité de l'analyse financière comme outil de pilotage du projet dans son ensemble. Un fonds de roulement est attribué à chaque centre agroalimentaire à hauteur de 12,000 USD pour financer leur plan d'affaires et plan d'actions. Cet appui financier a permis le fonctionnement des centres. Les centres agroalimentaires génèrent des bénéfices dans la commercialisation des produits. C'est ainsi que le centre agroalimentaire du camp de Mbera achète, par exemple, une vache à 12 000 MRU et la revende à 200 000 MRU, soit un gain financier de 80 000 MRU. De même, l'utilisation des biodigesteurs a permis aux ménages bénéficiaires de faire des économies car elles n'achètent plus le gaz butane. C'est ainsi qu'un chef de ménage à Mbera a indiqué qu'il fait une économie de 1.600MRH mensuellement qui lui permet d'investir dans la scolarisation et la santé de sa famille.

Au niveau de la structure de gestion, le projet est mis en œuvre par une équipe de projet basée à Nouakchott et dans la Moughataa de Bassikounou, qui est composée d'un Responsable technique et pédagogique international à temps plein, de 2 coordonnateurs nationaux de projet à temps plein, ingénieur et relèvement socio-économique, d'une responsable administrative et financière à temps plein et 2 chauffeurs à temps plein. La revue documentaire et les entretiens réalisés avec les acteurs et les partenaires ont souligné que l'équipe mise en place était compétente, bien imprégnée des problématiques liées à la formation, l'insertion et la construction en matériaux locaux. De même, les informateurs consultés ont indiqué que le personnel était restreint, mais suffisant pour la mise en œuvre et le suivi des activités du projet. Le personnel restreint a permis d'avoir des impacts réduits sur les coûts.

Par ailleurs, certains staffs sont à cheval sur plusieurs projets. Ainsi, un partage supplémentaire des coûts avec d'autres projets a été de mise pour permettre à l'équipe du projet de recevoir un soutien technique et de gestion et d'échanger des connaissances et des expériences, y compris pour le développement mutuel de méthodes et d'approches en Mauritanie. Il s'agit d'un Assistant en Communication et Gestion de l'Information, de 2 Coordonnateurs Nationaux de Projets formation professionnelle et insertion des Jeunes, d'un Assistant en Suivi et Évaluation et d'un Responsable Finance et Administration. L'évaluation n'a pas pu obtenir les données sur la contribution réelle de chaque projet à la prise en charge de cette catégorie de personnel. Cependant, la mutualisation des ressources entre les différents projets pour leur prise en charge est un élément de l'efficacité du projet car elle a permis au projet de bénéficier d'une économie d'échelle. De même, des consultants externes (internationaux et nationaux) ont été mobilisés à divers titres pour la conduite d'études. Les bureaux du BIT à Bassikounou sont à l'intérieur du site des Nations Unies avec les autres agences. Cela permet la mutualisation des dépenses et des gains d'économie car les frais de gardiennage, d'électricité, d'eau, de restauration sont partagés par l'ensemble des agences présentes.

Le projet a bénéficié du soutien technique d'un Responsable principal du programme d'investissement à forte intensité d'emploi au bureau de l'OIT à Dakar, d'une Spécialiste du développement des compétences et de l'employabilité et d'un Spécialiste du développement des entreprises et de la création d'emplois au bureau de l'OIT du Caire, d'une Spécialiste technique de l'emploi et du travail décent pour la paix et la résilience, d'une Spécialiste technique MIGRANT, et d'autres des spécialistes seniors des unités du Programme d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre, des États fragiles et des interventions en cas de catastrophe et des migrations au siège de l'OIT. D'autres spécialistes de l'OIT au sein de l'équipe pays de l'OIT pour le travail décent au Caire et au siège de l'OIT fournissent un soutien technique aux composantes pertinentes du projet.

Les ressources (humaines, techniques, matérielles, etc.) étaient suffisantes et ont été allouées de façon stratégique afin d'aboutir aux résultats attendus ; cependant, les ressources temporelles étaient insuffisantes et ont entraîné des délais supplémentaires pour la finalisation des infrastructures. En effet, en ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre des activités du projet, les entretiens avec les responsables du projet, les observations directes à travers les visites sur le terrain ont permis de constater des retards dans l'exécution de certaines activités du projet, notamment l'opérationnalisation de la ferme agosyovopastorale de Lemkhaiss. Les travaux sont avancés mais la ferme n'est pas encore opérationnelle. Ces retards accusés ont entraîné, en juin 2024, une demande de prolongation sans frais du projet jusqu'en novembre 2024, demande qui a reçu un avis favorable du bailleur. Cette prolongation a conduit à un ajustement des ressources budgétaires pour permettre la finalisation et le suivi des activités sélectionnées. L'extension permettra de faire la capitalisation et d'identifier les leçons apprises.

La mise en place d'une commission de sélection des bénéficiaires des formations, dans les zones d'intervention a constitué également un élément de l'efficacité du projet. Sous la présidence du Hakem de la Moughataa, la commission de sélection est composée de : Maire de la commune cible, une personnalité morale reconnue dans la Moughataa (société civile), représentant de la DPM (Ministère de l'Éducation Nationale), représentants de la DFTP, représentants de Techghil (ex ANAPEJ), représentant du centre de formation professionnelle de la zone... Des critères de sélection ont été définis de façon consensuelle et une grille d'évaluation a été établie à cet effet. La mise en place de la Commission de sélection a garanti la transparence du processus de sélection. Aussi, dans le processus de sélection des candidats, une diffusion d'un communiqué par les canaux d'information locaux et sites web a été faite avec des affichages d'annonces dans les lieux publics (Mairie). La sélection des candidats a été faite par la Commission sur la base d'une grille de notation. De même, les résultats de la sélection ont été affichés au niveau des centres de formation.

4.4. Efficacité du dispositif de gestion

- ❖ *Il y a eu un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier*

La revue documentaire, les entretiens individuels avec le staff du projet et les spécialistes ont montré qu'il y a eu un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier. En effet, l'Unité de programme a apporté un appui administratif en s'assurant par exemple qu'au niveau budgétaire, les procédures et procédés sont conformes aux procédures de l'OIT. Aussi, l'Unité programme a apporté un appui à l'établissement des contrats et leur alignement sur les règles et procédures de l'OIT. Au plan programmatique, l'Unité de programme a veillé au respect des clauses de partenariat avec le donateur, notamment en matière de soumission des rapports selon les délais. En outre, l'Unité programme a veillé à l'alignement du projet au programme pays. L'unité de programme n'a pas effectué de missions sur le terrain à Bassikounou, cependant, cette unité était en étroite collaboration avec l'équipe de projet.

Le département de crises de l'OIT a apporté un appui technique au projet en s'assurant que certaines activités intègrent la dimension cohésion sociale et que le projet est sensible au conflit à travers l'emploi. La spécialiste a renforcé les capacités du staff du projet sur la contribution du travail décent à la cohésion sociale. Le Spécialiste des Politiques et programme a apporté un appui pendant la formulation du projet. A ce niveau, il s'agissait de s'assurer que la construction des infrastructures était génératrice d'emplois en tenant compte des aspects de formation professionnelle. En outre, le Spécialiste a accompagné le staff à l'élaboration de TDRs de recrutement de consultants, des entreprises. Pour ce faire, le Spécialiste a tenu des réunions périodiques avec le staff du projet et a effectué des missions de supervision sur le terrain pour constater de visu la réalisation des activités (qualité des infrastructures, insertion des jeunes) afin d'apporter si nécessaire des réponses.

- ❖ *Des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites ont été engagés dans la conception, le suivi évaluation et la mise en œuvre du projet et il y a une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre les projets et les partenaires clés*

La revue documentaire, les entretiens avec les différents acteurs ont montré que des dispositions adéquates de gouvernance ont été mises en place dans la conception, le suivi évaluation et la mise en œuvre du projet. Des comités régionaux, en étroite collaboration avec le comité tripartite sur la SST, ont été chargés de la supervision et de l'entretien des constructions. L'OIT a établi une coopération fluide avec le secteur privé pour le développement des capacités afin de renforcer les compétences nécessaires pour gérer et surveiller le cycle de construction. Les organisations patronales et professionnelles – dont la Fédération de la construction et la mutuelle des MPME (Micros, Petites et Moyennes Entreprises) – ont été impliquées dans le projet et ont bénéficié d'un appui et d'un encadrement pour le développement du secteur. Les syndicats du secteur de l'éducation et du bâtiment ont mené des consultations entre les parties prenantes et ont diffusé les actions du projet. La société civile et les ONG ont servi de relais auprès des populations. Par exemple, un comité de sélection des participants à la formation a été mis en place et composé de la Mairie, des organisations professionnelles, des leaders communautaires.

En outre, un protocole d'accord a été signé entre l'OIT et le ministère pour faciliter la coopération entre la plateforme de formation professionnelle et le Centre Nema TVET, où un point focal est désormais officiellement désigné pour superviser l'harmonisation de leurs processus et la mise en œuvre conjointe des activités dans le cadre du partenariat. Le Centre Nema TVET a été systématiquement impliqué dans la sélection des bénéficiaires des programmes de formation en construction de la plateforme, tandis que le ministère a organisé l'évaluation formelle et la certification des stagiaires. Dans le cadre du MoU, cette collaboration a été intensifiée puisque le Centre Nema TVET a pour vocation de superviser l'ensemble du processus de mise en œuvre des formations de la plateforme, en mettant à disposition des formateurs qualifiés, des équipements ainsi que des outils et du matériel pédagogiques.

Le projet a noué des partenariats avec des prestataires de services financiers (dont Djikke) et des institutions gouvernementales (notamment la Direction Nationale de l'Habitat et du Développement Immobilier) pour concevoir et promouvoir le produit du logement social. Des accords avec des banques commerciales ont été conclus afin de renforcer leur intérêt pour l'inclusion sociale. L'Agence nationale pour l'emploi, à travers son antenne locale de Bassikounou ouverte avec le soutien de l'OIT, s'implique à travers la mise en œuvre d'un plan de travail commun basé sur le protocole d'accord (MoU) signé entre les deux organisations. Le Centre de Formation Professionnelle de Nema a participé au développement des activités de la plateforme, notamment sur la sélection et le suivi des stagiaires, la mise en œuvre des programmes de formation et leur certification, qui est désormais pleinement opérationnelle et fait partie du partenariat public/privé à la fin du projet.

L'OIT travaille déjà avec des détaillants sélectionnés pour faciliter le lien entre la distribution et la production de certains produits, en particulier les produits carnés séchés. Le projet a soutenu le développement de canaux de distribution durables pour les différentes chaînes de valeur et a également aidé les petites entreprises locales à fournir les intrants nécessaires, tels que le cuir, les tissus et les emballages, etc. de manière durable. Le projet s'est donc développé en étroite collaboration avec l'INAP-FTP, le centre Nema TVET et les professionnels des formations

spécifiques à chaque chaîne de valeur et conçues en fonction des besoins identifiés dans ce diagnostic. Par exemple, dans l'économie verte, les programmes de formation en gestion de petites entreprises ont été adaptés et utilisés, notamment le module spécifique THINK.COOP sur le rôle des coopératives pour la promotion de la cohésion sociale dans les situations fragiles peut y être adapté et utilisé.

❖ ***Dans le cadre du projet, un partenariat et une synergie d'actions ont été établis entre le projet et les autres projets du BIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales)***

La revue documentaire, les entretiens avec les informateurs clés ont montré que grâce à la présence de longue date de l'OIT en Mauritanie, le projet proposé s'appuie sur les enseignements tirés et les connaissances et expériences accumulées à ce jour. Depuis 2019, l'OIT travaille à la structuration du secteur de l'EFTP et à son adaptation aux besoins des populations exclues et des zones rurales en Mauritanie. L'OIT a soutenu, en étroite collaboration avec le HCR et la GIZ, l'ouverture d'une nouvelle branche de l'Agence nationale pour l'emploi (TECHGHIL) pour lutter contre le manque de services efficaces d'emploi, de carrière et d'orientation professionnelle pour les jeunes, capables de répondre efficacement aux besoins des jeunes. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action élaboré suite à la signature du protocole d'accord (MoU) entre l'Agence nationale pour l'emploi (TECHGHIL) et l'OIT, des formations initiales standard pour les nouveaux membres du personnel ont été dispensées sur le matériel de formation de l'OIT – Employabilité, littératie financière, programme GERME (Generate Your Business Idea (GYB), Start Your Business (SYB), Improvement Your Business (IYB)), Mycoop et THINKCoop pour leur permettre de fournir des services d'emploi de qualité. La nouvelle succursale de TECHGHIL a été équipée, dotée en personnel et rendue pleinement opérationnelle. Dans le cadre de la formation, il y a eu une remise à niveau des bénéficiaires par la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation fonctionnelle avec UNICEF et RET GERMANY.

Le projet a organisé des formations pour les formateurs de la plateforme afin de promouvoir activement la cohésion sociale à travers l'EFTP. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec la Direction Nationale de l'EFTP, dans le cadre de la mise en œuvre du MoU entre l'OIT et la direction, pour préparer l'évaluation formelle des compétences et les certifications officielles et intégrer ces programmes dans le système formel d'EFTP mauritanien. Le projet a organisé, en collaboration avec les autorités locales, le HCR, la GIZ et le secteur privé dont les organisations professionnelles locales, le centre Nema TVET, TECHGHIL, IMF Djikke et Bank Al Amana, une série d'ateliers de consultation avec les acteurs des six valeurs filières : écoconstruction, produits carnés, confection de cuir et textile, jardinage et production fourragère à Bassikounou, Fassala et Mbera. L'objectif a porté sur l'identification des goulots d'étranglement, des besoins et des priorités et sur la création de synergies entre les différents acteurs pour construire des types d'interventions pouvant soutenir le développement des chaînes de valeur identifiées.

L'OIT a approuvé la stratégie de subsistance du HCR ciblant le camp de Mbera et la Moughataa de Bassikounou en « créant des conditions de protection et d'autonomie pour les réfugiés, en renforçant la résilience des personnes d'accueil et en soutenant la coexistence pacifique entre les deux populations »⁴⁵. Travaillant dans le camp de Mbera et pour les communautés d'accueil de Mbera et de Fassala, l'OIT a développé avec le HCR une vision stratégique commune pour une nouvelle façon de travailler dans le secteur des moyens de subsistance, soutenant la transition d'une perspective humanitaire vers des activités intégrées et le redressement économique local. La collaboration avec le HCR a été assurée tout au long de la mise en œuvre du projet. Les récents projets de l'OIT dans la moughataa et au niveau local à Bassikounou ont également fourni l'occasion de contribuer à la stratégie conjointe OIT-UNICEF pour laquelle un protocole d'accord a été signé fin 2020. Le protocole d'accord et la stratégie visent à renforcer la collaboration entre les deux institutions, en faveur d'une approche d'apprentissage tout au long de la vie qui améliorera l'employabilité des jeunes et favorisera une transition plus fluide de l'école au travail.

La revue documentaire, les entretiens réalisés indiquent que l'approche collaborative promue par le BIT en travaillant avec d'autres agences des Nations Unies et partenaires locaux dans la mise en œuvre du projet a favorisé la maximisation de l'impact des activités.

❖ ***Le projet a fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact***

La revue documentaire, les entretiens avec les acteurs ont montré que le projet a fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays à travers les cadres de coordination mis en place. A cet effet, tout au long de la mise en œuvre du projet, l'OIT a promu une coordination décentralisée à travers le Groupe de travail régional, le Groupe de travail départemental, les groupes de travail sectoriels sur l'Emploi et les moyens de subsistance, l'Éducation, cohésion sociale et Wash, et les Comités villageois. Le BIT est membre du Forum de coordination des réfugiés où toutes les agences y sont représentées pour créer une collaboration et synergie d'actions.

En tant que co-responsable du groupe de travail technique sur les moyens de subsistance et l'emploi avec le HCR, l'OIT a joué un rôle important dans sa dynamisation. Les activités du projet ont été présentées aux différents partenaires lors des réunions organisées afin d'impliquer et de mettre à niveau les capacités des différents acteurs de

la zone au cours de la période de reporting. L'OIT a également participé aux réunions des groupes de travail sur l'éducation, la cohésion sociale et WASH, à la demande des autorités locales et des agences des Nations Unies. L'OIT a également participé aux réunions des groupes de travail régionaux et départementaux présidés par le Wali, le Hakem. Ces cadres de coordination et de collaboration ont permis de développer la collaboration et la synergie d'actions entre les acteurs et d'éviter les doublons. Ainsi, la participation du projet à ces cadres de concertation a contribué à accroître son efficacité et son impact.

Le BIT a promu la collaboration et la synergie d'actions avec les autres agences du système des Nations Unies à travers la signature de MoU. C'est ainsi que des MoU ont été signés : BIT et HCR ; BIT et OIM ; BIT et Unicef ; BIT-UNICEF-HCR (par exemple, les 4 écoles construites dans le camp Mbera, des logements d'enseignants et du Lycée, proviennent de financements conjoints) ; BIT et GIZ (installation agence d'emploi jeunes de Bassikounou) ; BIT-PAM (Ferme de Lemkhaiss) ; BIT-CICR (ferme de Néré). Les entretiens réalisés ont montré une bonne collaboration entre le BIT et les autres agences.

4-5. Orientation vers l'Impact

❖ *Des changements réels, prévus ou imprévus, voulus ou non voulus, ont été induits dans la vie des bénéficiaires finaux du projet*

La revue documentaire, les entretiens réalisés auprès des informateurs clés ont montré que le projet a contribué à améliorer l'accès inclusif et égalitaire au développement d'entreprises durables axé sur la demande et sensible aux conflits et de promouvoir l'intégration des stagiaires sur le marché du travail grâce à sa collaboration avec l'agence TECHGHIL Bassikounou, l'institution de microfinance (Djikke) et le service de développement des entreprises.

Le projet, en créant des emplois pour les jeunes dont les femmes, a contribué à l'autonomie de ces derniers et d'augmenter les revenus au sein des ménages. Par ailleurs, la production agroalimentaire et la promotion de la transformation/commercialisation agro-alimentaire contribuent à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations notamment pour sa frange vulnérable. Les stagiaires de la plateforme de formation professionnelle ont accès à long terme à une large gamme de services d'emploi adaptés à leurs besoins grâce à la remise à TECHGHIL des 3 Bureaux d'Orientation et d'Appui (GSO) créés pour les services d'emploi et de développement des entreprises à Bassikounou, Fassala et le camp de Mbera. Par ailleurs, le projet a contribué à la mise en place de services d'emploi diversifiés adaptés aux besoins des stagiaires diplômés de la plateforme de formation. Les revenus et les compétences acquises lors de la formation sur site en construction permettent aux jeunes bénéficiaires d'avoir désormais un meilleur accès aux opportunités de travail dans ce secteur.

Le projet a contribué à l'autonomisation des femmes bénéficiaires des fermes agroalimentaires et agropastorales qui arrivent à se prendre en charge et à contribuer à la satisfaction des besoins socioéconomiques de leurs familles. Les femmes bénéficiaires des activités des fermes agropastorales ont obtenu des revenus grâce à la commercialisation de leurs productions agricoles. Certaines femmes ont fait des investissements avec les revenus tirés de la ferme. Ainsi, les femmes veuves, femmes cheffes de ménages, célibataires avec ou sans enfants utilisent l'argent généré par cette AGR pour scolariser leurs enfants et faire face à leurs besoins de santé. En pratique, cela signifie que les femmes ont pu acquérir une indépendance économique et contribuent efficacement au développement de leurs localités. Par ce fait, le projet a contribué à l'amélioration de la reconnaissance sociale des femmes.

Les jeunes formés dans les filières maçonnerie, réparation de téléphones... monnaient leurs compétences en faisant des réparations dans les ménages. Les prestations de services effectuées dans les ménages leur procurent des revenus réguliers qui leur permettent de se prendre en charge ainsi que leurs familles. Les jeunes formés interrogés lors des groupes de discussion ont affirmé qu'ils sont devenus des aides pour leurs familles. En effet, le soutien financier des jeunes formés à leur famille a une place essentielle dans les revenus des ménages, surtout des ménages issus des populations réfugiées ou retournées. L'effet du soutien financier des jeunes sur le budget des ménages les plus démunis n'est pas négligeable. Le soutien financier des jeunes à leurs familles contribue à améliorer leur statut social, mais également favorise l'émancipation sociale des familles. Le centre agroalimentaire de Mbera est profitable à toute la communauté car les populations viennent immoler leurs animaux (moutons) dans des conditions optimales d'hygiène, surtout pendant les périodes de fêtes de tabaski ou lors de l'organisation des cérémonies. Les sous-produits de la transformation des bouses de vache pour l'alimentation des biodigesteurs, sont utilisés pour fertiliser les sols (engrais biologiques) dans les plantations. Cela contribue à la protection de l'environnement.

L'accès à une énergie alternative au bois pour cuisiner a été favorisé à travers la construction de 50 biodigesteurs capables de produire du biogaz, fournissant de l'énergie pour s'éclairer et cuisiner. Les bénéficiaires des biodigesteurs ne dépensent plus de l'argent pour acheter le gaz butane ou les bois de chauffe. Ils utilisent les bouses de vache qui sont gratuites pour produire de l'énergie pour leurs activités domestiques. Cela leur permet de faire des économies. Les informations collectées auprès des bénéficiaires des biodigesteurs montrent qu'ils utilisent l'argent économisé pour survenir aux besoins sociaux de leurs familles (scolarisation, santé...). La préservation de l'environnement doit également passer par le développement de sources d'énergie alternatives au bois pour la cuisson, qui fait partie de la solution durable pour stopper la déforestation dans la région. L'ouverture de deux agences de l'institution de

microfinance (Djikke) dans le cadre du projet constitue une base pour l'intensification des services d'inclusion financière à travers un réseau étendu de facilitateurs.

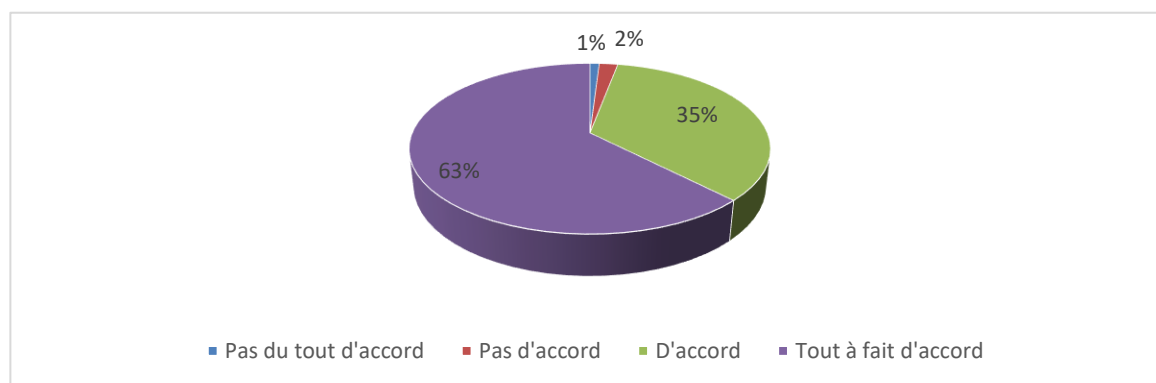
La réhabilitation du barrage de Lemkhaiss sur la base des études techniques et des plans architecturaux élaborés par l'OIT contribue à protéger les propriétés et les populations des villages en aval du bassin ainsi que la ville de Bassikounou des inondations. Ce barrage peut également soutenir les activités agricoles et d'élevage dans les trois villages de la zone.

Chacun des deux centres agrosylvopatorales construits sous la modalité « chantier- école » bénéficie d'une adduction d'eau. Le forage de Lemkhaiss, grâce à son débit important, va offrir la possibilité d'alimenter la localité en eau. Avec les bourses de stages, les jeunes ont contribué aux charges familiales, ce qui a contribué à rehausser leur image dans la communauté, et suscité l'intérêt pour ce type de formation, notamment pour les jeunes filles. Par ailleurs, plusieurs partenaires commencent à s'intéresser à l'utilisation des matériaux locaux. Par exemple, l'Unicef veut construire ses bureaux à Bassikounou en maçonnerie-terre. Le projet a contribué à une plus grande inclusion financière pour les réfugiés. Le projet a contribué au développement local en appuyant les communautés hôtes.

❖ ***Le projet a contribué au renforcement de la cohésion sociale entre les réfugiés, retournés et populations hôtes***

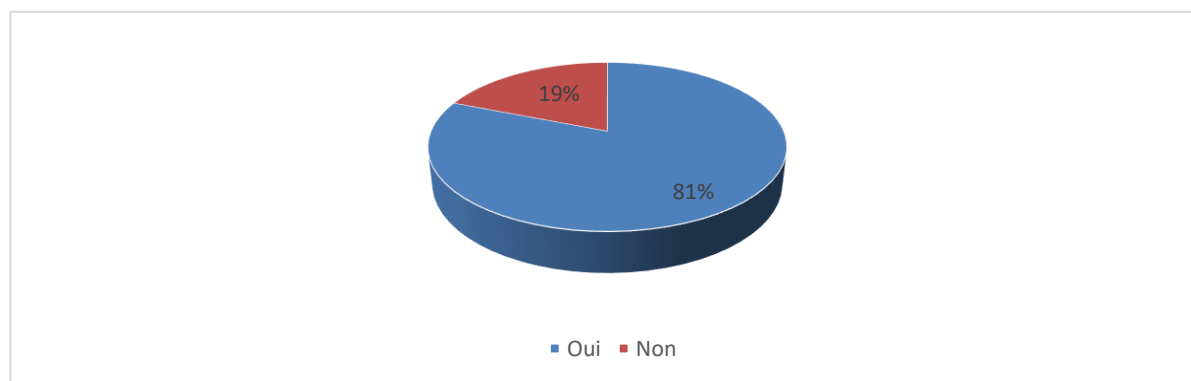
La revue documentaire, les entretiens avec les informateurs clés, les focus groupes réalisés avec les bénéficiaires du projet (réfugiés, retournés, populations hôtes) ont montré que la mise en œuvre du projet a promu la cohésion sociale entre les réfugiés, retournés et les populations hôtes. Grâce au projet, les réfugiés se rendent dans la ville de Bassikounou pour mener leurs activités socioéconomiques et cela sans craintes. Les jeunes réfugiés et les jeunes des populations hôtes ont noué des relations amicales et se fréquentent. Ils ont même constitué un groupe d'amis sur WhatsApp. Ce résultat est corroboré par les opinions des participants à l'étude réalisée sur la situation de référence des bénéficiaires finaux (USDOS) comme l'indique le graphique ci-dessous :

Graphique 3 : Pourcentage des participants qui considèrent que leur communauté a une bonne cohésion



De même, les informateurs clé indiquent que le projet a contribué au renforcement des interactions entre les membres des différentes communautés. Ainsi, les activités du projet ont entraîné un rapprochement entre les réfugiés, les retournés et les communautés hôtes. Ce résultat est corroboré par les opinions des participants à l'étude réalisée sur la situation de référence des bénéficiaires finaux (USDOS) comme l'indique le graphique ci-dessous :

Graphique 4 : % des participants qui ont eu récemment des interactions avec des membres d'une autre communauté

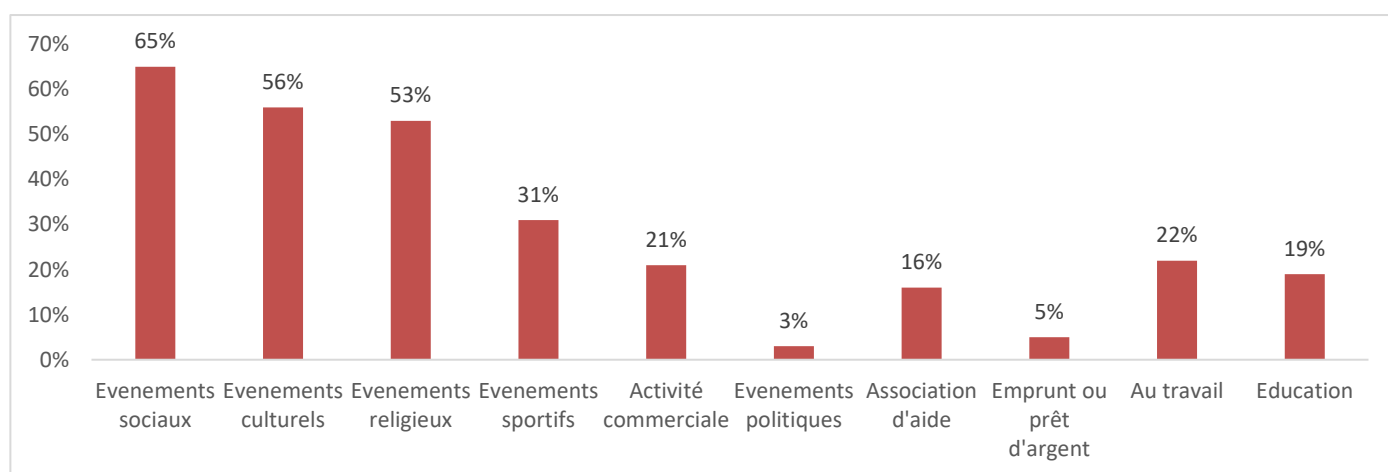


En effet, la mise en œuvre du projet a permis de briser les préjugés les opinions négatives envers les réfugiés. Le projet d'emploi a permis de réduire les risques de conflits en augmentant les contacts constructifs entre les groupes. En rassemblant les gens, et en renforçant les opportunités de dialogue entre groupes sociaux, et aussi entre le

gouvernement, les travailleurs et les organisations d'employeurs, le projet a contribué à casser les stéréotypes et améliorer la cohésion sociale. Les modalités de formation sur site autour des travaux de construction ont contribué à promouvoir la cohésion sociale et la coexistence pacifique à travers des activités à forte intensité d'emploi. Ces formations ont renforcé les contacts intergroupes et les interactions entre les réfugiés et les communautés d'accueil qui ont travaillé ensemble pendant la formation à la construction sur site. Cette approche a renforcé les opportunités de dialogue entre les réfugiés et les communautés d'accueil, et augmenté les opportunités économiques durables et en répondant aux griefs et au sentiment d'injustice.

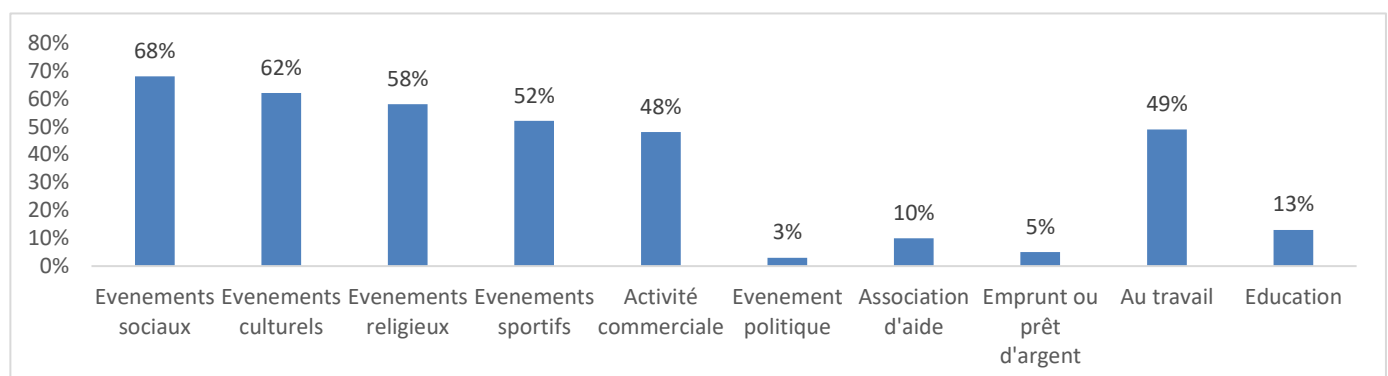
La cohésion sociale a été matérialisée par les interactions entre les membres des différentes communautés dans différents cadres. Le projet a contribué à promouvoir une société cohésive en favorisant d'une part, la confiance entre les populations hôtes et leurs voisins (populations réfugiées, retournés) à et la confiance aux institutions de l'Etat d'autre part. A ce niveau, les entretiens individuels avec les responsables des organisations nationales et internationales, les focus groupes avec les femmes, les jeunes ont montré que les réfugiés, les retournés et les communautés hôtes se fréquent et participent à des activités socioculturelles. Ces activités ont favorisé le rapprochement intergroupe et le vivre ensemble. Ce résultat est corroboré par les opinions des participants à l'étude réalisée sur la situation de référence des bénéficiaires finaux (USDOS) comme l'indique le graphique ci-dessous :

Graphique 5 : % des participants qui ont eu des interactions avec des membres d'une autre communauté dans différents cadres



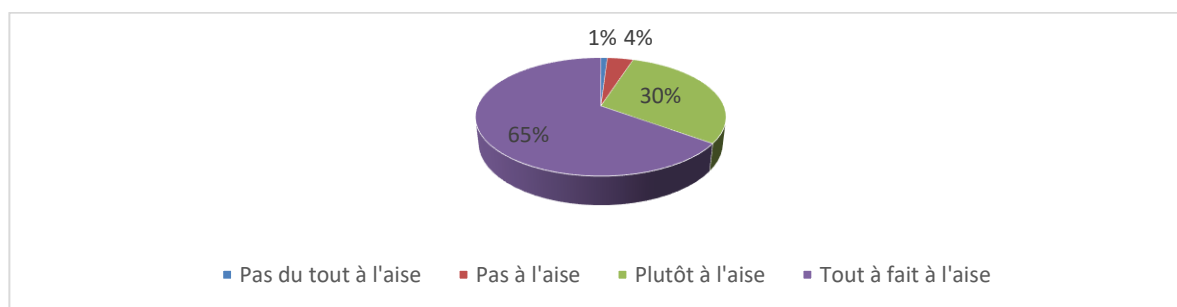
L'approche de mise en œuvre du projet a permis de renforcer les contacts et les interactions entre les groupes, renforçant ainsi les opportunités de dialogue entre les réfugiés, les rapatriés et les communautés d'accueil qui ont travaillé ensemble. Par ailleurs, l'engagement des réfugiés et des communautés d'accueil dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans le cadre d'une intervention de stage/apprentissage et dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement a contribué à la cohésion sociale. Le projet a utilisé le travail décent au service de la consolidation de la paix et de la résilience.

Graphique 6 : % des participants qui ont eu des interactions avec des membres d'un autre groupe ethnique dans différents cadres



En outre, les participants interrogés disent se sentir à l'aise d'interagir avec l'autre sexe sur le lieu de travail comme indiqué dans le graphique suivant :

Graphique 7 : % de participants se sentant à l'aise d'interagir avec l'autre sexe sur le lieu de travail



❖ *Le projet a favorisé l'inclusion financière*

Les jeunes bénéficient d'une allocation qui leur permet d'avoir accès à une épargne qui leur est reversée après la formation et qui leur permet de faire un kit pour leur insertion. Cela leur permet de constituer un groupe GIE de prestations de service. Le projet ne se contente pas de leur donner de l'argent, mais à la fin, le projet leur permet d'avoir une épargne pour leur insertion professionnelle. Les épargnes permettent aux jeunes d'avoir des fonds de roulement pour leur installation. De même, les jeunes bénéficient de revenus à travers les allocations de formation qui les aide à avoir une économie à la fin de la formation pour leur insertion. Cette allocation est donnée aux jeunes en fonction de leur ancienneté et difficultés de la formation. Il y a une partie qui est récupérée comme une épargne régulière. Même si le jeune ne reçoit d'aide extérieure à la fin de la formation, cette épargne lui permet de s'installer et à entreprendre une activité. Cela permet d'assurer une durabilité de l'intervention et permet également aux jeunes d'apprendre à épargner régulièrement et à pouvoir se responsabiliser. Le projet a développé la culture d'épargne au niveau des jeunes et celle de la gestion de ses revenus.

Cette approche a favorisé l'accès aux jeunes à d'autres produits financiers, autre que l'épargne. En effet, avec la formation sur l'éducation financière, le BIT s'assure que le jeune reste dans cette logique de pouvoir utiliser les services financiers pour se développer. Cela permet à l'IMF de voir le comportement économique du jeune et d'avoir le montant de l'épargne adéquat qui lui permette d'accéder à un crédit qui lui permettra de développer une activité. Les ménages qui ont accès au biogas et qui n'ont plus à dépenser pour l'énergie prennent cet argent pour constituer une épargne et plus tard investir dans d'autres activités économiques.

❖ *Les principales institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité tout en prenant en compte une approche genre. Les capacités des partenaires d'exécution ont été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en œuvre du projet*

Les membres des comités de gestion des centres de transformation agroalimentaire de Mbera et Fassala ont bénéficié de formation en gestion et éducation financière. Concernant la mise en œuvre du programme d'inclusion financière, le projet a apporté une assistance technique à l'agence principale et locale de l'Institution de Microfinance (IMF) Djikke à Nouakchott et Bassikounou. Sur la base du plan de formation élaboré, une ToT sur l'éducation financière a été organisée au profit des 6 banques implantées à Bassikounou, du FMI Djikke et des responsables des moyens de subsistance et du travail décent des agences de l'ONU et des ONG partenaires. Cette formation a renforcé les institutions financières afin de permettre une plus grande inclusion financière pour les réfugiés et/ou des conditions d'accès aux services financiers plus faibles et de permettre à d'autres partenaires des Nations Unies et des ONG de plaider également en faveur de l'inclusion financière/de soutenir les programmes existants. N'En termes d'inclusion financière, il y a eu la mise en place de plusieurs AVEC qui ont permis de cultiver l'esprit d'épargne et de crédit au niveau des bénéficiaires. Grâce au projet, la gestion financière a atteint des proportions importantes à Bassikounou.

L'Unité de Développement du Hodh El Chargui et les Délégations Régionales et les services techniques déconcentrés du Ministère de l'Élevage et de l'Agriculture et de l'Environnement sont mobilisés pour assurer leur appui effectif dans l'opérationnalisation des 2 centres de transformation agro-alimentaire de Mbera et Fassala, des biodigesteurs domestiques et des 2 fermes écoles agrosylvopastorales.

4-6. Durabilité du projet

❖ *Appropriation nationale/ Ancrage institutionnel*

La stratégie de durabilité adoptée dans le présent projet repose sur son alignement sur les priorités du Gouvernement et la SCAPP 2016-2030, les cibles nationales des ODD et sur la mise en œuvre d'une approche participative impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le Suivi-Evaluation. Le Projet a visé l'appropriation nationale en impliquant les institutions nationales de manière générale et spécifiquement les autorités

régionales, les organisations des travailleurs, les organisations des employeurs, les associations à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation. L'appropriation nationale a été également assurée par l'alignement des actions visées sur les besoins et priorités nationales. Le gouvernement mauritanien accorde une place de choix à l'EFTP dans son processus de développement économique et social.

Les modules de formation sont des modules officiels de l'Etat Mauritanien. Le projet a développé ces modules en collaboration avec l'Etat Mauritanien. Dans le cadre du projet, environ 8 modules de formation ont été développés. Ces modules sont automatiquement intégrés dans les curricula de formation officielle en Mauritanie. Ces modules de formation donnent lieu à trois diplômes : des Certificats de compétences et certificats de qualifications et la validation des acquis par expérience qui sont reconnus par le Gouvernement. Ces modules conçus contribuent à la durabilité du projet. Tout le processus de formation a été mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement (modules de formation, formation, certificats, identification des besoins) ; cela est un gage de durabilité. C'est l'école d'enseignement technique et de formation professionnelle de NEMA qui organise les formations, d'où l'appropriation. L'identification des offres de formation s'est appuyée sur une démarche d'ingénierie de formation, c'est-à-dire que le BIT est parti d'un postulat d'analyse des besoins en fonction de la demande économique locale. Cette démarche a permis d'identifier tous les métiers porteurs vers lesquels les jeunes peuvent être formés et qui répondent aux besoins de l'économie locale. Ceci permet de garantir la durabilité des métiers. Le centre de formation de Mbera a un caractère d'offre flexible qui permet de répondre à des besoins ponctuels qui se présenteront.

❖ Le renforcement des capacités des entreprises, établissements de formation et autres institutions comme signe de viabilité du projet

La durabilité du projet repose également sur le relèvement de l'appropriation à travers le renforcement des capacités. En effet, le projet a assuré la durabilité en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des différentes parties prenantes, à savoir : les autorités déconcentrées représentant les ministères, notamment la Direction Nationale de l'EFTP et le centre Nema TVET, l'Agence Nationale pour l'Emploi (TECHGHIL), la Direction Générale de l'Habitat, la Délégation Régionale de l'Environnement sont engagés pour gérer la plateforme de formation professionnelle, le produit éco-habitat social, les projets d'économie verte.

De même, les délégations régionales et les services techniques déconcentrés du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Elevage ainsi que la société laitière mauritanienne SMPL (Société Mauritanienne des Produits Laitiers à Nema) ont été engagés sous l'égide du Wali de la Wilaya du Hodh El Chargui et les Maires de Bassikounou, Fassala et les leaders des communautés du Camp M'bera, pour apporter leur appui efficace dans la construction et l'opérationnalisation des infrastructures. En outre, les jeunes réfugiés et les jeunes locaux ont acquis une expérience professionnelle et développent leur employabilité grâce à une formation pratique, certifiée par le système national mauritanien. Les communautés du camp de M'bera et les communautés d'accueil ont développé la capacité de prendre des décisions et de gérer le développement des infrastructures grâce à leur engagement actif dans le processus, de la conception de la construction à la mise en œuvre, en passant par l'entretien, à travers un dialogue social plus large tel que l'association et la formalisation de groupes de base. La participation des autorités locales, de la société civile (l'Association des Jeunes de la moughataa de Bassikounou) et des organisations communautaires locales dans le camp de M'bera (le comité des dirigeants, comité des jeunes, comité des femmes et comité pédagogique) jouent un rôle déterminant dans le processus de sélection des stagiaires et dans les travaux de construction.

Les activités de renforcement de capacités et du savoir-faire des agents publics ont amélioré la qualité des services tandis que la pratique de leurs droits par les populations et leur participation à la gestion de la chose publique ont renforcé la responsabilité et la redevabilité à tous les niveaux. La formation des jeunes et des femmes et le soutien au développement de leurs activités, le développement des chaînes de valeurs, notamment dans le secteur de l'environnement et la promotion d'une économie verte permettront des transformations économiques majeures. Les changements de perceptions et de pratiques induits conduisent à des transformations cognitives, institutionnelles et sociétales de nature à impacter de manière durable le bien-être quotidien des populations et l'inclusion des groupes à risque d'être laissés de côté. Par ailleurs, un guide illustré de formation à l'entretien et à la maintenance des bâtiments construits avec des matériaux locaux (terre) et au profit des comités de gestion en Mauritanie et dans la zone sahélienne a été élaboré. Les stagiaires ont été formés à l'utilisation du manuel. Même si le projet prend fin, les structures disposeront d'une main d'œuvre locale et le manuel pour les maintenances.

L'adoption par l'OIT de la double méthodologie pour la conception de ses programmes de formation (formation en entreprise complétée par des modules théoriques) garantit que ceux-ci sont alignés à la fois sur la nouvelle stratégie nationale pour l'emploi et sur la nouvelle législation sur l'EFTP. La durabilité des interventions du projet dans la moughataa a été également assurée par une concentration complémentaire sur l'amélioration des formes existantes de transfert de compétences dans la communauté, principalement les pratiques d'apprentissage informelles, à travers la fourniture d'orientations, de formations et de soutien aux apprentis et aux maîtres artisans. Concernant la mise en œuvre du programme d'inclusion financière, le projet a entrepris l'assistance technique à l'agence principale et locale

de l'Institution de Microfinance (IMF) Djikke à Nouakchott et Bassikounou sur l'éducation financière au profit des six banques établies à Bassikounou, du FMI Djikke et des responsables des moyens de subsistance et du travail décent des agences des Nations Unies et des ONG partenaires.

Le projet a permis aux jeunes d'accéder à des formations reconnues par l'État à travers la délivrance de certificats de compétences dans des métiers demandés par les entreprises et des formations qualifiantes pour les plus vulnérables. Les jeunes formés ont été regroupés en GIE qui sont des structures formalisées et reconnues par les autorités administratives et politiques. A travers ces GIE, les jeunes peuvent postuler et soumissionner pour des contrats de construction avec l'Etat ou le secteur privé, comme cela a été le cas pour le GIE Fallo BTP à Mbagne, et le GIE Espoir du Guidimakha BTP à Gouraye. Dans le cadre de l'intervention du BIT dans le Hodh El Charghui pour soutenir la croissance économique et la promotion des chaînes de valeur locale, des centres de transformation agroalimentaire ont été construits dans la ville de Fassala, et dans le camp de Mberra. Les deux centres ont des comités de gestions, composés essentiellement de professionnels du secteur de la viande séchée. Ces comités de gestion disposent de règlement intérieur qui garantissent leur bon fonctionnement et leur durabilité. En effet, l'élaboration de règlements intérieurs favorise une bonne organisation et un suivi régulier des activités de production, ainsi qu'une transparence dans la gestion des centres. La structuration et la gestion optimale contribuent à garantir leur pérennisation. Le transfert des annexes (GSO) à TECHGHIL garantira la durabilité de ces services et du soutien aux moyens de subsistance à l'avenir. Ces antennes ont pour vocation de développer un pool de prestataires efficaces et autonomes capables de délivrer leurs services à grande échelle et de les mettre à disposition des bénéficiaires des formations depuis la plateforme ainsi que d'autres acteurs. La durabilité de l'usage des biodigesteurs est assurée par la disponibilité permanente de la première première (bouses de vache). Les jeunes formés bénéficient de kits d'installation. Cela favorise leur insertion. Aussi, les communes disposent désormais d'une base de données des jeunes formés et un compendium des jeunes formés existent au niveau de l'agence d'emploi.

❖ *L'approche et les résultats du projet pourraient être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet*

L'intérêt affiché par d'autres agences (OIM, UNICEF) et des ministères sectoriels pour les constructions en matériaux locaux (maçonnerie-terre) ouvrent des nouvelles perspectives dans la vulgarisation de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des infrastructures respectueuses de l'environnement. Cette opportunité pourrait permettre l'inclusion de clauses sociales de formation, d'écoconstruction et insertion dans des futurs chantiers de l'Etat. L'OIM va construire 20 magasins communautaires avec les stagiaires du BIT. L'UNICEF va mobiliser 200 000 USD pour construire ses bureaux à Bassikounou en matériaux locaux suivant le modèle BIT. Cela atteste de la reproduction et de l'amplification des résultats du projet par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet.

Au-delà des activités de travaux de construction, le projet a contribué à l'élaboration d'un guide illustré d'entretien et de maintenance des bâtiments construits avec des matériaux locaux et au profit des comités de gestion en Mauritanie et dans la zone sahélienne. Ce guide servira de support de formation aux utilisateurs. De même, l'élaboration d'une nouvelle proposition de programme national de promotion des emplois verts pour soutenir une transition écologique juste et mettre en œuvre le plan d'action national sur la promotion des emplois verts en Mauritanie est un gage de durabilité du projet soutenu par l'OIT en partenariat avec le BPRM. Cependant, pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, il est indispensable de prendre certaines mesures de facilitation. A ce niveau, le gouvernement doit mettre en place des clauses sociales dans les processus de passation de marchés des projets d'infrastructures. Ces clauses peuvent être conçues pour que les entrepreneurs aient l'obligation d'employer un certain pourcentage de jeunes locaux qualifiés pour remplir leurs contrats.

La méthodologie chantier école a adopté une démarche partenariale qui a permis d'élaborer des partenariats avec des structures variées, afin d'assurer l'appropriation et les effets multiplicateurs. Bien que la méthodologie du chantier école ait adopté une démarche participative et partenariale, sa pérennisation requiert la prise en compte de certaines mesures administratives et institutionnelles. La réalisation de la formation pratique dans le cadre de la méthodologie du chantier école requiert la conclusion des partenariats durables avec le secteur privé (entreprises, organisations intermédiaires et acteurs financiers décentralisés, des conventions de placement de stagiaires dans les entreprises, des partenariats relevant de stratégies de responsabilité sociale des grandes entreprises) afin qu'ils participent aux formations des jeunes ou à la pérennisation de leur emploi, ou aux opérations d'appui aux entreprises. Alors que les données collectées montrent que, à l'heure actuelle, il n'existe pas en Mauritanie de dispositions législatives qui contraindraient les entreprises à recruter les stagiaires des écoles de formation technique et professionnelle, le diagnostic du secteur révèle que des efforts sont faits par les centres de formation professionnelle envers l'employabilité de leurs apprenants, mais qui sont encore très informels, pas documentés, et peu répliquables.

L'existence du manuel de procédures qui définit les critères de sélection des bénéficiaires favorise la pérennisation du mécanisme d'identification. Les bénéficiaires sélectionnés ou non pour les formations sont intégrés dans la base de données de l'Agence de l'emploi. Après la formation, les jeunes sont suivis par l'agence d'emploi. Cela peut favoriser leur insertion professionnelle.

Enfin, l'intervention s'inscrit dans une approche dite « programmatique » du BIT en matière d'employabilité des jeunes. En effet, l'on note la formulation, le financement et la mise en œuvre de 2 projets sur la base des actions mises en œuvre au Hodh El Chargui par le BIT : Projets PBF OIT-FAO : « *Renforcement de la paix et de la résilience socio-économique à travers la création d'emplois décents verts pour les jeunes en zones rurales et péri-urbains dans les Wilayas du Hodh El Chargui, Nouakchott et Traza* » et PBF OIT-OIM-FAO « *Soutenir les capacités locales et communautaires de prévention et de gestion des conflits et des catastrophes liées au changement climatique au Guidimakha* ». Tout ceci projette déjà les réalisations au-delà des attentes sur une dimension structurante des activités du projet et un élément important de la pérennisation.

❖ **Genre et non-discrimination**

Le projet a intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées

La revue documentaire, à travers l'analyse du cadre logique du projet, les entretiens individuels ont montré que le projet a ciblé particulièrement les populations exclues et vulnérables, notamment les jeunes issus des communautés de réfugiés et d'accueil.

En outre, la revue documentaire, les entretiens individuels avec les institutions nationales étatiques et non étatiques, les focus groupes réalisés avec les bénéficiaires ont montré que l'approche genre a été considérée tout au long de la programmation, de l'identification et de l'instruction et de la rédaction du projet. Dans le cadre de la formulation du projet, une analyse genre a été effectuée. Cette analyse a montré que les jeunes femmes sont les plus défavorisées, avec des niveaux d'éducation nettement inférieurs. D'autre part, le projet a ciblé certaines chaînes de valeur dans lesquelles les femmes sentent qu'elles peuvent s'impliquer, et où la perception générale est souvent que ces secteurs sont plus « féminins » comme la transformation alimentaire, le jardinage, la couture et le travail du cuir. Les formations qualifiantes touchent des jeunes qui ne sont pas scolarisés, qui sont analphabètes. Le BIT a travaillé dans une zone rurale où le taux d'alphabétisation est faible ; il y a donc beaucoup de jeunes qui ne savent ni lire, ni écrire. Ces jeunes n'ont pas été laissés de côté ; en effet, ils ont bénéficié des formations qualifiantes.

Cependant, la revue documentaire, à travers l'analyse du cadre logique du projet, les entretiens individuels ont montré que les produits ont faiblement intégré les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées. En effet, les produits du cadre de résultats n'ont pas été différenciés selon le genre. Par exemple :

- ✚ **Produit 3.1** : *Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans l'économie verte à travers la promotion d'un logement social en terre conçu et promu en étroite collaboration avec la Direction de l'habitat et de la promotion immobilière.*
- ✚ **Produit 3.2** : *Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil ont accru/amélioré l'accès à une énergie de cuisson propre et à l'éclairage grâce à l'installation de biodigesteurs équipés de kits solaires*
- ✚ **Produit 3.3** : *Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des travaux verts pour la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales de base dans la moughataa.*

Néanmoins, l'analyse des rapports trimestriels a montré que dans les rapports de suivi, tous les indicateurs de résultats ont été renseignés en tenant compte du genre. Par exemple,

- ✚ *383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes ont suivi à 100% tous les cours de formation technique théorique et les exercices pratiques dispensés par le centre de formation professionnelle de l'OIT, y compris l'apprentissage tout au long de la vie, la formation à la sécurité et à la santé au travail (SST), les indemnités de formation, ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et l'orientation professionnelle, tout en travaillant sur le chantier pour la construction des infrastructures prévues.*
- ✚ *383 jeunes réfugiés et jeunes locaux atteints avec 190 jeunes réfugiés et 185 locaux et 46% de femmes*

❖ ***Les bénéficiaires du projet ont profité équitablement aux hommes et aux femmes, ceux-ci ont amélioré leur statut.***

Les entretiens individuels avec les responsables des structures gouvernementales, et déconcentrées, les focus groupes avec les femmes ont montré que les bénéficiaires du projet ont profité équitablement aux hommes et aux femmes. Le BIT, à travers le projet s'est accordé sur un accélérateur visant à atteindre des résultats stratégiques transformateurs en matière de genre. En effet, le projet a pris en compte le caractère catalytique du genre pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODDs) et la nécessité de développer une initiative d'accélération transversale. Dans ce cadre, le projet a contribué à l'autonomisation économique des femmes et des filles (croissance inclusive et durable) et à l'amélioration des conditions de vie et le statut socioéconomique des femmes, des jeunes réfugiés et issus des communautés hôtes. Sur le plan économique, le projet a assuré une meilleure insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles par le renforcement de leur employabilité et leur accès aux services financiers, opportunités et

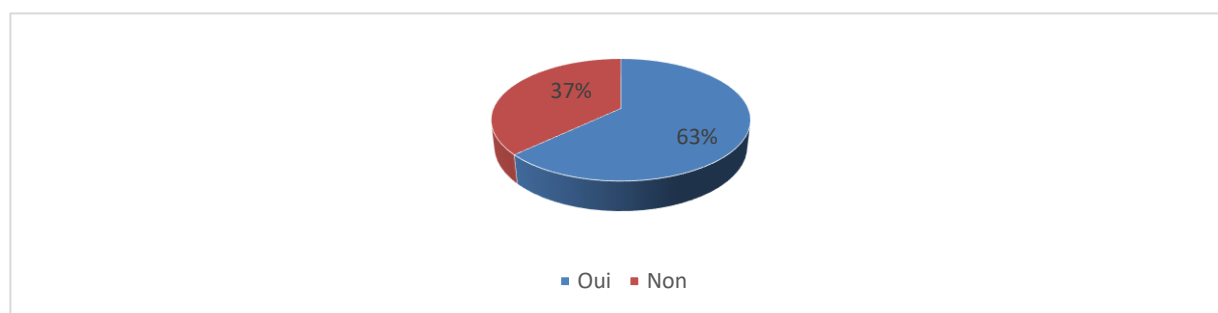
ressources. Le projet a contribué au développement de l'entrepreneuriat féminin à travers l'obtention des certificats de compétences. Les femmes formées ont contribué aux charges familiales grâce aux bourses obtenues.

Dans le cadre de développement des chaînes de valeurs, le projet a mis en évidence des secteurs qui favorisent l'amélioration des opportunités offertes aux jeunes et aux femmes et renforcent leur capacité à tirer parti des opportunités dans le but de diminuer les inégalités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes et contribuer ainsi à l'égalité de genre. Le projet a travaillé avec les organisations des jeunes femmes dans la mise en œuvre des activités. Les femmes ont été incluses dans les secteurs de la construction, en affirmant que leur place est dans chaque type d'activité qu'elles souhaitent exercer et en leur offrant de nouveaux types de compétences et d'opportunités. Les modules pilotes d'habitations Voûte Nubienne (VN) et les 2 fermes écoles agrosylvopastorales de Fassala et Lemkhaiss ont été construites avec une participation de 28 stagiaires (dont des jeunes hommes en situation de handicap). La combinaison de la formation professionnelle et de l'insertion sur le marché du travail à travers la production et l'accès aux services de développement des entreprises contribue à améliorer l'entrepreneuriat et l'emploi des femmes, car ces nouveaux environnements de travail contribuent à briser le « plafond de verre », qui peut exister même dans leurs propres entreprises lorsque les femmes considèrent qu'elles ne peuvent pas prendre de risques, réduisant ainsi leur capacité d'innovation.

Dans la mise en œuvre, l'aspect genre a significativement été pris en compte au niveau de la formation. Le projet a sélectionné 163 jeunes stagiaires sélectionnés dont 55% de jeunes réfugiés maliens et 45% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et 90 jeunes femmes (55,21%) pour recevoir des formations techniques théoriques et des exercices de formation pratique dans le secteur de la construction, l'apprentissage tout au long de la vie, la formation en matière de sécurité et de santé au travail (SST), les allocations de formation. En plus de ce qui précède et conformément au protocole d'accord signé entre l'OIT et le ministère de l'Emploi et de l'EFTP, 165 jeunes ont été sélectionnés (dont 65 femmes (39,39%) et 60,60% d'hommes (un total de 165) (50% des jeunes (réfugiés maliens et 50% des jeunes des communautés d'accueil) et ont été formés au Centre d'EFTP de Mbera dans des programmes de formation. Les formations ont bénéficié à 660 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) pour améliorer leur employabilité dans l'une des six chaînes de valeur à travers la plateforme de formation professionnelle dans la Moughataa de Bassikounou, avec 50% de jeunes réfugiés maliens et 50% de jeunes vivant dans les communautés d'accueil à Bassikounou Moughataa et dont plus de 40% des catégories respectives sont des femmes. En outre, les bâtiments construits ont tenu compte des personnes à mobilité réduite (personnes handicapées) à travers la construction des rampes. Les rampes PMR (Personne à Mobilité Réduite) sont des dispositifs d'accès qui permettent de faciliter le déplacement des personnes ayant des difficultés à se mouvoir. En particulier les personnes circulant en fauteuil roulant. Les formations sont dispensées en langue locale, cela favorise l'inclusion de tous les groupes ethniques.

Les femmes participant au programme se sentent traitées à égalité en travail avec les hommes.

Graphique 8: % des femmes participant au programme qui se sentent traitées à égalité en travail



4-7. Questions transversales

- ❖ ***Le projet a pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail***

La revue documentaire et les entretiens réalisés ont indiqué que le projet a foncièrement favorisé la collaboration, les consultations et les échanges d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. Au niveau de la conception, le dialogue social a été pris en compte. Dans le PRODOC, les représentants des gouvernements, les organisations patronales et professionnelles ont été identifiés en qualité de partenaires locaux. L'OIT a promu des espaces de discussion tripartites et des campagnes de sensibilisation sur la situation vulnérable des migrants, des réfugiés, des rapatriés et des communautés d'accueil, y compris les personnes handicapées et leur contribution à la société pour éviter les actions discriminatoires.

Le processus de formation se fait à travers le dialogue social local. D'abord, le BIT a travaillé avec le secteur privé local ainsi que les points focaux des syndicats présents à Bassikounou pour identifier les besoins du secteur privé local. Après identification des besoins, une corrélation a été faite entre les besoins et les métiers, c'est une sorte

de dialogue social local. Ensuite, les curricula de formation ont été élaborés par le BIT en collaboration avec l'INAFPT (Institut national pour la promotion de la formation technique et professionnelle). L'élaboration des curricula est faite de façon participative et inclusive avec le gouvernement et les partenaires sociaux (secteur privé et les syndicats). Enfin, la Direction générale de la formation technique et professionnelle approuve les modules. Pour faciliter ce processus, le BIT a signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. C'est sur la base de ce protocole d'entente que l'INAFPT et la Direction générale de la formation technique et professionnelle qui dépendent du MEFTP sont impliqués dans le processus de formation. Dans le cadre de ce MoU, la Direction générale de la formation technique et professionnelle a mis le BIT en relation avec l'école d'enseignement technique et de formation professionnelle de NEMA.

Le projet a pris en compte le défi du travail décent. Grâce au projet, les jeunes exercent dans l'économie formelle par la création des GIE. Les jeunes ont bénéficié de la protection sociale à travers leur déclaration à la caisse nationale de sécurité sociale. Les visites sur le terrain ont montré que le projet a garanti la santé et la sécurité au travail pour les jeunes. Les conditions de travail et de sécurité ont été respectées à travers des équipements de travail adéquats (port du casque sur les chantiers, port de tenues de protection, de gants et de paires de chaussures, affiches signalétiques OSH et pharmacie) sur les chantiers.

❖ *Le projet contribue effectivement à l'action de lutte contre le changement climatique*

La revue documentaire, les entretiens réalisés ont montré que le projet est un projet écologique car il a promu l'utilisation des matériaux respectueux de l'environnement. Le troisième pilier du projet est la mise en œuvre de projets d'économie verte, dont le développement et la promotion d'un produit écohabitat social pour les enseignants des écoles, la construction de biodigesteurs pour les ménages et cantines scolaires des écoles, la réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles et éducatives, l'installation de fermes écoles agro-silvo-pastorale et le reboisement de zones agricoles.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet, un accent particulier a été mis sur l'impact environnemental de la mise en œuvre du projet. Le projet s'est inspiré des méthodes EIE (études d'impact environnemental) développées par le BIT pour ses projets déjà réalisés. L'utilisation des matériaux verts dans la construction des infrastructures contribue à diminuer les effets néfastes que l'utilisation de plastiques, aluminium, béton peuvent avoir sur la planète et sur ses occupants. En effet, les matériaux utilisés dans le cadre du projet sont issus d'une ressource naturelle inépuisable et renouvelable (terre) qui est entièrement recyclable, compostable ou réutilisable et provient de l'environnement local. Les constructions en matériaux locaux consomment moins d'énergie, et par ricochet rejette moins des gaz à effet de serre. Les matériaux écologiques possèdent un apport isolant important, ce qui fait que l'énergie demeure là où nous en avons besoin. De même, le projet a promu l'introduction des énergies renouvelables (solaire) dans les bâtiments construits. Le projet lutte contre la déforestation en promouvant l'utilisation des bouses de vache pour alimenter les biodigesteurs. Par cette approche, le projet contribue à la salubrité dans le camp et dans la ville de Bassikounou qui sont débarrassés des bouses de vache. Par ailleurs, cela contribue à la préservation de la santé des populations par la lutte contre les microbes qui pourraient être transmis par les bouses de vache.

Par ailleurs, l'accès à l'énergie est l'une des principales causes de la déforestation, de la dégradation de l'environnement ainsi que des conflits. Pour résoudre ce problème, le projet a analysé les préférences des consommateurs locaux afin de promouvoir les solutions énergétiques les plus appropriées, sensibles aux conflits et durables. L'accès à une énergie alternative au bois pour cuisiner a été favorisé à travers la construction de 50 biodigesteurs capables de produire du biogaz, fournissant de l'énergie pour s'éclairer et cuisiner. La dégradation de l'environnement est également liée au déclin des activités agricoles dans les moughataa. L'intégration des matériaux locaux dans la construction répond aussi aux différents enjeux actuels, notamment de protection de la planète. Face aux problématiques liées à l'environnement, l'utilisation de matériaux de proximité reste la meilleure solution pour diminuer l'empreinte carbone. Cependant, l'évaluation ne peut pas mesurer de façon quantitative l'impact du projet sur la diminution de l'empreinte carbone.

V. CONCLUSIONS

Le projet a fait preuve de pertinence en s'alignant sur les priorités du gouvernement et les besoins des jeunes en matière d'employabilité. Le projet a été globalement performant dans l'atteinte des résultats escomptés. Le projet a été efficace en matière de gestion financière. Les acquis du projet peuvent être pérennisés du fait des dispositions institutionnelles mise en place.

Pertinence

Le projet montre un bon alignement stratégique sur les référentiels en matière de formation technique et professionnelle, d'employabilité des jeunes et de valorisation des matériaux locaux dans la construction en vigueur en Mauritanie au moment de sa formulation, notamment la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP 2016-2030), la Stratégie Nationale de l'emploi, la Stratégie nationale de développement de la formation technique et professionnelle (2010-2020). Le projet est cohérent avec la Stratégie régionale de croissance

accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP) pour la Wilaya du Hodh El Chargui. Le projet est aligné sur les priorités décrites dans le Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) au titre de la période 2024-2027, qui constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités nationales inscrites dans la SCAPP et son plan d'action 2021-2026. En outre, le projet est en harmonie avec le Programme Pays de promotion du travail décent en Mauritanie (PPTD). À un niveau stratégique plus large de l'OIT, le projet contribue aux Résultats de Programme Pays (CPO) suivants et aux résultats du « Programme et budget 2022-2023 » de l'OIT. Le projet contribue directement à l'Agenda 2030, en particulier à l'Objectif de développement durable (ODD) 8.

La conception du projet n'a pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet, notamment la réduction du budget. Le projet a un apport spécifique, une valeur ajoutée par rapport aux activités des partenaires sociaux et autres parties prenantes en ce sens que cette intervention vise à passer complètement de l'aide humanitaire à court terme au développement socio-économique durable à moyen terme de Bassikounou Moughataa. Les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont été prises en compte dans la conception du projet.

Performances et efficacité du projet

Le projet a fait montre d'une efficacité remarquable. La revue documentaire, les entretiens avec le staff montrent que le projet a atteint des résultats probants en matière de formation des jeunes, d'employabilité, de contribution à l'économie verte et de cohésion sociale. Le projet a contribué à la consolidation de la méthodologie chantier-école dans le dispositif national de formation professionnelle. Au niveau de l'insertion, le projet a contribué au renforcement des capacités du service public de l'emploi. Cependant, les jeunes formés dans les métiers de maçonnerie-terre sont confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. L'efficacité du projet a été affectée par un certain nombre de facteurs ayant entravé la mise en œuvre et l'atteinte des résultats, mais a développé des stratégies pour faire les corrections/ajustements nécessaires suivant ses priorités. Le projet a mis en place des mécanismes de suivi-évaluation qui ont contribué à l'apprentissage, à la gestion du projet, et à la responsabilité. Le projet vise la promotion de la cohésion sociale. Cependant, le cadre logique est faible en matière d'indicateurs de cohésion sociale.

Efficience dans l'utilisation des ressources

Le projet a fait preuve d'une gestion efficiente. Les financements ont été orientés de façon efficiente pour atteindre les résultats. Le projet a un taux d'exécution budgétaire intéressant. Les infrastructures construites sont de bonne qualité. Le budget global du projet a été revu à la baisse par le Bailleur. En effet, le budget, initialement prévu pour 1 500 000 USD a été revu à la baisse à 1 150 000 USD, soit un déficit de 350 000 USD. Cette réduction a entraîné la suppression de certaines infrastructures avant le démarrage du projet. Par ailleurs, les informations collectées ont montré que la mise en place annuelle du budget a été un défi dans la mise en œuvre des activités car cela pose un problème de planification. Des retards ont été constatés dans l'exécution des différents volets du projet, ce qui a entraîné une prorogation sans coûts de trois mois. Les ressources humaines dédiées au projet étaient suffisantes et avaient des capacités techniques nécessaires. La mutualisation des ressources entre les différents projets du BIT pour la prise en charge des certaines ressources humaines est un élément de l'efficience car elle a permis une économie d'échelle. Les services compétents du BIT à Dakar et au Caire ont assuré un backstopping adéquat pour la gestion du projet sur les plans technique, programmatique, administratif et financier.

Orientation vers l'Impact

Le projet a contribué à la valorisation des matériaux locaux dans la construction Mauritanie. Le projet, en créant des emplois pour les jeunes dont les femmes, permettra d'augmenter l'autonomie de ces dernières et d'augmenter les revenus au sein des ménages. Par ailleurs, la production agroalimentaire et la promotion de la transformation/commercialisation agro-alimentaire contribuent à l'amélioration de la situation nutritionnelle des populations notamment pour sa frange vulnérable. L'accès à une énergie alternative au bois pour cuisiner a été favorisé à travers la construction de 50 biodigesteurs capables de produire du biogaz, fournissant de l'énergie pour s'éclairer et cuisiner. La réhabilitation du barrage de Lemkhais contribue à protéger les propriétés et les populations des villages en aval du bassin ainsi que la ville de Bassikounou des inondations. Le projet a contribué au renforcement de la cohésion sociale entre les réfugiés, retournés et populations hôtes. Le projet a favorisé l'inclusion financière.

Durabilité des résultats du projet

La stratégie de durabilité adoptée dans le présent projet repose sur son alignement sur les priorités du Gouvernement et la SCAPP 2016-2030, les cibles nationales des ODD et sur la mise en œuvre d'une approche participative impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, la mise en œuvre et le Suivi-Evaluation. Le projet a renforcé les capacités des centres de formation professionnelle en matière d'orientation des jeunes chercheurs d'emplois. Les jeunes formés ont été regroupés en GIE qui sont des structures formalisées et reconnues par les autorités administratives et politiques. Les infrastructures construites sont durables. Les modules de formation sont

des modules officiels de l'Etat Mauritanien. Le projet a développé ces modules en collaboration avec l'Etat Mauritanien. Tout le processus de formation a été mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement (modules de formation, formation, certificats, identification des besoins) ; cela est un gage de durabilité. La durabilité du projet repose également sur le relèvement de l'appropriation à travers le renforcement des capacités. En effet, le projet a assuré la durabilité en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des différentes parties prenantes. L'existence du manuel de procédures qui définit les critères de sélection des bénéficiaires favorise la pérennisation du mécanisme d'identification.

Questions transversales

Le projet a pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social à travers la mise en place d'un comité de pilotage. Le projet contribue à l'action contre la déforestation et le changement climatique à travers l'utilisation des matériaux locaux de construction, l'énergie solaire et les biogaz. L'approche genre a été considérée tout au long de la programmation, de l'identification et de la mise en œuvre du projet.

VI. RECOMMANDATIONS (R)

R1 : Le budget du projet a été rendu disponible annuellement. Cette approche a été un défi dans la mise en œuvre des activités et dans la planification. Pour ce genre de projet, il serait nécessaire de rendre disponibles les budgets durant toute la vie du projet. *Destinataire : Bailleurs (USDOS) Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaire : Bas*

R2 : Le BIT a créé les conditions de l'employabilité des jeunes. Il y a aussi la formalisation et l'accès au financement qui permet aux PME d'avoir une solvabilité minimum leur permettant de participer aux processus de passation des marchés, de préfinancer certaines petites activités de démarrage, de payer des cautions parfois demandées. Cependant, les jeunes formés, notamment en maçonnerie-terre, sont confrontés à des défis d'insertion professionnelle. La question de l'insertion professionnelle relève des prérogatives régaliennes du Gouvernement mauritanien en collaboration avec le secteur privé. Ainsi le Gouvernement doit introduire des clauses sociales dans les processus de passation de marchés des projets d'infrastructures. Ces clauses pourraient être spécifiquement conçues pour que les entrepreneurs aient l'obligation d'employer un certain pourcentage de jeunes locaux qualifiés pour remplir leurs contrats. A cet égard, l'Etat devra déployer des efforts pour encourager les entreprises à accueillir les stagiaires d'EFTP, grâce notamment à la mise en place de mesures d'incitation et d'encouragement. *Destinataire : Gouvernement Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaire : Moyen*

R3 : Le BIT travaille pour favoriser l'employabilité des jeunes. Un mécanisme de suivi des jeunes formés a été mis en place pour renseigner leur insertion professionnelle. Le système de suivi d'insertion des jeunes formés doit être renforcé pour permettre de disposer de données en temps réel sur le nombre de jeunes insérés. *Destinataire : BIT/Mandants/Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaire : Moyen*

R4 : le projet a favorisé l'inclusion financière des bénéficiaires. Afin de renforcer cette inclusion financière, il est nécessaire de renforcer le lien avec l'Association Professionnelle des Institutions et Opérateurs de la Microfinance (APROMI en Mauritanie) et renforcer une collaboration avec la Banque centrale. *Destinataire : BIT/Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaire : Moyen*

R5 : Le projet a contribué au rapprochement de la formation professionnelle aux jeunes à travers la construction du centre de formation de Mbera. Pour une durabilité de cette approche, il est nécessaire de faire du centre de MBERA un centre annexe ou l'intégrer dans le dispositif national de la formation professionnelle du côté de l'EETFP de Néma *Destinataire : Gouvernement Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaires : Bas*

R6 : Le projet vise la promotion de la cohésion sociale. Une ligne de référence sur la situation des bénéficiaires pour mesurer la contribution du projet à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix avec des indicateurs testés a été créée sur la base du Manuel de l'OIT : "Comment concevoir, suivre et évaluer les résultats de consolidation de la paix dans le cadre des programmes d'emplois au service de la paix et de la résilience ». Cependant, le cadre logique est faible en matière d'indicateurs de cohésion sociale. Pour des projets similaires, il est nécessaire de renforcer le cadre logique en matière de cohésion sociale. Cela implique la conduite d'études diagnostiques et d'analyse des facteurs de cohésion sociale. *Destinataire : BIT Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaires : Bas*

R7 : Le projet a construit 3 autres centres de formation et de production dont le Centre agroalimentaire de Fassala (Projet BIT-UE-UNHCR), le Centre de formation artisanal de Bassikounou (en cours de finalisation, Projet BIT-UE-UNHCR), le Centre agroalimentaire du camp de MBERA (Projet BIT-BPRM). Le projet a également construit le centre de Formation et de Qualification Professionnelle dans le camp de MBERA. Ce sont donc les jeunes des communautés hôtes qui se déplacent pour aller se faire former dans le camp des réfugiés. Cette approche est sociologiquement et psychologiquement mal appréhendée par le Maire et les populations hôtes. Dans le processus

de construction de ce centre de formation, une activité d'ingénierie sociale a permis de sensibiliser les populations et les autorités, y compris le Maire, sur l'objectif du centre et son emplacement géographique. Cependant, les populations hôtes ont voulu également un centre de proximité à cause de la distance (entre 20 et 60 km). Un centre de formation artisanal est en cours de finalisation entre l'OIT et l'UNHCR à Bassikounou à cet effet. Pour des projets similaires, il faut construire un centre de formation dans la localité des communautés hôtes (Bassikounou)

Destinataire : Gouvernement Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaires : Bas

R8 : La méthodologie chantier école requiert une période de pratique sur des chantiers. La réalisation de cette dimension de la méthodologie du chantier école requiert la conclusion des partenariats durables avec le secteur privé. Une étude sur les clauses sociales d'insertion dans les chantiers publics a été réalisée. **Prendre des dispositions législatives, normatives et incitatives en faveur des entreprises privées pour les amener à intégrer des jeunes formés dans les centres de formation technique et professionnelle sur la méthodologie du chantier école en contrepartie par exemple de facilités fiscales.** *Destinataire : Gouvernement Priorité : Haute Délai : Court terme Niveau de ressources nécessaires : Bas*

R9 : Les actions du projet, ont permis d'asseoir un climat favorable à la construction avec des matériaux locaux. Il convient de poursuivre l'introduction des matériaux locaux dans les constructions des infrastructures au niveau national, et d'appuyer la production d'un catalogue de normes et spécifications techniques pour la construction en matériaux locaux, **la cartographie des matériaux locaux dans le pays et poursuivre le travail entamé avec les ministères de l'Environnement et le Ministère de l'Habitat et l'Aménagement Territorial et l'Etablissement d'exécution des travaux réalisés en matériaux locaux pour la promotion des emplois verts et de l'écoconstruction.** *Destinataire : Gouvernement Priorité : Haute Délai : Moyen terme Niveau de ressources nécessaires : Bas*

VII. LEÇONS APPRISSES (LA) ET BONNES PRATIQUES (BA)

Cette évaluation finale a permis de considérer les leçons apprises et bonnes pratiques suivantes :

Leçons apprises (LA)

LA 1 : Au démarrage de chaque année de mise en œuvre du projet, le BIT a organisé en collaboration avec les autorités locales, le HCR et les organisations locales une série d'ateliers de concertation en novembre 2022 à Bassikounou, Fassala et au camp de Mbera. L'objectif de ces activités était de présenter et de recueillir les recommandations des différentes parties prenantes pour les activités prévues dans le cadre de la nouvelle phase du projet, les sensibiliser sur le fonctionnement des centres de formation professionnelle et son lien avec les services de développement et d'insertion des entreprises (SAE-SAI), et les informer sur les différentes formations disponibles dans les centres. L'implication effective des partenaires au moment de la formulation du projet a eu l'avantage de faciliter l'appropriation des objectifs et des résultats ainsi que la mise en œuvre du projet.

LA 2 : Le projet cible les groupes vulnérables issus des jeunes réfugiés et des communautés d'accueil (jeunes décrocheurs scolaires, femmes, orphelins, etc.). Ces jeunes n'avaient pas la possibilité d'obtenir des compétences sanctionnées par des diplômes en dehors du système officiel de formation professionnelle dont les offres sont inexistantes à Bassikounou. Ainsi, les activités de formation sur place constituent un refuge et une opportunité importante pour ces groupes vulnérables d'accéder à la formation professionnelle et d'obtenir des compétences pour intégrer le marché du travail.

LA 3 : La modalité de formation chantier-école, qui a été choisie pour mettre en œuvre l'activité de construction du projet est bien adaptée à l'objectif de renforcement des capacités du projet. Néanmoins, la longue durée prévue des travaux (6 à 8 mois) représente un défi en termes de mise en œuvre pour un projet d'un an et/ou avec des budgets annuels, car elle laissait des marges de manœuvres limitées dans la mise en œuvre.

LA 4 : Les formations en ligne et hybrides sont un excellent moyen d'atténuer l'impact de la pandémie et d'économiser beaucoup de temps et de fonds en termes de ressources humaines, permettant ainsi une participation plus large et une rentabilité accrue. Le projet étant mis en œuvre à 1 400 km de Nouakchott et compte tenu des longues distances entre les localités (Fassala, Mbera, Bassikounou, ...) et de l'accès limité à Internet, les formations en face à face nécessitent des fonds considérables, notamment pour les déplacements et restauration. Cependant, les contraintes de la formation en ligne incluent le fait qu'en raison du problème d'accès et de qualité de la connectivité Internet, certains partenaires et bénéficiaires ayant un accès limité aux télécommunications peuvent être laissés de côté.

Bonnes pratiques (BP)

BP 1 : Le modèle du BIT en termes de décentralisation des services d'appui des villes vers les zones rurales (par exemple par la création de centres de formation, le dialogue de partage des connaissances avec les acteurs locaux, le mentorat, le coaching, etc.) et l'amélioration de l'accès au financement (par le biais des IMF) et de la protection sociale dans le secteur de la construction est un « cas d'école ». Il favorise sa proximité avec les bénéficiaires et

permet de développer des offres de formation adaptées aux besoins locaux. Une formation qui prend en compte les besoins locaux et spécifiques de formation favorise l'insertion professionnelle des jeunes formés. Le projet fournit des réponses de formation locales adaptés aux besoins du marché local.

BP 2 : L'approche mise en œuvre par le projet pour soutenir la formalisation des GIEs, entreprises, et entreprises coopératives, en les aidant dans une « *première étape* », à s'enregistrer/se formaliser au niveau local (avec les municipalités de Bassikounou et de Vassala) et la modalité de collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, qui facilite une « *deuxième étape* » de formalisation au niveau national par l'entremise du Hakem de Bassikounouet du Chef d'Arrondissement de Vassala au niveau du Guichet Unique de la Direction d'Appui à la formalisation.

BP 3 : L'intégration des communautés d'accueil avec les réfugiés dans toutes les actions du projet est une véritable stratégie gagnante pour la cohésion sociale. En effet, cette approche a permis d'éviter ou de minimiser les frustrations, les grognements pour l'établissement d'une confiance mutuelle dans un processus gagnant-gagnant où toutes les parties sont mobilisées pour optimiser les rendements pour de meilleurs bénéfices pour tous.

BP 4 : La mise en place des GIE, d'entreprises et d'entreprises coopératives mixtes (regroupant, les réfugiés, les retournés et les communautés d'accueil), a contribué à l'insertion des jeunes formés par l'approche chantier-école en les insérant dans les constructions des infrastructures du projet.

BP.5 : La mise en place d'une Commission inclusive pour la sélection des jeunes stagiaires garantit la crédibilité du processus et favorise la transparence et l'objectivité dans le choix des jeunes. Cela a contribué à l'acceptation générale des résultats par tous les acteurs et permis d'éviter d'éventuelles plaintes, abus et clientélisme. La présence de structures régionales a renforcé aussi leur conviction du bon déroulement du processus et donc l'appropriation des résultats.

BP.6 : La recherche des complémentarités entre projets/programmes ou actions d'acteurs différents permet d'améliorer la synergie d'actions et la mutualisation des ressources. Cette synergie d'actions permet une capitalisation des bonnes pratiques, leçons apprises et d'éviter les duplications.

BP 7 : Le fait de toujours présélectionner et sélectionner un nombre de bénéficiaires beaucoup plus élevés que ce qui est planifié par le projet, permet de faire face aux abandons d'apprenants en cours de formation et donc d'atteindre le nombre de bénéficiaires ciblé.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de Référence

Termes de Références (TDR) Évaluation finale indépendante du projet « Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou »

Code projet OIT	MRT23/01/USA
Pays	Mauritanie
Lieu	Moughataa de Bassikounou
Durée	12 mois (1 septembre 2023 - 31 août 2024)
Date de début	1 septembre 2023
Date de Fin	31 août 2024
Langue(s) du projet	Français (communication avec le bailleur de fond en anglais)
Unité d'exécution	Bureau de l'OIT pour les pays du Maghreb (CO-Algiers)
Unités de collaboration OIT	Equipe du Travail Décent de Dakar et du Caire, Siege : DEVINVEST, SKILLS, MIGRANT).
Contribution du donateur	USDOS: \$1,150,000
Date de l'évaluation	Juin-août 2024
Responsable/Gestionnaire de l'évaluation	Pacome DESSERO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1. Hodh el Chargui est une région située au sud-est de la Mauritanie à 1400 km à l'est de la capitale, Nouakchott avec une superficie d'environ 182700 km² (soit 17,7% de la superficie totale du pays) et est divisée en 7 zones administratives appelées Moughataas¹.
2. Quatrième Moughataa (division infranationale) la plus peuplée de Mauritanie, Bassikounou accueille actuellement environ 24 000 habitants et près 1,180,500 réfugiés (dont environ 60 % d'enfants) réfugiés maliens aux origines ethniques, aux cultures et aux normes sociales et économiques riches et diverses et 100,807 demandeurs d'asile (HCR, janvier 2024). Plus de 80 % d'entre eux vivent dans la région de Hodh el Chargui dans le camp de réfugiés de Mbera à la frontière de l'ouest du Mali, d'où ils ont fui le conflit depuis le début de l'année 2012². On estime qu'environ 60% des réfugiés sont d'origine tamachek, le reste étant d'origine arabe, pular, songye et bambara, etc. Une telle diversité pourrait jouer un rôle favorable dans le développement de la zone, à condition que des infrastructures de marché existent, et permettent ainsi la mise en place d'activités d'adaptation socio-économique intégrant toutes les populations concernées.
3. Cet afflux de population dans la région constitue à la fois un potentiel de nouvelles opportunités, en augmentant la taille du marché local et ses besoins, mais aussi des défis, notamment en termes de cohésion sociale, tant les populations hôtes que les réfugiés dépendent des activités agricoles, principalement l'élevage transhumant, pour leur alimentation et leurs revenus, et la présence de réfugiés peut engendrer des tensions par rapport à l'accès aux ressources naturelles.
4. Les réfugiés sont continuellement dépendants de l'aide alimentaire. Ils manquent de compétences techniques, ce qui les empêche de développer des projets de vie économique durables ou d'aspirer à des emplois prometteurs.
5. Une Economie limitée et des compétences insuffisantes limitent l'intégration des réfugiés et des populations jeunes locales sur le marché du travail. Cela est lié au manque d'infrastructures et de capacités de développement du marché, qui limitent les possibilités de tirer parti du potentiel du marché local qu'offre la présence de réfugiés.
6. La région semi-désertique souffre d'une forte dégradation de l'environnement causée par les activités humaines telles que l'agro-pastoralisme intensif, et a donc peu ou pas de capacité de résilience face au changement climatique. Ce phénomène comprend la dégradation des terres et le manque de gestion des déchets solides, à la fois dans le camp de réfugiés et dans les environs.
7. Ainsi, depuis septembre 2018, le Bureau international du Travail (BIT) met en œuvre des actions en Mauritanie visant à renforcer les moyens d'existence et à la promotion du travail décent pour les réfugiés maliens et la population d'accueil dans la Wilaya du Hodh El Chargui. En plus de ses différents projets précédents dans la zone (projets USDOS 1^{ère}

¹https://ons.mr/images/RGPH2013/Monographie%20r%C3%A9gionale%20de%20la%20wilaya%20du%20Hodh%20Echargui_Fr.pdf

² Global report on food crises 2023, disponible sur <https://www.fsinplatform.org/sites/default/files/resources/files/GRFC2023-country-mauritania.pdf>

phase de 3 ans, USDOS 2^{ème} phase de 3 ans en cours, Japon 2019-2020 et HCR 2018, 2019 et 2020-2021), le BIT exécute le « programme réfugiés et communautés hôtes », qui a entamé dans sa 1^{ère} et 2^{ème} phase, des actions dans le secteur de la construction et du développement économique local (DEL) visant globalement à **renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel.**

8. Ces expériences ont permis entre le 01 septembre 2018 à nos jours, de lancer des actions pertinentes s'inscrivant dans les politiques nationales³ avec la construction d'une **vingtaine d'infrastructures de types variés** (école, lycée, centre de formation, centre de transformation agro-alimentaire, piste de désenclavement, digue, logements d'enseignants, ferme école agrosylvopastorales, et biodigesteurs domestiques) avec la participation de plus de plus de **2000 jeunes réfugiés et mauritaniens en formation initiale, type Certificat des Compétences (CC) et professionnels locaux en formation qualifiante** et la mise en place et le transfert à l'Agence nationale pour l'emploi (TECHGHIL) des 3 réseaux SAI – SAE mis en place par le projet dans les communes de Bassikounou, Fassala et au camp de Mbera.
9. Grâce à l'élargissement proposé du partenariat OIT-BPRM sur la période de septembre 2023 à août 2024 (3^{ème} année de la 2eme phase et objet de la présente évaluation), l'OIT prévoit de contribuer à la résolution des problèmes clés dans la Moughataa de Bassikounou, tels que l'insuffisance des infrastructures et des services de base, y compris ceux liés à l'éducation, à l'emploi et à la formation professionnelle, l'exclusion du marché du travail et les compétences limitées pour les secteurs émergents, un environnement affaibli et une urbanisation rapide, des services de placement limités et des programmes actifs du marché du travail, la détérioration des ressources naturelles et économiques disponibles localement, etc.

2. PRESENTATION DU PROJET

10. Le projet : « *Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou* » vise globalement à **renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce à un accès inclusif aux opportunités de subsistance basées sur le marché et au marché du travail dans 6 chaînes de valeur vertes et à haut potentiel.**
11. Sa période d'exécution est de **12 mois (septembre 2023 –août 2024)** avec un budget total de **1.150.000 USD.**

2.1. Objectifs/résultats et produits du projet

12. Les objectifs/résultats et produits du projet sont d':

³ Stratégie pour la Croissance Accélérée et la Prospérité Partagée (SCAPP), la stratégie régionale (SCRAPP), la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) et la loi en cours sur le Développement du secteur de la formation professionnelle.

Objectif 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient d'un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences en matière de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : éco-construction, produits carnés, cuir, et la confection textile, le jardinage et la production fourragère.

- **Produit 1.1 :** Opérationnalisation et fonctionnement efficace des quatre (4) centres locaux de formation professionnelle et de production dans les six (6) chaînes de valeur de l'éco-construction, de la viande, du cuir, de la couture, du jardinage et de la production fourragère.
- **Produit 1.2 :** Les pratiques locales d'apprentissage informel dans les six (6) chaînes de valeur sont améliorées grâce à des approches basées sur la résilience et à des liens avec la plateforme de formation professionnelle.
- **Produit 1.3 :** La pérennité de la plateforme de formation professionnelle est assurée à travers la préparation de sa passation à l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nema

Objectif 2 : Les réfugiés et les communautés d'accueil de Bassikounou bénéficient d'un accès amélioré, inclusif et égal à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration sur le marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

- **Produit 2.1 :** Les fournisseurs de services de développement durable des entreprises et d'intégration sur le marché du travail sont organisés en réseau local pour fournir des services à 1 200 bénéficiaires.
- **Produit 2.2 :** Les entreprises locales des 6 (six) chaînes de valeur bénéficient d'un accès amélioré aux nouveaux marchés et méthodes de production.
- **Produit 2.3 :** Des services d'emploi inclusifs pour les réfugiés et les communautés d'accueil sont promus en étroite collaboration avec TECHGHIL.

Objectif 3 : Les réfugiés et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base d'une analyse territoriale et des conflits.

- **Produit 3.1 :** Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans l'économie verte à travers la promotion d'un logement social en terre conçu et promu en étroite collaboration avec la Direction de l'habitat et de la promotion immobilière.
- **Produit 3.2 :** Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil ont accru/amélioré l'accès à une énergie de cuisson propre et à l'éclairage grâce à l'installation de biodigesteurs équipés de kits solaires.
- **Produit 3.3 :** Les réfugiés maliens et les communautés d'accueil sont engagés conjointement dans des travaux verts pour la construction et la réhabilitation des infrastructures sociales de base dans la moughataa.

2.2. Stratégie d'intervention du projet :

13. Le projet se base sur un modèle d'intervention intégré, qui vise à améliorer l'offre de compétences des jeunes par une modalité de formation pratique et qualifiante (chantier-école) et à développer les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance, en accompagnant les entreprises dans les secteurs porteurs identifiés. A l'appui, des analyses et études de faisabilité réalisées par le BIT, en collaboration avec le HCR, qui ont révélé l'existence de chaînes de valeur vertes, sensibles aux conflits et au genre, pouvant servir de levier aux activités de développement économique locale (DEL) dans la Moughataa de Bassikounou et au camp de réfugiés de Mbera (Identification des opportunités économiques, Analyse des chaînes de valeur, HCR 2018, Analyse chaînes de valeur infrastructures, BIT 2018, Diagnostic de l'impact des réfugiés sur la population hôte, HCR 2019, Etude d'aménagement du bassin versant de Lemkhaiss, BIT 2021, Etude hydraulique à Lemkhaiss, BIT 2020, Projet de planification territoriale de la Moughataa de Bassikounou, BIT 2021, Etudes de faisabilité technique, financière et environnementale des différentes infrastructures 2018 - 2023).

14. La logique de l'intervention repose également sur les diagnostics préalables des besoins et des opportunités, et sur des interventions initiées dans une phase précédente du projet (septembre 2018 – août 2021) et durant les 2 premières années de la phase en cours du projet (septembre 2021 – août 2023), pour consolider à la fois l'employabilité des jeunes et développer la demande du côté des entreprises locales (étude sur les enjeux environnementaux à Bassikounou (BIT,2019), Analyse chaîne de valeur infrastructures (BIT,2018), Etude hydraulique sur le bassin versant de Lemkhaiss (BIT,2020), Etude participative d'aménagement du bassin versant de Lemkhaiss (BIT,2020), Projet de planification territoriale de la Moughataa de Bassikounou

(BIT,2021) et Etude diagnostic des capacités de production laitière, de structuration de la filière lait à Bassikounou (BIT,2020). Ces différents documents ont identifié plusieurs défis pour favoriser la transition vers un développement socio-économique durable à moyen terme au niveau du Hodh El Chargui.

15. La stratégie de développement du projet dans la Moughataa est de veiller à ce que les réfugiés et les communautés d'accueil aient un accès accru, inclusif et égal à une plateforme de formation professionnelle pour développer leurs compétences et expérience professionnelle, en particulier dans des chaînes de valeur spécifiques. Il accompagne également les entreprises et les professionnels locaux dans les six filières ciblées pour développer leurs activités de production et de commercialisation. Il facilite l'insertion sur le marché du travail en renforçant un réseau de services d'appui aux entreprises (SAE) et en démultipliant ses activités. Enfin, il vise à mettre en œuvre des projets pilotes sur les emplois verts et l'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale.
16. Concrètement, le **premier pilier** du projet consiste à opérationnaliser une plateforme de formation professionnelle pour permettre aux jeunes d'acquérir simultanément des compétences et une expérience professionnelle dans des chaînes de valeur spécifiques, sélectionnées pour leur potentiel élevé de création d'emplois et leur capacité d'atténuation des risques environnementaux. Les entreprises et les professionnels de six filières bénéficieront d'un accompagnement sur mesure pour développer leurs activités de production et de commercialisation.
17. Afin d'assurer la création d'emplois, le projet renforcera également dans son **2^{ème} pilier un réseau de services de développement des entreprises et l'intensification de ses activités**. Le projet favorise des moyens de subsistance durables et un travail décent en milieu rural en facilitant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et fournira des services d'appui aux entreprises rurales par le biais de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises, y compris des orientations sur les normes et principes de sécurité et de santé au travail (SST) et la protection de l'environnement. La question des ressources et de la préservation durable de l'environnement est cruciale pour la cohésion sociale, ainsi que pour l'économie des ménages, car la plupart des populations d'accueil et de réfugiés dépendent de l'élevage comme principale activité économique et ressource alimentaire.
18. Ainsi, le **troisième pilier** du projet est la mise en œuvre de projets d'économie verte, dont le développement et la promotion d'un produit écohabitat social pour les enseignants des écoles, la construction de biodigesteurs pour les ménages et cantines scolaires des écoles, la réhabilitation d'infrastructures hydro-agricoles et éducatives, l'installation de fermes écoles agro-silvo-pastorale et le reboisement de zones agricoles.
19. Pour la mise en œuvre, le projet mobilise en dehors des moyens du bailleur principal, les partenaires des agences du Système des Nations Unies (SNU) dont l'UNHCR, l'UNICEF, l'OIM, le PAM, les ONGs internationales et locales et les organisations syndicales présentes sur le terrain, et les opérateurs de mise en œuvre expérimentés et déjà familiers avec les thématiques déployées, notamment le secteur privé national et local.
20. L'encadrement du projet est assuré par une équipe administrative et opérationnelle basée entre Nouakchott et Bassikounou, et appuyée techniquement par le Spécialiste Technique des Politiques et Programmes d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au bureau de l'OIT à Dakar, d'un Spécialiste du développement des compétences et de l'employabilité et d'un Spécialiste du développement des entreprises et de la création d'emplois au bureau de l'OIT au Caire, d'un spécialiste technique de l'emploi et du travail décent pour la paix et la résilience et d'autres des spécialistes de haut niveau du Programme d'investissement à haute intensité de main-d'œuvre de l'OIT, des États fragiles et des interventions en cas de catastrophe et des unités de migration et réfugiés au siège. Le projet bénéficie également de l'appui des autres projets du BIT en Mauritanie.
21. Les opérations sont ainsi réalisées et encadrées sur le terrain pour chacun des trois axes du projet :
 - **Résultat 1** : Accès accru, inclusif et égalitaire des réfugiés et des communautés d'accueil à une plateforme de formation professionnelle offrant une formation initiale et continue, des compétences de cohésion sociale et de coexistence pacifique, une évaluation formelle des compétences et une certification dans six chaînes de valeur : écoconstruction, produits carnés, cuir et la confection textile, le jardinage et la production de fourrage.
 - **Résultat 2** : Amélioration de façon inclusive et égalitaire l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à des services de développement d'entreprises durables et d'intégration au marché du travail axés sur la demande et sensibles aux conflits.

- **Résultat 3** : Engagement conjoint des réfugiés et des communautés d'accueil dans des projets d'emplois verts et d'économie verte dans les secteurs de la construction et de la restauration de l'environnement sur la base de l'analyse territoriale et des conflits.

2.3. Structure de gestion du projet

22. Le projet est mis en œuvre par une équipe de projet basée à Nouakchott et dans la Moughataa de Bassikounou, qui est composée d'un **Responsable technique et pédagogique international** à temps plein, de **2 coordonnateurs nationaux de projet** à temps plein, ingénieur et relèvement socio-économique, d'une **responsable administrative et financière** à temps plein et **2 chauffeurs** à temps plein. Un partage supplémentaire des coûts avec d'autres projets est de mise pour permettre à l'équipe du projet de recevoir un soutien technique et de gestion et d'échanger des connaissances et des expériences, y compris pour le développement mutuel de méthodes et d'approches en Mauritanie. Il s'agit d'un **Assistant en Communication et Gestion de l'Information**, de **2 Coordonnateurs Nationaux de Projets formation professionnelle et insertion des Jeunes**, d'un **Assistant en Suivi et Évaluation** et d'un **Responsable Finance et Administration**.

2.4. Principaux résultats acquis du projet jusqu'à fin avril 2024

23. **Sur le Résultat 1** : les formations sont réalisées à plus de

- 81% sur l'objectif de 660 jeunes femmes et hommes (16-35 ans) formés à l'amélioration de leur employabilité dans l'une des six chaînes de valeur à travers la plateforme de formation professionnelle dans la Moughataa de Bassikounou,
- **Des services de formation décentralisés à travers la mise en place d'un dispositif de formation professionnelle composé de quatre (04) structures** dans la Moughataa de Bassikounou,

24. **Sur le Résultat 2** :

- **887kg de viande sèche et 1,175kg de viande produits et commercialisés** par le comité de gestion du centre de transformation agroalimentaire de Mbera et Fassala conformément à la mise en œuvre de leurs plans d'actions.
- **12 membres des comités de gestion des centres de transformation agroalimentaires de Mbera et Fassala** formés sur les techniques de préservation des légumes et de transformation de la viande sèche.
- **87 AVEC** établies et appuyées dans le cadre du projet (Bassikounou (14 AVEC dans la ville de Bassikounou, 11 dans Mbera, 10 à Koussanar, 8 à Kindjerlé, 41 à Fassala et 3 Lemkhaiss) sont disponibles.

25. **Sur le Résultat 3** :

- **10 modules pilotes de bâtiments en Voûte Nubienne (NV) et 2 fermes écoles agrosylvopastorales** achevés à 90% à Fassala et à 40% à Lemkhaiss, la réalisation de **10 biodigesteurs domestiques avec lampes à biogaz** achevés à 60% à Fassala, Bassikounou et Mbera pour les ménages et cantines scolaires des écoles de Mbera, la maintenance du barrage de Lemkhaiss.
- **Un plan d'action national** pour la promotion des emplois verts piloté par la Direction du Climat et de l'Economie verte du ministère de l'Environnement validé

3. CADRE DE L'ÉVALUATION

26. L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.
27. Cette évaluation est conduite conformément à la politique du BIT en matière d'évaluation. En effet, tout projet doté d'un budget de plus d'1 million de dollars est sujet au moins à une évaluation indépendante. L'évaluation mi-parcours de ce projet étant interne, la présente évaluation finale sera indépendante et conduite par un évaluateur indépendant recruté à cet effet et géré par un gestionnaire d'évaluation certifié par EVAL/BIT n'ayant aucune relation avec le projet.
28. L'évaluation au BIT a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. Elle devrait être menée dans le contexte des critères et des approches de l'aide internationale au développement, définis par la norme de qualité de l'évaluation OCDE / CAD et le Code de conduite de l'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.
29. D'une façon générale, cette évaluation indépendante finale suivra les directives de l'OIT en matière d'évaluation axée sur les résultats, Checklist 4.8 "Preparing the inception report", la liste de contrôle 4 « méthodologies de validation » et la Checklist 4.2 "Preparing the evaluation report". (Voir Annexe 1).

4. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La présente évaluation finale indépendante a pour objectif, de faire une évaluation globale de tout le processus de conception et de mise en œuvre du projet tout en examinant sa pertinence, sa cohérence, sa performance, son efficacité, son impact et sa durabilité. Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont:

- Examiner les contributions du projet aux cadres nationaux de développement, aux objectifs de développement durable (ODDs) et à l'UNSCDF, aux objectifs de l'OIT et particulièrement aux besoins des bénéficiaires finaux ;
- Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs énoncés et les résultats attendus, tout en identifiant les facteurs de soutien et les contraintes qui y ont conduit ;
- Analyser les stratégies de mise en œuvre du projet en ce qui concerne leur efficacité qui ont contribué à l'atteinte des résultats du projet y compris des résultats inattendus (positives ou négatives),
- Examiner les structures institutionnelles, les capacités d'exécution des projets, les mécanismes de coordination, l'utilisation et l'utilité des outils de gestion, y compris les outils de suivi du projet et les plans de travail ; et à sa synergie avec d'autres projets et programmes ;
- Analyser l'efficacité de l'utilisation des ressources financières, humaines et matériels pendant la mise en œuvre des projets ;

- Examiner l'impact potentiel du projet ;
- Examiner les stratégies de durabilité du projet ;
- Identifier les leçons et les bonnes pratiques potentielles pour les principales parties prenantes ;
- Fournir des recommandations aux parties prenantes du projet pour promouvoir la durabilité et soutenir le développement ultérieur des résultats du projet, et aussi pour le développement par le BIT de nouveaux projets similaires.

5. CHAMP D'APPLICATION

30. Cette évaluation finale indépendante portera sur l'ensemble des périodes de mise en œuvre du projet en question dans son ensemble, de septembre 2023 à la date de démarrage de l'évaluation, en évaluant tous les résultats obtenus depuis le début du projet. La portée géographique concernera les localités de Mbera, Bassikounou et Fassala.

6. CLIENTS DE L'ÉVALUATION

31. Les principaux clients de l'évaluation sont les mandants de l'OIT. Il s'agit notamment du gouvernement (autorités locales et ministères), et des organisations d'employeurs et de travailleurs.
32. Les autres clients concernés sont le bailleur de fonds USDOS, les agences des Nations Unies concernées (HCR, UNICEF, PAM et OIM), les ONG internationales et locales et l'OIT (bureau de pays d'Alger, équipe de travail décent à Dakar et au Caire, bureau régional à Abidjan programme EIIP et départements ENTREPRISES, SKILLS et MIGRANT au siège).

7. CRITERES ET QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

33. Cette évaluation finale indépendante va fonder son analyse sur les critères d'évaluation appliqués dans le système des Nations Unies : la pertinence et la cohérence, la validité de la conception, l'efficacité, l'efficience, l'orientation vers l'impact et la durabilité tels que définis dans le ILO policy guidelines for Evaluation, principes, rationale, planning and managing for evaluations 4th edition (voir Annexe 1).
34. L'évaluation intégrera l'égalité des sexes et la non-discrimination en tant que préoccupation transversale dans tous ses produits et résultats. L'approche « genre et non-discrimination » ne fait pas allusion aux inégalités entre hommes et femmes uniquement, mais touche aussi d'autres catégories relevant du projet. Cette question devrait être traitée conformément à la note d'orientation n° 4 et à la note d'orientation n° 7 d'ÉVAL afin de garantir la participation des parties prenantes. En outre, elle devrait prêter attention aux questions liées au dialogue social, au tripartisme et aux normes internationales du travail et transition juste dans le contexte du changement climatique.
35. L'évaluation sera effectuée selon les normes d'évaluation des Nations Unies et le glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats mis au point par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Conformément à l'approche axée sur les résultats appliqués par l'OIT, l'évaluation portera sur l'identification et l'analyse des résultats en abordant des questions clés liées aux préoccupations d'évaluation et à la réalisation des résultats/objectifs immédiats du projet en utilisant les indicateurs du cadre logique comme référence mais pas limiter à ceci. L'analyse devrait surtout refléter le « pourquoi » des résultats obtenus et de la manière de leur réalisation.
36. L'évaluateur doit examiner les questions évaluatives suivantes, qui pourraient être révisées dans la phase de démarrage et actualisées avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation :

7.1. Pertinence stratégique et cohérence du projet.

37. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres et stratégies de développement du Gouvernement de la Mauritanie, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?
38. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-ils suffisamment associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet ?
39. Le projet est-il pertinent par rapport aux besoins ressentis des bénéficiaires (design et pendant l'implémentation) ?

40. Les objectifs et produits sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ?

Validité de la conception de projet.

41. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est-il cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les résultats, indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)
42. Le projet a-t-il une théorie claire du changement (explicite ou implicite) qui décrit le lien de causalité entre les extrants et les résultats et l'impact et le contexte ? Intègrent-ils une approche de genre ?
43. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en œuvre et les résultats du projet ?
44. Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?
45. Comment les questions de genre et la non-discrimination (y-compris les personnes handicapées), des normes internationales du travail, de dialogue social, de durabilité environnementale ont-elles été prises en compte dans la conception du projet ?

7.2. Performances et efficacité du projet

46. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
47. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique et la théorie de changement du projet ont-elles été soutenues ?
48. La quantité et la qualité des résultats obtenus ont-elles été satisfaisantes et prennent-elles en compte le genre et les groupes vulnérables ?
49. Est-ce qu'il y a des produits et des résultats positifs et/ou négatifs inattendus obtenus ? Lesquels et pourquoi ? Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter pour réduire les effets des résultats négatifs inattendus ?
50. Quels sont les facteurs facilitateurs et les obstacles que le projet a rencontrés dans sa mise en œuvre ? Comment le projet a-t-il fait face ?
51. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ? Ce dispositif a-t-il pris en compte le genre ?

7.3. Efficience des ressources utilisées

52. Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes cibles ?
53. Les moyens mis à la disposition des projets sont-ils utilisés de façon efficiente ? Les activités qui soutiennent la stratégie ont-elles été rentables ? D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?

7.4. Efficacité du dispositif de gestion

54. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier ?
55. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites ont-ils été engagés dans la conception, le suivi évaluation et la mise en œuvre du projet ? Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre les projets et les partenaires clés ?
56. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales) ?
57. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?

7.5. Orientation vers l'impact et la durabilité du projet

58. Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit dans la vie des bénéficiaires finaux du projet ?
59. Quelles sont les principales institutions qui bénéficient de la mise en œuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité tout en prenant en compte une approche genre ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat ? Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en œuvre du projet ? A quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?
60. Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ?
61. L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?

7.6. Genre et non-discrimination

62. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées ?
63. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?
64. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?
65. Quels autres groupes vulnérables ont été identifiés, ciblés et bénéficiés des résultats du projet (par exemple les jeunes) et comment l'ont-ils été ?

7.7. Thèmes transversaux

66. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en œuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ?
67. Le projet contribue-t-il effectivement à une transition juste pour tous dans l'action contre le changement climatique ?

8. METHODOLOGIE D'EVALUATION

68. La méthodologie combinera nécessairement les approches quantitatives et qualitatives, cependant le choix définitif des différentes méthodes de collecte de données pour cette évaluation reste la responsabilité de l'évaluateur en concertation et avec l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.
69. L'évaluation appliquera une approche mixte, y compris la triangulation pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation, en faisant appel, dans la mesure du possible, aux principales parties prenantes du projet à tous les niveaux pendant les phases de démarrage, de collecte des données et de rapportage.

La démarche méthodologique prendra en compte les étapes suivantes :

8.1. Etape de démarrage

Réunion initiale avec le/la consultant(e).

70. Au démarrage de la mission, une réunion initiale à distance sera organisée sous la houlette du gestionnaire de l'évaluation, impliquant le/la consultant(e), le chef du projet et le personnel administratif du bureau pays pour expliquer, d'une part la démarche méthodologique, les outils et les processus d'évaluation dans le contexte du BIT et d'autre part le cadre du projet, puis discuter des aspects administratives, financières et logistiques de l'évaluation.

Revue documentaire et élaboration du rapport de démarrage.

71. Cette phase va consister en une étude et analyse de l'ensemble des documents importants du projet, notamment les documents de base du projet, les rapports d'avancement incluant les produits du projet, les coupures de presse, le rapport de l'évaluation à mi-parcours, les comptes rendus de réunions, les budgets correspondants et tout autre document utile relatif au projet. Les documents comme le P&B, le PPTD, l'UNSDCF et les cadres de développement nationaux auxquels le projet est aligné seront aussi revus. La

revue documentaire suggérera un certain nombre de constats initiaux qui à leur tour pourront mener à d'autres questions d'évaluation ou à revoir celles qui existent. Cela aidera à élaborer les outils d'évaluation qui devraient être finalisés en concertation avec le gestionnaire de l'évaluation.

72. Le/la Consultant(e) procédera à des entretiens préliminaires à distance avec le personnel du projet. Il/Elle va également interviewer le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique (Bureau de l'OIT Alger, Dakar et le, Bureau régional) et le bailleur. Cet entretien couplé avec la phase de la revue documentaire devrait permettre au consultant de recueillir les avis et les orientations de ces cibles citées plus haut pour élaborer le rapport de démarrage qui inclura, mais pas uniquement, la méthodologie et les outils de collecte des données.

8.2. Etape de collecte des données sur le terrain.

Entrevues avec les parties prenantes clés

73. Le/la consultant(e) procédera à des entretiens de groupe et/ou individuels avec les bénéficiaires, le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping technique, à travers des outils de collecte des données élaborés à cet effet.
74. Pour compléter la visite du terrain le/la consultant(e) pourrait utiliser des questionnaires pour les parties prenantes, incluant les mandats de l'OIT (représentants des travailleurs, des employeurs et du Gouvernement), les institutions nationales impliquées dans la conception et ou la mise en œuvre du projet, les partenaires au développement opérant dans le secteur de l'emploi (Agences des Nations Unies et partenaires techniques et financiers).
75. Il/Elle devra également interviewer le personnel clé des autres projets de l'OIT et le personnel du BIT responsable de l'appui financier, administratif et du backstopping.
76. Une liste indicative des personnes à interroger dans la phase de collecte des données sur le terrain sera fournie par l'équipe de gestion du projet à la suite d'une consultation avec le gestionnaire de l'évaluation.
77. Une sélection des zones à visiter sera faite dans la phase de démarrage, tenant compte de critères relatifs plus ou moins aux cas de succès pour mieux capter les résultats obtenus.

8.3. Etape 3, Ateliers de restitution pour les parties prenantes et l'élaboration du rapport préliminaire et final de l'évaluation.

78. Un atelier (physique/virtuel) avec les parties prenantes à Nouakchott sera organisé pour présenter les résultats préliminaires et combler les lacunes en matière de données avec les principales parties prenantes, le personnel de l'OIT, le bailleur et les autres partenaires. L'atelier sera organisé par le projet sous la responsabilité technique de l'évaluateur au terme de la collecte des données sur le terrain.
79. A la fin du processus de collecte des données, après l'ateliers, l'évaluateur élaborera le projet de rapport final (voir ci-dessous pour les détails). Le projet de rapport fera l'objet d'un examen méthodologique par le gestionnaire de l'évaluation et, après les ajustements nécessaires, sera diffusé auprès des principales parties prenantes pour recueillir leurs contributions dans le but d'améliorer la qualité du rapport. Ensuite, le gestionnaire de l'évaluation consolidera les commentaires et les transmettra à l'évaluateur principal pour qu'il/elle élabore la version finale en tenant compte des commentaires ou en expliquant la raison pour laquelle il n'en tient pas compte, le cas échéant. Le rapport sera considéré comme finalisé à la suite de l'approbation de celui-ci par EVAL/BIT, ce qui consacrera la fin du contrat d'évaluation.

9. PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L'EVALUATION

80. Un **rapport de démarrage de la mission** rédigé suivant le « **Checklist No. 4.8 Writing the inception report** » précisant l'envergure de l'évaluation et les questions d'évaluation, la liste indicative des personnes à interviewer, décrivant de manière détaillée la méthodologie qui sera utilisée pour répondre aux questions d'évaluation y compris les outils d'évaluation, détaillant le plan de travail ;
81. Un **rapport d'évaluation préliminaire (maximum 30 pages plus annexes)** concis selon la structure proposée dans les lignes directrices d'évaluation de l'OIT et répondant aux différentes questions et précisions d'analyse citées ci-dessous
- Page de couverture avec les données clé du projet et de l'évaluation
 - Acronymes
 - Résumé exécutif
 - Description du projet
 - But, champ et clients de l'évaluation ;
 - Méthodologie utilisée et ses contraintes et limites ;

- Résultats clairement identifiés pour chaque critère d'évaluation
- Conclusions,
- Recommandations (entre 8 et 12 recommandations pertinentes) ; préciser les destinataires des recommandations, le niveau de priorité (faible, moyenne, haute), l'implication temporelle (court, moyen, long terme), l'implication des ressources (faible, moyenne, haute) ;
- Leçons apprises et bonnes pratiques ;
- Annexes (incluant les TdR ; la matrice des questions de l'évaluation, la liste des personnes rencontrées, la documentation consultée ; le chronogramme de l'évaluation, le tableau des résultats pour chaque projet par indicateurs planifiés (résultats et produits) et les leçons et bonnes pratiques par rapport aux formats BIT/EVAL ; etc.) ;

82. Un résumé rédigé suivant un canevas du BIT devra être produit en vue d'une publication sur le site de l'OIT.

83. Un rapport final de l'évaluation, et le résumé exécutif dans le format EVAL selon la même structure proposée au point 2

84. Tous les rapports, y compris les annexes seront rédigés en français. Le projet fera une traduction en anglais du rapport de l'évaluation, à la demande du bailleur.

10. MODALITES DE GESTION

85. Cette évaluation sera conduite par un(e) consultant(e) expérimenté, de carrure internationale. Il/ elle est responsable de la bonne marche du processus et de la production du rapport de qualité. Le/la consultant(e) principal sera un(e) spécialiste senior de l'évaluation hautement qualifié avec une grande expérience des évaluations et une expertise avérée, des questions relatives au domaine du projet actuel.

Le gestionnaire de l'évaluation

86. Le/ la consultant(e) adressera son rapport au gestionnaire de l'évaluation, Pacome Dessero (dessero@ilo.org) et devra discuter de toutes les questions techniques et méthodologiques avec lui en cas de besoin. L'évaluation sera réalisée avec le soutien logistique et des services complets du projet, avec le soutien administratif du Bureau de l'OIT à Alger.

11. CALENDRIER D'ÉVALUATION

87. Chronogramme provisoire de l'évaluation du projet :

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
01 Préparation des TdR	Préparation du projet +des TdR Préparation du budget	Gestionnaire de l'évaluation	Juin 24	0
	Commentaires des parties prenantes sur les TdR	Gestionnaire de l'évaluation		0
	Intégration des commentaires dans la version finale des TdR	Gestionnaire de l'évaluation		0
	Publication de l'offre pour le recrutement de l'évaluateur	Gestionnaire de l'évaluation		0
02 Sélection du consultant	Sélection des consultants et signature du contrat	Gestionnaire de l'évaluation et BP		0
03 Briefing	Briefing méthodologique avec l'évaluateur principal.	Gestionnaire de l'évaluation	juillet 24	0

04 Phase de démarrage	Revue documentaire Conception des outils Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur Préparation et soumission du rapport de démarrage.	Consultant(e)	juillet 24	7
--	---	---------------	------------	---

Phases	Tâches	Personne responsable	Délais	# de jours de travail
	Révision et approbation de la version finale du rapport de démarrage	Gestionnaire de l'évaluation	juillet 24	0
05 Collecte de données sur le terrain	Consultations avec les parties prenantes	Consultant	juillet 24	9
	Ateliers de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes à Nouakchott et à Bassikounou		juillet 24	1
06 Rapport préliminaire	Rédaction de la version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution	Consultant	juillet 24	6
	Révision méthodologique du rapport Commentaires des parties prenantes sur la version préliminaire du rapport	Gestionnaire de l'évaluation	Août 24	0
07 Rapport final	Consolidation des commentaires pour envoyer au consultant	Gestionnaire de l'évaluation	Août 24	0
	Intégration des commentaires dans le rapport	Consultant	Août 24	2
	Révision du rapport version finale Préparation et soumission à EVAL	Gestionnaire de l'évaluation	Août 24	0
	Révision par EVAL pour commentaires finaux	SMEO/EVAL et Consultant	Août 24	0
	Total			25

12. BUDGET DE L'EVALUATION

88. Le budget alloué à cette évaluation est entièrement pris en charge par le projet et son exécution est sous le contrôle du gestionnaire de l'évaluation pour le recrutement de consultant, les missions de terrain, l'organisation d'ateliers et de réunions de consultations avec les parties prenantes.

Pour le/la consultant(e) :

- Les frais de consultance pour le/la consultant(e), 25 jours ouvrables ;
- Billet d'avion vers Nouakchott (si le consultant n'est pas basé en Mauritanie)
- Billet d'avion vers Bassikounou

- DSA a Nouakchott (si le consultant n'est pas basé en Mauritanie) et Bassikounou selon les règles et règlements de l'OIT le cas échéant.

89. A cela s'ajoutent les coûts dédiés à la logistique pour l'organisation de l'atelier des parties prenantes.

- Interprétation du français aux langues locales pour les visites de terrain
- Coûts associés à la traduction en anglais du projet de rapport et rapport final (responsabilité du projet).

13. PRINCIPALES QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES DU/ DE LA CONSULTANT (E) INTERNATIONAL(E)

- Avoir au moins un Master en sciences sociales, en économie de développement rurale, en gestion de projet, en suivi et évaluation de projets et programmes, en économie ou qualifications équivalentes ;
- Un minimum de 7ans d'expérience avérées en matière d'évaluation de projets et programmes de développement, particulièrement dans l'évaluation des initiatives internationales de développement y compris la thématique du projet et l'approche de genre ;
- La connaissance et l'expérience d'évaluation avec le système des Nations Unies, BIT en particulier serait un atout ;
- Une expérience prouvée avec les approches du cadre logique, la théorie du changement et d'autres approches de planification stratégique, les méthodes et approches de S & E (y compris quantitative, qualitative et participative), l'analyse de l'information et la rédaction de rapports ;
- Connaissance et/ou expérience en Afrique du Nord ; En Mauritanie ou pays similaires serait un atout. Avoir des connaissances et expériences avérées sur les thématiques du projet (Promotion de la cohésion sociale et de la paix à travers l'inclusion économique, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et la création d'emplois décents) et du pays seront des atouts ;
- Une expérience avérée dans la facilitation des ateliers de restitution des résultats d'évaluation ;
- N'avoir pas d'implication passée ou présente avec le projet, n'avoir pas prospecté un emploi dans le Projet ;
- Excellente maîtrise du français, l'anglais serait un atout.

Les consultants sont également tenus de signer le code de conduite avec le document contractuel.

□ ANNEXES

Annex 1 : Politiques et lignes directrices pertinentes de l'OIT

1. Code of conduct form (To be signed by the evaluators), Microsoft Word - Evaluators_code%20of%20conduct_Final_EVAL_7.11.18.doc (ilo.org), CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012) wcms_746817.pdf (ilo.org)
2. Checklist 4.2: Preparing the evaluation report (wcms_746808.pdf (ilo.org). Template for evaluation title page http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--en/index.htm
4. Template 4.1: Lessons learned X DATE: MARCH 2021 (wcms_746730.pdf (ilo.org))
5. Template 4.2: Emerging good practices X DATE: MARCH 2021 wcms_746821.pdf (ilo.org)
6. Template for evaluation title page http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang-en/index.htm
7. Template for evaluation summary <http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>
9. Guidance Note 3.1: Integrating gender equality in monitoring and evaluation, Date: June 2020 v.3 (v.1 - 2013) wcms_746716.pdf (ilo.org)
10. Guidance Note 3.2: Adapting evaluation methods to the ILO's normative and tripartite mandate Date: June 2020 (v.1 wcms_746717.pdf (ilo.org))
11. CHECKLIST 4.8 WRITING THE INCEPTION REPORT X Date: Feb 2021, v. 3 (v.1 -2012)
12. Guidance note 3.2 ; integrating social dialogue and international labour standards into monitoring and evaluation (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_mas/---eval/documents/publication/wcms_746717.pdf)
15. Guidance note 7: Stakeholders participation in the ILO evaluation https://www.ilo.org/global/docs/WCMS_165982/lang--en/index.htm
16. UNEG Ethical Guidelines for Evaluation <http://www.unevaluation.org/document/download/548>

Annexe 2 : Matrice d'Évaluation

Questions d'évaluation	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Critères d'évaluation
1. Comment le projet s'aligne-t-il aux cadres et stratégies de développement du Gouvernement de la Mauritanie, et aux objectifs de l'OIT, aux ODD, à l'UNSDCF en cours et aux besoins, des institutions partenaires et des groupes ciblés ?	<ul style="list-style-type: none"> - Documents Projet, des PTFs - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation 	<i>Pertinence et cohérence</i>
2. Les institutions nationales / régionales et les groupes cibles se sentent-ils suffisamment associés à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au suivi du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> - Documents Projet - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation 	
3. Le projet est-il pertinent par rapport aux besoins ressentis des bénéficiaires (design et pendant l'implémentation) ?	-	-	-	
4. Les objectifs et produits sont-ils en cohérence ou complémentaires avec d'autres projets des institutions régionales, d'autres programmes ou projets du BIT ou des autres partenaires au développement ? Comment le projet complète-t-il les stratégies et programmes d'autres partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> - Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation 	
5. Dans quelle mesure le cadre logique du projet est-il cohérent ? (Ex : les produits ont-ils un lien de causalité avec les effets, qui à leur tour contribuent à l'objectif de développement plus large du projet ? Le cadre des résultats est-il réaliste ? Les résultats, indicateurs et les objectifs du projet correspondent-ils logiquement à la chaîne de résultats ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation 	
6. Le projet a-t-il une théorie claire du changement (explicite ou implicite) qui décrit le lien de causalité entre les extrants et les résultats et l'impact et le contexte ? intègrent-ils une approche de genre ?	<ul style="list-style-type: none"> - Documents Projet, dont évaluation mi-parcours - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires : 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation 	<i>Validité de la conception du projet</i>

Questions d'évaluation	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Critères d'évaluation
	ressources évaluations en cours			
7. La conception du projet a-t-elle pris en compte toutes les contraintes majeures et les risques pouvant entraver la mise en oeuvre et les résultats du projet ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernements, partenaires et bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
8. Quel est l'apport spécifique, la valeur ajoutée du projet, par rapport aux activités ordinaires déployées par les institutions nationales concernées ? Dans quelle mesure les résultats attendus du projet complètent-ils les dispositifs de l'état, des partenaires sociaux et autres parties prenantes ?	- Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
9. Dans quelle mesure les résultats et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	<i>Performances et efficacité du projet</i>
10. Les hypothèses de développement qui sous-tendent le cadre logique et la théorie de changement du projet ont-elles été soutenues ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
11. La quantité et la qualité des résultats obtenus ont-elles été satisfaisantes et prennent-elles en compte le genre et les groupes vulnérables ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
12. Est-ce qu'il y a des produits et des résultats positifs et/ou négatifs inattendus obtenus ? Lesquels et pourquoi ? Dans quelle mesure le projet a pu s'adapter pour réduire les effets des résultats négatifs inattendus ?	- Documents Projet - Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	

Questions d'évaluation	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Critères d'évaluation
13. <i>Quels sont les facteurs facilitateurs et les obstacles que le projet a rencontré dans sa mise en oeuvre ? Comment le projet a-t-il fait face ?</i>	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
14. Le projet a-t-il mis en place un dispositif adéquat pour assurer le suivi et mesurer les progrès en vue de l'atteinte des résultats ? Ce dispositif a-t-il pris en compte le genre ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
15. Les ressources (financières, humaines, temporelles, techniques, matérielles...) ont-elles été allouées stratégiquement de façon à assurer l'atteinte des résultats et les produits en quantité et qualité appropriées aux besoins des groupes cibles ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	<i>Efficience dans l'utilisation des ressources et la gestion</i>
16. Les moyens mis à la disposition des projets sont-ils utilisés de façon efficiente ? Les activités qui soutiennent la stratégie ont-elles été rentables ? D'une manière générale, les résultats obtenus justifient-ils les coûts ? Les mêmes résultats auraient-ils pu être atteints avec moins de ressources ?	- Documents PPTD - Entretiens Equipe programme, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation	
17. Y a-t-il un backstopping adéquat pour le management de projet par le Bureau du pays, le Bureau régional et le siège du BIT sur les plans, technique, programmatique, administratif et financier ?	- Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	<i>Efficacité du dispositif de gestion</i>
18. Comment s'effectuent les modalités de collaboration entre le projet et les ministères de tutelle, y a-t-il des dispositions adéquates de gouvernance mises en place et les mandants tripartites ont-ils été engagés dans la conception, le suivi évaluation et la mise en oeuvre du projet ?	- Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation	

Questions d'évaluation	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Critères d'évaluation
Y a-t-il une compréhension claire des rôles, des responsabilités entre les projets et les partenaires clés ?	programme, gouvernements, partenaires	- Visites de terrain		<i>Orientation vers l'impact et la durabilité du projet</i>
19. Quel a été le niveau de partenariat établi (synergie entre le projet et les autres projets du BIT ainsi qu'avec les autres projets des partenaires ou institutions régionales) ?	-	-	- Analyse de contenu - Triangulation	
20. Le projet a-t-il fait une utilisation stratégique de la coordination et de la collaboration avec d'autres projets du BIT et d'autres agences des Nations Unies et d'autres donateurs dans le pays pour accroître son efficacité et son impact ?	- Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
21. Quel changement réel, prévu ou imprévu, voulu ou non voulu le projet a-t-il induit dans la vie des bénéficiaires finaux du projet ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
22. Quelles sont les principales institutions qui bénéficient de la mise en oeuvre du projet et sont susceptibles d'assurer la continuité tout en prenant en compte une approche genre ? Quelles sont les mesures et actions déjà mises en place pour assurer l'appropriation des résultats du projet au niveau des dispositifs de l'Etat ? Les capacités des partenaires d'exécution ont-elles été suffisamment renforcées pour assurer la durabilité des réalisations au-delà de la période de mise en oeuvre du projet ? A quel point la stratégie de sortie du projet est-elle efficace et réaliste ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation	
23. Les résultats et réalisations du projet ont-ils des chances d'être durables ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	

Questions d'évaluation	Sources des données	Méthodes de collecte des données	Méthodes d'analyse des données	Critères d'évaluation
24. L'approche et les résultats du projet pourraient-ils être reproduits ou amplifiés par les partenaires nationaux ou d'autres acteurs à la fin du projet ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
25. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré dans ses produits et résultats les besoins stratégiques et priorités différenciés des hommes et des femmes et des personnes handicapées ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	<i>Genre et non-discrimination</i>
26. Les bénéficiaires du projet ont-ils profité équitablement aux hommes et aux femmes ? Ont-ils amélioré leur statut ? De quelle manière ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
27. Les partenaires ont-ils été sensibilisés et formés sur la problématique genre et les outils développés par le projet intègrent-ils les questions de genre ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
28. Quels autres groupes vulnérables ont été identifiés, ciblés et bénéficiés des résultats du projet (par exemple les jeunes) et comment l'ont-ils été ?	- Documents Projet, PTFs, recherche documentaire - Entretiens Equipe programme, gouvernements, partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	
29. Le projet a-t-il pris en compte, dans sa conception et sa mise en oeuvre, le tripartisme, le dialogue social et les standards internationaux du travail ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire - Visites de terrain	- Analyse de contenu - Triangulation	<i>Thèmes transversaux (autres)</i>
30. Le projet contribue-t-il effectivement à une transition juste pour tous dans l'action contre le changement climatique ?	- Documents Projet - Entretiens Equipe projet, gouvernement et partenaires	- Revue documentaire - Interviews - Exploration /Analyse secondaire et visites	- Analyse de contenu - Triangulation	

Annexe 3 : Liste des personnes interrogées

N*	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS/INSTITUTION	Lieu
1.	Kristi E. Desai	Refugee Program Officer – Sahel PRM/AFR	U.S. Embassy Dakar
2.	Diakite, Alassane	Chargé de programme, U.S. Embassy, Nouakchott	Nouakchott, Mauritanie
3.	Russell Bernstein	Regional Refugee Assistant for West Africa	U.S. Embassy, Dakar
4.	Davenport, Heather	Office of Assistance for Africa Bureau of Population, Refugees, and Migration	U.S. Department of State Desk: 202.453.9382
5.	Kennedy, Lindsay C	Grants Officer	BPRM, Department of State
6.	Darrin Kowitz	Deputy Regional Refugee Coordinator	BPRM, U.S. Embassy Dakar, Senegal
7.		Directeur générale de la Formation professionnelle :	Nouakchott, Mauritanie
8.	Ahmedou Ahmed Yahia	Directeur Adjoint de la Formation professionnelle:	Nouakchott, Mauritanie
9.	Hamady Ould Bekaye	Directeur Général de l'Emploi Ministère de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique	Nouakchott, Mauritanie
10.	Alassane A. Yall	Directeur de la Formation Technique et Professionnelle	Nouakchott, Mauritanie
11.	Cheikh Sidiya HAMOUD	Directeur Général du Travail, Ministère de la Fonction Publique Publique, du Travail, de l'Emploi et de la Modernisation de l'Administration	Nouakchott, Mauritanie
12.	Ahmédou Mané,	Chef service Ingenierie de formation - INAP-FTP	
13.	Cheikh Abdallahi EWAH	Coordinateur de la Cellule de développement du Hodh El Chargui	Nema, Mauritanie

14.	Yahia Elhoussein	Chargé de la Strategie et de la Planification de la Cellule de développement du Hodh El Chargui	Nema, Mauritanie
15.	Mohamadou Mamoudou SOW	Directeur Adjoint Climat et Economie Verte Point Focal NDC partnership/Transparence climatique et BIT Ministère de l'Environnement et du Développement Durable BP: 170 Nouakchott-République Islamique de Mauritanie	Nouakchott Mauritanie
16.	Sidi Mohamed EL WAVI	Directeur du Climat et de l'Economie Verte Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Point Focal National UNFCCC NDA GCF/AFB	Nouakchott Mauritanie
17.	Ahmed Mahmoud Ould NEISSANE	Hakem de la Moughataa de Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
18.	M. Abdrahmane	Hakem de la Commune de Fassala	Bassikounou, Mauritanie
19.	Mohamed Sidi Hanana	Maire de la Commune de Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
20.	Cheikhna Abdeilahi	Maire de la Commune de Fassala	Fassala, Mauritanie
21.	Mohamed Ag Malha dit Momo	Coordinateur du camp des réfugiés de Mbera	Mbera, Bassikounou
22.	Diop Younouss Mademba	Inspecteur départemental de l'agriculture, Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
23.	Abouvacrine Ag Mohamed	Inspecteur départemental Environnement	
24.	Ali Ag Alazima	Président des éleveurs du camp et membre du COPIL Activités BIT en Mauritanie	
25.	Mohamed Ag Melha	Coordinateur du camp des réfugiés de Mbéra	Bassikounou, Mauritanie
26.	C. Elizabeth Eyster	Représentante UNHCR Mauritanie	UNHCR Ilot K Villa 143, Mauritanie

			www.unhcr.org/
27.	Carole Laleve	Deputy Representative, Mauritania	Adresse : Ilot K Villa 143, BP: 4405, Nouakchott, Mauritanie
28.	Cheikh TOINSI	Chargé de programmes	Nouakchott, Mauritanie Office Address: Ilot K Villa 143 BP: 4405, Nouakchott, Mauritanie
29.	Louis Falcy	Senior Development Officer	Nouakchott, Mauritanie, Bureau UNHCR, Ilot K Villa 143, BP: 4405, Nouakchott, Mauritanie
30.	Hamza Ould Bakar	Chef de Projet ProNEXUS - Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	BP5217 Ilot V22 - Nouakchott Mauritanie
31.	Jilani ABDELLI	Chef du Sous bureau de l'UNHCR Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
32.	Ibrahima KANE	Field Associate/Livelihoods	Bassikounou, Mauritanie
33.	Magali Romedenne	Représentante adjointe Deputy Representative	UNICEF Mauritanie Ilôt-K Nouakchott Parcelle 146/151
34.	Amara Kone	Chef de Bureau Chief Field Office	UNICEF Bassikounou Mauritania
35.	Nahirou SY	Chargé de Programme, Education	Mauritanie Ilot K Parcelle 146-151 BP 620 Nouakchott, Mauritanie
36.	Ms Kinday Ndella Samba	Représentante et Directrice Pays	Nouakchott, Mauritanie Foodsat: [1343] 2100
37.	Willy MPOYI	Head of Sub Office World Food Programme	Bassikounou – Mauritanie
38.	Madani SY	World Food Programme	Bassikounou – Mauritanie
39.	Amadou SY	World Food Programme	Bassikounou – Mauritanie
40.	Aboubacar SALL	World Food Programme	Bassikounou – Mauritanie

41.	Adama Amadou Sy	Officier Technique Education & Protection, Chef de Base ONG/ESD/Bassiknou	Bassikounou – Mauritanie
42.		SOS DESERT	
43.	Bechir ABD RAZAGH	Directeur du Département de Développement des compétences ANAPEJ	Nouakchott - Mauritanie
44.		Coordinateur Guichet Emploi TECHGHIL, Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
45.	Mohamed DAH	Inspecteur departemental de la jeunesse, Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
46.	Abdoul Aziz Ansari	President de la jeunesse, du camp des réfugiés de Mbera	Camp de Mbera, Mauritanie
47.		President de la jeunesse, Fassala	Fassala, Mauritanie
48.	Sidi Mohamed Mohamed Salem	Coordinateur de la jeunesse, Bassikounou	Bassikounou, Mauritanie
49.	Mr DIAW Abou Malick :	Directeur : Union Nationale des Caisses d'Epargne et de Crédit "Djikké" - Mutuelle ou UNCECD-M	Boite Postale : 1698 Nouakchott Adresse : Avenue Général De Gaulle, Îlot O 34, Bureau N° : 08 Tevragh Zeina, Nouakchott -Mauritanie.
50.	Abderrahmane Bathily	Chef d'agence Djikke Bassikounou	
51.	Mathieu Hardy	Architecte DPLG Al-Mizan Architecture & développement au Sahel www.almizan-sahel.com	Nouakchott Mauritanie. Association « la Voûte Nubienne » (www.lavoutenubienne.org) >>> Collaborateur depuis 2009 -
52.	Ndongo gueye	OREX, Energies renouvelables, Environnement, BTP 73E Cité Diamalaye 2 Dakar-Sénégal	Nouakchott Mauritanie.
53.	Khattry Ould Mohamed	Inspecteur Régional du Travail et de la Sécurité sociale	Nema – Mauritanie
54.	Mamadou Niang	CGTM Nouakchott	
55.	Monsieur Mohamdu Ould Sidi Mohamed	CGTM Membre de la coordination régionale de la CGTM du Hodh - Ech chargé	Nema – Mauritanie

56.	Mohamed Vall O/ Tawal Oumrou	SG USLM	Nema – Mauritanie
57.	Sidi Mohamed hbeidaick	CLTM	Nema – Mauritanie
58.	Ahmed ould Hamady	Délegué Regional UTM	Nema – Mauritanie
59.	Mohamed Lemine Med Mahfoud dit Mini	Fédération du bâtiment de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) Chef Cellule Formation Professionnelle	Bassikounou – Mauritanie
60.	Mediatrice Barengayabo	Head of Sub-Office	Bassikounou – Mauritanie
61.	Aboubacry SOW	Assistant de projet, OIM Bassikounou	Bassikounou – Mauritanie
62.	Jemal Abd Nasser Moutali	ACF – Espagne	
63.	Mahmoud Diallo	ACF – Espagne	Bassikounou – Mauritanie
64.	Halim HAMZAOUI	Directeur par interim Bureau de l'OIT pour l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie	6, Rue Sidi Marzouk Chemin El Bakri Ben Aknoun, Alger Algérie
65.	Parth Ajit	Resource Mobilization Officer, Department of Partnerships and Field Support	Genève, Suisse
66.	Bandon Mboyong, Frédéric	Spécialiste EIIP, Backstopper I du projet	ILO DWT/Dakar
67.	Solana, José Miguel	Spécialiste Développement d'entreprise et Création d'emplois, Backstopper II du projet, Caire	ILO Cairo Office & Decent Work Team for North Africa 9,Taha Hussein st., Zamalek, Cairo, EGYPT
68.	Laura Schmid	Skills and Employability Specialist	ILO Cairo Office & Decent Work Team for North Africa 9,Taha Hussein st., Zamalek, Cairo, EGYPT
69.	Nieves THOMET	Tech Spec, Employment & decent work for peace & resilience • DEVINVEST	Genève, Suisse
70.	Jo DE HOLLANDER	Responsible for partnerships	Alger, Algérie
71.	Rosa Benyounes	Chargée de programme	Alger, Algérie

72.	Zineb HASSANI	Sr. Program assistant Bureau de l'OIT à Alger pour les Pays du Maghreb Alger, Algérie	Alger, Algérie
73.	Housseinou Kassougue	Coordinateur National Formation Professionnelle	BIT Mauritanie
74.	Sidi Mohamed Cheikh	Coordinateur National Projet PECOBAT	BIT Mauritanie
75.	Hamzeta Moussa DIOP	Assistant Suivi & Evaluaton	BIT Mauritanie
76.	SALL Adama	Coordinateur National – Relevement socio-economique	BIT Bassikounou / Hoodh El Chargui
77.	Ibrahima DEH	Coordinateur National – Environnement et développement durable	BIT Bassikounou / Hoodh El Chargui
78.	Minate LEABEID	Assistante administrative et financiere	BIT Nouakchott

Annexe 4 : Chronogramme de la mission de terrain

Tâches	Délais
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revue documentaire ▪ Conception des outils ▪ Consultations préliminaires avec l'équipe du projet du BIT et du bailleur ▪ Préparation et soumission du rapport de démarrage 	Du 15 juillet au 05 aout 2024
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrivée du consultant international à Nouakchott 	07 aout 2024
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultations avec les parties prenantes 	Du 08 aout au 05 septembre 2024
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation aux parties prenantes 	21 octobre 2022
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Version préliminaire du rapport d'évaluation sur la base de la revue documentaire, des consultations et de l'atelier de restitution 	Du 05 au 20 septembre 2024
Total	


Annexe 5 : Leçons Apprises et Bonnes Pratiques
Leçons Apprises

< Appui à la dynamisation du développement économique local dans les zones défavorisées > projet « Promouvoir la cohésion sociale grâce à l'inclusion économique et la création d'emplois pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou » en Mauritanie

Date: 20/09/2024

The following lesson learned has been identified during the course of the evaluation. Further text explaining the lesson may be included in the full evaluation report.

Project DC/SYMBOL: MRT23/01/USA
Name of Evaluator: Prof. Kam Oleh, Consultant International,

LESSON LEARNED 1	TEXT
Brief description of lessons learned (Link to specific action or task)	LA 1 : Au démarrage de chaque année de mise en œuvre du projet, le BIT a organisé en collaboration avec les autorités locales, le HCR et les organisations locales une série d'ateliers de concertation en novembre 2022 à Bassikounou, Fassala et au camp de Mbera. L'objectif de ces activités était de présenter et de recueillir les recommandations des différentes parties prenantes pour les activités prévues dans le cadre de la nouvelle phase du projet, les sensibiliser sur le fonctionnement des centres de formation professionnelle et son lien avec les services de développement et d'insertion des entreprises (SAE-SAI), et les informer sur les différentes formations disponibles dans les centres. L'implication effective des partenaires au moment de la formulation du projet a eu l'avantage de faciliter l'appropriation des objectifs et des résultats ainsi que la mise en œuvre du projet.
Context and any related preconditions	Cette leçon est apprise dans le cadre où plusieurs organisations au niveau internationales et de la partie nationale mettent en œuvre des activités à Bassikounou et dans le camp de Mbera. Il était nécessaire de travailler en collaboration avec les organisations qui interviennent afin de s'assurer que les activités proposées répondent aux besoins des populations et sont cohérentes avec celles des autres organisations. Ainsi, l'adoption d'une approche participative et inclusive dans la mise en œuvre du projet contribue au succès de la mise en œuvre des activités.
Targeted users /Beneficiaries	Les centres de formation professionnelle peuvent utiliser cette approche dans le cadre de leurs missions
Challenges /negative lessons -Causal factors	Les services de développement et d'insertion des entreprises (SAE-SAI) sont confrontés aux problèmes d'insertion des jeunes formés.
Success / Positive Issues -Causal factors	Les services de développement et d'insertion des entreprises (SAE-SAI) ont été renforcés. Les organisations intervenant à Bassikounou travaillent en synergie dans le cadre des comités mis en place afin de mutualiser leurs efforts.
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Le renforcement de la collaboration avec le secteur privé peut favoriser l'insertion professionnelle des jeunes formés au métier en maçonnerie terre.

LESSON LEARNED 2	TEXT
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	LA 2 : Le projet cible les groupes vulnérables issus des jeunes réfugiés et des communautés d'accueil (jeunes décrocheurs scolaires, femmes, orphelins, etc.). Ces jeunes n'avaient pas la possibilité d'obtenir des compétences sanctionnées par des diplômes en dehors du système officiel de formation professionnelle dont les offres sont inexistantes à Bassikounou. Ainsi, les activités de formation sur place constituent un refuge et une opportunité importante pour ces groupes vulnérables d'accéder à la formation professionnelle et d'obtenir des compétences pour intégrer le marché du travail.
Context and any related preconditions	Cette leçon est apprise dans un contexte où les jeunes de Bassikounou sont confrontés au problème d'emploi et de formation. En effet, les jeunes ont des difficultés d'insertion professionnelle parce qu'ils n'ont pas de diplômes ni de compétences.
Targeted users /Beneficiaries	Bit et les partenaires techniques et financiers
Challenges /negative lessons - Causal factors	Certains jeunes n'achèvent pas leurs formations.
Success / Positive Issues -Causal factors	Les jeunes formés reçoivent des certificats de fin de formation qui leur permettent de s'insérer professionnellement.
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Poursuivre la promotion de la formation des jeunes

LESSON LEARNED 3	TEXT
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	LA 3 : La modalité de formation chantier-école, qui a été choisie pour mettre en œuvre l'activité de construction du projet est bien adaptée à l'objectif de renforcement des capacités du projet. Néanmoins, la longue durée prévue des travaux (6 à 8 mois) représente un défi en termes de mise en œuvre pour un projet d'un an et/ou avec des budgets annuels, car elle laissait des marges de manœuvres limitées dans la mise en œuvre.
Context and any related preconditions	Cette leçon est apprise dans un contexte où le projet vient accompagner les initiatives du gouvernement en matière d'emploi des jeunes. Le délai d'exécution est court pour un projet de formation et d'insertion professionnelle
Targeted users /Beneficiaries	Bit et les partenaires techniques et financiers
Challenges /negative lessons -Causal factors	Les délais de mise en œuvre du projet constituent un défi
Success / Positive Issues -Causal factors	L'approche chantier-école adoptée dans le cadre du projet favorise la formation des jeunes
ILO Administrative Issues (staff, resources, design, implementation)	Augmenter, avec l'accord des bailleurs, les délais de mise en œuvre des projets

LESSON LEARNED 4	TEXT
Brief description of lessons learned (link to specific action or task)	LA 4 : Les formations en ligne et hybrides sont un excellent moyen d'atténuer l'impact de la pandémie et d'économiser beaucoup de temps et de fonds en termes de ressources humaines, permettant ainsi une participation plus large et une rentabilité accrue. Le projet étant mis en œuvre à 1 400 km de Nouakchott et compte tenu des longues distances entre les localités (Fassala, Mbera, Bassikounou, ...) et de l'accès limité à Internet, les formations en face à face nécessitent des fonds considérables, notamment pour les déplacements et restauration. Cependant, les contraintes de la formation en ligne incluent le fait qu'en raison du problème d'accès et de qualité de la connectivité Internet, certains partenaires et bénéficiaires ayant un accès limité aux télécommunications peuvent être laissés de côté.
Context and any related preconditions	Cette leçon est apprise dans un contexte où le projet est mis en œuvre dans une localité très éloignée de la capitale avec des défis de connexion internet.
Targeted users /Beneficiaries	Bit et les partenaires techniques et financiers
Challenges /negative lessons -Causal factors	L'accès à internet est limité
Success / Positive Issues -Causal factors	L'utilisation des formations en ligne permet la poursuite des formations
ILO Administrative Issues	Renforcer la connectivité dans les régions reculées



International
Labour
Organization

Evaluation Office



► Template 4.2: Emerging good practices

GOOD PRACTICE 1	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	Le modèle du BIT en termes de décentralisation des formations professionnelles est un « cas d'école ». Il favorise sa proximité avec les bénéficiaires et permet de développer des offres de formation adaptées aux besoins locaux.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Une formation qui prend en compte les besoins locaux et spécifiques de formation favorise l'insertion professionnelle des jeunes formés. Le projet fournit des réponses de formation locales adaptés aux besoins du marché local.
Establish a clear cause-effect relationship	La formation des jeunes vise à renforcer leur employabilité et de favoriser leur insertion professionnelle. Dans ce cadre, il est important d'identifier les secteurs porteurs et pertinents par rapport au contexte local. Ainsi, l'identification des chaînes de valeur qui répondent aux besoins de la localité facilite l'insertion des jeunes.
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	Le projet a permis aux communautés de changer de mentalité, de perception et d'attitude envers les femmes qui interviennent dans le domaine des BTP. Il y a désormais une acception sociale de la présence des femmes dans le secteur. Par ailleurs, le projet a permis de mettre l'accent sur l'économie verte
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.

Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, CPO or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet, une analyse genre doit être effectuée.

GOOD PRACTICE 2	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	L'intégration des communautés d'accueil avec les réfugiés dans toutes les actions du projet est une véritable stratégie gagnante pour la cohésion sociale. En effet, cette approche a permis d'éviter ou de minimiser les frustrations, les grognements pour l'établissement d'une confiance mutuelle dans un processus gagnant-gagnant où toutes les parties sont mobilisées pour optimiser les rendements pour de meilleurs bénéfices pour tous.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Le projet du BIT sert de stratégie de sortie et permet de passer complètement de l'aide humanitaire à court terme au développement socio-économique durable à moyen terme. Grâce à des programmes conjoints de formation professionnelle, les réfugiés et les communautés d'accueil ont une confiance accrue et une perception positive les uns envers les autres. Le projet a aussi contribué à la cohésion sociale verticale grâce à une confiance accrue de la population vers l'institution nationale.
Establish a clear cause-effect relationship	La méthodologie de chantier école, les formations qui bénéficient aussi bien aux réfugiés qu'aux populations hôtes renforcent les interactions intergroupes et interpersonnelles. Cela favorise la cohésion sociale.
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	La définition des modules de formation et les formations ont été faites avec l'implication des structures étatiques compétentes.
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet, une étude diagnostique du contexte local est nécessaire pour identifier les atouts et potentialités des zones d'intervention. Cet exercice favorise le succès des projets.

GOOD PRACTICE 3	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	La mise en place des GIE contribue à l'insertion des jeunes formés par l'approche chantier-école.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Le projet poursuivait le résultat de l'insertion des jeunes formés selon la méthodologie du chantier école. Le projet a contribué à l'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers des mécanismes d'insertion adaptés et plus particulièrement à travers la mise en place de 3 mesures d'insertion pilotes, à savoir : le déploiement d'antennes SAI-SAE, la mise en place de cellules d'insertion et l'appui à la création d'une entreprise sociale d'insertion (BMI).
Establish a clear cause-effect relationship	En Mauritanie, les jeunes sont confrontés au problème d'insertion professionnelle. Par ailleurs, les jeunes sont confrontés aux problèmes de formation professionnelle. Dans ce cadre, le projet constitue une réponse car il leur permet d'acquérir des compétences en maçonnerie terre et d'obtenir des certificats de compétences. Dans

	cette optique, ils pourront s'insérer dans le monde professionnel en s'organisant en groupements d'intérêts économiques ou être employés sur des chantiers de construction.
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	Le projet a permis aux jeunes de se constituer en entreprise formelle reconnue par les autorités administratives de la Mauritanie.
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet, la formation des jeunes aux différents métiers doit être accompagnée de la mise en place de structures ou des conditions favorables à leur insertion professionnelle.

GOOD PRACTICE 4	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	La mise en place d'une Commission pour la sélection des jeunes stagiaires garantit la crédibilité du processus et favorise la transparence et l'objectivité dans le choix des jeunes. Cela contribue à l'acceptation générale des résultats par tous les acteurs et permet d'éviter d'éventuelles plaintes, abus et clientélisme. La présence de structures régionales a renforcé aussi leur conviction du bon déroulement du processus et donc l'appropriation des résultats.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Cette approche est pertinente dans le cadre où plusieurs jeunes ont candidaté pour bénéficier de la formation. Et compte tenu du fait que les ressources du projet étaient limitées, il fallait faire une sélection des jeunes candidats à travers des critères de choix. La méthode de sélection était importante afin de pouvoir faire des choix objectifs.
Establish a clear cause-effect relationship	Les centres de formation professionnelle peuvent utiliser cette approche dans le cadre de leurs missions
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	La définition des modules de formation et les formations ont été faites avec l'implication des structures étatiques compétentes.
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet, le renforcement de la collaboration avec le secteur privé peut favoriser l'insertion professionnelle des jeunes formés.



GOOD PRACTICE 5	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	La recherche des complémentarités entre projets/programmes ou actions d'acteurs différents permet d'améliorer la synergie d'actions et la mutualisation des ressources. Cette synergie d'actions permet une capitalisation des bonnes pratiques, leçons apprises et d'éviter les duplications
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Cette approche intervient dans un contexte où le BIT et d'autres partenaires techniques et financiers mettent en œuvre des projets à Bassikounou, notamment dans le camp de Mbera. Cette synergie d'actions permet d'apporter une assistance holistique aux réfugiés et aux populations hôtes.
Establish a clear cause-effect relationship	Renforcer la synergie d'actions entre les projets mis en œuvre et financés par différents partenaires techniques et financiers. Organiser des réunions pour le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises. Cela permettrait d'éviter les duplications
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	Les différents projets du BIT se sont nourris mutuellement et capitalisés les uns sur les autres. Cela a développé une cohérence entre les projets
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Poursuivre les réunions au sein du bureau du BIT en Mauritanie pour mutualiser les ressources et développer l'apprentissage dans la mise en œuvre des projets.

GOOD PRACTICE 6	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	L'approche mise en œuvre par le projet permet de soutenir la formalisation des GIEs, entreprises, et entreprises coopératives, en les aidant dans une « première étape », à s'enregistrer/se formaliser au niveau local (avec les municipalités de Bassikounou et de Vassala) et la modalité de collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, qui facilite une « deuxième étape » de formalisation au niveau national par l'entremise du Hakem de Bassikounou et du Chef d'Arrondissement de Vassala au niveau du Guichet Unique de la Direction d'Appui à la formalisation.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Cette approche intervient dans un contexte où le marché du travail est très compétitif. Ainsi, les jeunes formés ont les possibilités de se constituer en entreprises pour concurrencer avec les autres entreprises
Establish a clear cause-effect relationship	La question de l'insertion des jeunes formés reste un défi, surtout pour le métier de maçonnerie-terre.
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	Le nombre d'entreprises constituées et de jeunes bénéficiaires
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.

Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Poursuivre l'accompagnement des jeunes pour leur constitution en GIE.

GOOD PRACTICE 7	TEXT
Brief summary of the good practice (link to project goal or specific deliverable, background, purpose, etc.)	Le fait de toujours présélectionner et sélectionner un nombre de bénéficiaires beaucoup plus élevés que ce qui est planifié par le projet, permet de faire face aux abandons d'apprenants en cours de formation et donc d'atteindre le nombre de bénéficiaires ciblé.
Relevant conditions and Context: limitations or advice in terms of applicability and replicability	Tous les jeunes formés ne suivent pas la formation jusqu'à terme pour certaines contraintes socioéconomiques.
Establish a clear cause-effect relationship	Les jeunes sont confrontés à des problèmes d'emplois
Indicate measurable impact and targeted beneficiaries	Le nombre de jeunes bénéficiaires formés
Potential for replication and by whom	Ce genre de pratique pourrait être répliqué au niveau de la mise en œuvre des projets d'emploi jeunes en Mauritanie ou dans d'autres pays.
Upward links to higher ILO Goals (DWCPs, Country Programme Outcomes or ILO's Strategic Programme Framework)	PPTDs, CPOs
Other documents or relevant comments	Poursuivre la formation des jeunes.

Annexe 6 : Liste des documents consultés

- Prodoc et budget du projet MRT23/01/USA,
- Rapports d'avancement du projet,
- Rapport de l'évaluation finale indépendante du programme pays travail décent 2012-2017 de la mauritanie,
- Rapport de l'évaluation a mi-parcours de la mise en œuvre du projet PECOBAT (Projet Eco-Construction Bâtiment), 2021
- Evaluation a mi-parcours de la mise en œuvre du projet PECOBAT (Projet Eco-Construction Bâtiment), 2021
- International labour organization, Proposal for USDOS BPRM Funding 2023/2024
- International labour organization, promoting social cohesion through economic inclusion and job creation for refugees and host communities in the moughataa of bassikounou, report covering the period from 01 january to 31 March 2024
- International labour organization, promoting social cohesion through economic inclusion and job creation for refugees and host communities in the moughataa of bassikounou, Report covering the period from 01 April to 30 June 2024
- International labour organization, promoting social cohesion through economic inclusion and job creation for refugees and host communities in the moughataa of bassikounou, Report covering the period from 01 September to 31 December 2023
- International labour organization, manuel « comment concevoir, suivre et évaluer les résultats de consolidation de la paix dans le cadre des programmes d'emplois au service de la paix et de la résilience. Version test pour le terrain, 2029
- International labour organization, Rapport de formation réalisés au niveau des centres agroalimentaires sur les techniques de conservation et transformation de ressources agricoles (Viande séchée, Séchage de légumes, Jus, Sirop et Confis de légumes) « Promouvoir l'inclusion économique et la cohésion sociale grâce à des interventions axées sur les moyens de subsistance et l'emploi pour les réfugiés et les communautés d'accueil dans la Moughataa de Bassikounou »
- Rapport de l'analyse situationnelle du potentiel national en emplois verts en vue de la préparation du plan d'action national de promotion des emplois verts dans une perspective de transition vers la durabilité environnementale en Mauritanie,
- Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable de la Mauritanie, 2024-2027
- Rapport de l'évaluation du panier de dépenses minimum du camp de Mbera, 2023
- Rapport de l'analyse de Paix et des Conflits dans les régions de Guidimakha et Hodh El Chargui en Mauritanie, 2024
- Rapport Avancement des Travaux Chantier-école Fassala et Bassikounou, 2024
- Strategie nationale de croissance accelerée et de prospérité partagée (SCAPP 2016 – 2030) de la Mauritanie
- Stratégie nationale de développement de la formation technique et professionnelle 2010 – 2020 de la Mauritanie
- PECOBAT Rapport d'avancement final 1 octobre 2016 - 31 mars 2022